

NOUVELLE
HISTOIRE
DE L'AFRIQUE
FRANÇOISE.

NOUVELLE HISTOIRE
DE L'AFRIQUE
FRANÇOISE,

• ENRICHIE de Cartes & d'Observations
• Astronomiques & Géographiques,

DE Remarques sur les Usages locaux, les Mœurs,
la Religion & la nature du Commerce général de
cette Partie du Monde;

AVEC la Description des productions, & la position
des Fleuves & Rivieres qui servent à la Navigation
& au Commerce de l'Afrique; leurs sondes, leurs
distances respectives & les routes qu'il faut tenir pour
y naviguer; les chemins nouveaux & directs pour
les Mines d'or & pour l'intérieur de l'Afrique; la
Description des Forêts qui produisent la Gomme;
les moyens de rendre l'Afrique une portion précieuse
à l'Etat & à la Religion; enfin une Dissertation
Physique & Historique sur l'origine des Nègres, &
la cause de leur couleur, avec l'exposition & la réfuta-
tion des systèmes anciens & modernes sur cette ma-
tiere.

Par M. l'Abbé DEMANET,

Ci-devant Curé & Aumônier pour le Roi en Afrique.

• TOME SECOND.



A P A R I S.

Chez { La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au
Temple du Goût.
LACOMBE, Libraire, Quai de Conti.

M. DCC. LXVII.

UNIV. COLLEGE COAST LIBRARY
TOLSON

T A B L E
DES CHAPITRES

Contenus dans cette Histoire.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*D*ES Mœurs & de la Religion des
Africains. I

CHAPITRE II.

Observations sur les usages locaux. 51

CHAPITRE III.

*Observations sur les productions natu-
relles de l'Afrique.* 81

CHAPITRE IV.

Observations sur les Animaux d'Afrique.
110

T A B L E
C H A P I T R E V.

*Des Arbres aromatiques, des bois de
construction, ainsi que des différentes
plantes utiles qui croissent en Afrique.*

143

C H A P I T R E V I.

*Observations sur les moyens de rendre
l'Afrique une portion précieuse à l'E-
tat & à la Religion.*

183

DISSERTATION

PHYSIQUE ET HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS *sur divers Phénomènes de la Nature.* 203

CHAPITRE II.

De l'Origine des Nègres, & de la cause physique de leur couleur. 218

CHAPITRE III.

Réfutations & Observations sur divers systèmes touchant l'origine des Nègres, & la cause physique de leur couleur.

249

SECTION PREMIERE.

De l'Origine des Sarrasins & des Nègres, le vrai principe & la vraie cause physique de leur couleur. 262

TABLE DES CHAPITRES

SECTION II.

*Exposition & réfutation des systèmes
modernes sur la cause de la couleur
des Nègres.* 216

CHAPITRE IV.

*Résolutions des Objections anciennes &
modernes sur ~~la~~ couleur des Nègres,
pour établir méthodiquement la cause
de leur couleur.*

NOUVELLE



NOUVELLE
HISTOIRE
DE L'AFRIQUE
FRANÇOISE.

CHAPITRE I.

Des Mœurs & de la Religion des Africains.

L'AFRICAIN paroît être une machine qui se monte & se démonte par ressorts, semblable à une cire molle, à qui l'on fait prendre telle figure que l'on veut. Un fonds de Religion, telle qu'elle soit, le conduit & dirige ses pas;

Tome II.

A

avide d'être instruit, il saisit avec ardeur ce qu'on lui propose; incertain & vacillant dans les horreurs du Mahométisme par la variété prodigieuse de ses Sectes, il ne sçait plus à laquelle il doit s'attacher; il n'a rien qui le fixe. Chaque Royaume, chaque village ou plutôt chaque famille a une Religion particulière. Tout à tout ils se méprisent & blâment leur croyance mutuelle. Malgré cette opposition de sentimens, chacun prétend cependant être vrai Disciple du faux Prophète, & être regardé comme le fidèle Interprète de cet Imposteur, qu'ils abandonnent bien vite, dès qu'on a le talent de leur faire connoître comme tel; ce qui est d'autant plus aisé, que, dans ce conflit d'opinions, ils hésitent & sont toujours incertains, en ce que leurs Marabous, Ministres de leur Religion, les trompent visiblement par leurs supercheries, leurs augures superstitieux, leurs prédictions sur l'avenir, dont les événemens sont presque tou-

jours opposés aux faits qu'ils ont assurés.

Qu'un Africain soit aujourd'hui converti, demain il abandonnera, s'il le faut; pere & mere, parens & amis, pour suivre sa Religion; il s'employera de tout son cœur à leur conversion; il sera Missionnaire, Apôtre; il se fera gloire de condamner hautement les erreurs qu'il vient d'abjurer, & chantera les merveilles du Dieu Eternel qu'il reconnoît. S'agira-t'il des intérêts du Roi, il les soutiendra avec zèle. Je parle d'après l'expérience que j'ai acquise sur les lieux; j'en ai converti une quantité notable, & je puis dire que je n'ai connu aucun Chrétien plus ferme dans la Religion Catholique, ni meilleur Citoyen que l'Africain converti.

Cet Africain, qui est d'un caractère naturellement gai, d'un esprit vif & pénétrant, qui d'ailleurs ne regarde point comme un crime le vol & le larcin, est assez violent pour porter sur lui,

même des mains suicides, s'il ne peut faire éclater autrement sa vengeance. Il est ami de ses amis, aussi prompt à remplir ses promesses, qu'il l'est à les violer, lorsqu'on lui manque de parole. Il est tellement paresseux, que, s'il travaille, ce n'est que par contrainte, non pour amasser des richesses, mais pour vivre ; sans quoi il termineroit sa carrière dans l'oïveté, dans les divertissemens & dans la danse, qui fait toutes ses délices. Ainsi il passe sa jeunesse dans les plaisirs & la débauche, le moyen âge dans l'oïveté, & sa vieillesse est presque sans remords. Il conserve une tranquillité inconnue à la plupart des hommes ; il ne regrette pas le passé, dont il prétend avoir bien disposé, & n'appréhende pas l'avenir. Nul projet de fortune ne l'occupe : il ne connoît que celui de vivre au jour le jour ; & dès qu'il a du ris & du mil, il a tout. Si on y ajoute l'eau-de-vie, il est au comble de sa joie. Il est riche sans bien ;

Portrait de
l'Africain Né-
gre.

sa peau lui sert de vêtement. Fidèle observateur de sa Religion, qui est de prier au tems prescrit par les Marabous, pour oratoire, il fait un cercle à côté de sa demeure, au milieu duquel il fait toutes les contorsions & toutes les singeries du Mahométisme; &, pendant ce tems, il observe un jeûne rigoureux. Le Mahométisme & l'Idolâtrie font le fond de la Religion sur laquelle il dirige ses mœurs. S'il lui survient des infortunes, des revers, des malheurs, il semble pour lors tenir le langage d'un bon Chrétien. C'est, dit-il, Dieu qui l'a voulu ainsi; je ne puis m'opposer à ses volontés. S'il a commis quelque vol ou quelque larcin, & qu'il en soit convaincu, comme il arrive assez souvent, il répond que c'est Dieu qui lui a envoyé la chose volée. S'il perd pere & mere, femme ou enfans, il s'en console, en disant que c'est Dieu qui en avoit besoin, qui les lui a enlevés. Il mêle ainsi les horreurs du Mahomé-

Le Mahométisme est la Religion des Nègres.

tisme avec les vérités du Christianisme.

Opinions des
Nègres sur l'au-
venir.

L'un prétend que lorsque quelqu'un meurt, c'est pour renaître sur le champ dans un autre corps mieux fait & destiné à être plus heureux qu'il n'étoit ; l'autre assure que c'est pour aller jouir de la Compagnie de Mahomet, & pour le servir dans le monde où il est. Celui-ci veut que ce soit pour aller où est celui qui a créé le Ciel & la Terre ; enfin celui-là veut qu'il ne reste rien de l'homme après sa mort, & que tout meure avec le corps.

Mais tous nous font cette objection.
 „ Puisqu'en mourant, il est certain que
 „ nous n'emportons rien avec nous, ni
 „ bien, ni richesses, pourquoi les Eu-
 „ ropéens en font-ils si avides que de
 „ s'expatrier, de s'exposer à de longues
 „ fatigues, à des dangers évidens de
 „ mort, & de se faire des guerres cruel-
 „ les pour les conquérir. Ou ils font
 „ des fots, ajoûtent-ils, ou leur pays
 „ est bien pauvre, s'il ne produit pas

» de quoi les nourrir. Dans l'un ou l'autre de ces cas, ils sont plus misérables que nous, qui sommes contents de notre sort, & qui n'allons insulter personne chez eux. D'ailleurs, les Européens ne mangent pas l'or qu'ils viennent ramasser dans notre Afrique; il doit donc leur être inutile pour la vie. Tels sont leurs raisonnemens, qui prouvent que cette Nation n'a d'autres soins que ceux de vivre avec ce qui croît dans son pays, & qu'elle ne cherche guère à s'aggrandir aux dépens d'autrui. Elle méprise souverainement les commodités de la vie, regarde pour rien l'or & l'argent, l'idole de l'Européen, & c'est un grand malheur que le gros de cette Nation soit enseveli dans les ténèbres de l'erreur & du mensonge. Si elle étoit instruite des principes de la Religion Chrétienne, on verroit chez elle les mœurs les plus épurées; le luxe & l'ambition seroient

des noms chimériques, & la simplicité feroit son caractère.

Un des premiers principes de morale pour l'Africain est qu'on ne doit jamais donner atteinte à la Religion, sous quelque prétexte que ce puisse être. On doit rendre, dit-il, service à son prochain, être ami de ses amis, fidèle à ses promesses; & ferme dans la foi du serment; & il paroît avoir juré de vivre dans une ignorance totale des siècles passés, & de ne point s'embarasser de ceux à venir, renvoyant d'ailleurs tout le bien & le mal, qui arrivent, à Dieu, comme auteur de l'un & de l'autre.

Mœurs domi-
nantes.

Les autres mœurs ont pour fondement & pour règle les erreurs du Mahométisme & de l'Idolatrie. La superstition y tient le premier rang, & va de pair avec la lubricité. Dans presque tous ses projets, il est superstitieux; il porte des grigris composés d'une prière écrite par les Marabous, ou autrement par le

Ministre de sa Religion : cette priere est enveloppée d'un morceau de cuir qu'il porte à son col ; il en porte quelquefois dix à douze de cette façon , & il s'imagine que ces prieres , ainsi écrites , le préserveront de tout malheur , & le rendront victorieux de ses ennemis. Chaque grigri doit produire un effet particulier ; il le croit , & si le contraire arrive , comme en effet il arrive très souvent , pour lors il en rejette la faute sur le Marabou ; celui-ci , sur ce que cet Africain n'a pas eu assez de foi au grigri , ou sur ce qu'il n'est pas ami de Mahomet. Ensuite il retire les anciens grigris de ses mains , & lui en donne de nouveaux , en l'exhortant à y avoir plus de foi qu'aux premiers. Ici il consulte les Marabous sur l'avenir , sur les issues de ses entreprises , sur ce qui doit lui arriver. Là il en augure sur les dires de l'un & de l'autre des Marabous , sur le vol des oiseaux , sur la rencontre des animaux , sur la marche des

bêtes féroces, enfin sur une quantité prodigieuse de signes de fantaisie, & il agit en conséquence de la superstition qui le dirige. Quand il est trompé dans ce qu'il a pronostiqué, il dit que c'est Dieu ou Mahomet qui n'ont pas voulu que les choses arrivassent ainsi qu'il avoit prévu qu'elles devoient arriver.

Le Mahométisme, qui est établi chez les Nègres, est fort estropié. L'ignorance de ceux qui l'y ont introduit en est cause en partie, & le naturel libertin & ennemi de la contrainte de ceux qui l'ont embrassé, a achevé de défigurer cette Loi, qui, toute absurde qu'elle est, ne laisse pas d'avoir ses rigueurs. Ils n'ont ni Mosquée, ni jour de repos ou de fête, excepté leur Pâque ou Bairam, qu'ils appellent *Tabesquer*, qui suit une espèce de jeûne à leur mode.

Circoncision.

La cérémonie de la circoncision, admise par un grand nombre, est celle qu'ils pratiquent plus exactement; ils n'y exposent leurs enfans que quand ils

ont quatorze ou quinze ans , afin qu'ils soient plus en état de soutenir la douleur de cette opération , & qu'ils aient toute la connoissance nécessaire pour faire leur profession de foi.

Il est rare qu'ils fassent cette cérémonie pour un seul enfant , ou pour un petit nombre ; ils attendent qu'il y en ait un nombre considérable. Alors on fait avertir , dans tous les villages des environs de la demeure du Roi , afin que tous les Sujets & ceux des voisins & alliés y amènent leurs enfans. Le grand nombre de ceux qui doivent être circoncis rend la cérémonie plus éclatante. Tous les enfans qui ont été circoncis ensemble contractent une certaine alliance qui fait qu'ils se regardent comme freres le reste de leurs jours.

Il est de l'essence de la fête qu'elle ne se fasse pas en présence des femmes. Il y a , au préalable , une procession , à laquelle les Guiriots marchent à la tête

avec leurs instrumens, en battant la marche d'un pas grave, & sans chanter. Les Marabouts de tous les villages voisins les suivent deux à deux, vêtus de blanc, & armés de longues sagayes, ensuite ceux qui doivent être circoncis l'un après l'autre avec une grande sagaye à la main gauche. Ils sont accompagnés de parrains, qui serrent de témoins à leur profession de foi, & après cette longue procession, on passe à la cérémonie de la circoncision.

Tous prétendent que Mahomet, dans son Alcoran, n'a déchargé les femmes de la circoncision qu'afin qu'elles sçussent qu'elles n'avoient aussi rien à prétendre dans les douceurs de son prétendu Paradis. Mahomet ne prévoyoit pas, sans doute, quand il écrivoit cette Loi, qu'en privant les femmes des délices de l'autre vie, il les autorisoit à rechercher toutes celles de celle ci, soit qu'elles soient permises ou non. Il faut avouer que sa politique impie lui a

manqué au besoin, & que c'est en vain que les Docteurs de sa Loi ont voulu réparer cette faute, en accordant gratuitement, & par faveur, la circoncision aux femmes fidèles à leurs maris.

Dès que les enfans sont circoncis, ils sont obligés à l'exacte observance de toute la Loi. La priere journaliere, le Ramazam ou jeûne du Carême, les purifications, l'abstinence du vin & des liqueurs, en font partie. De tous les préceptes de cette Loi, aucun n'est si ponctuellement observé que celui de tromper & voler les Chrétiens. Si les Nègres observoient les autres comme celui-ci, ils pourroient se vanter, avec raison, d'être les meilleurs Mahométans de l'Univers.

La plûpart des Mahométans font cinq fois la priere pendant le jour ou pendant la nuit, &, le vendredi, qui est le jour de leur plus grand culte, ils la font sept fois; mais les Nègres Mahométans des côtes Françoises se contentent de la faire

Prieres des
Africains Ma-
hométans.

trois fois, ſçavoir, au point du jour, à midi, & au coucher du Soleil.

Le Marabou de chaque village a ſoin d'y appeller tout le monde : après qu'il les a aſſemblés tous pour cet effet à la place publique, & que là ils ont lavé leurs jambes, leurs pieds, leurs bras, leurs mains & leurs viſages, ils ſe mettent de file ſur pluſieurs lignes derrière le Marabou, dont ils imitent les geſtes & les ſingerieſ, autant qu'ils peuvent, dans les prieres qu'il fait à haute voix. Ils ſe tournent tous vers le levant, & après que tout le monde eſt placé, le Marabou étend les bras ; enſuite il ſe met à genoux, ſ'afſied ſur ſes talons, & prie en ſilence pendant un eſpace de tems, ſelon la dévotion qui ſemble le faire agir : il baiſe la terre, & recommence par trois fois la même cérémonie avec beaucoup de révérence & de gravité. Il trace un cercle ſur la terre avec le bout du doigt, où il décrit quelques lignes, & les baiſe, en appuyant

sa tête sur les paulmes de ses mains, & ses coudes sur ses genoux. Il fait une espèce de méditation, ayant toujours les yeux fixés vers la terre. Lorsqu'elle est finie, il prend de la terre, qu'il répand sur sa tête & sur son visage. Ceci fait, il recommence à prier tout haut, en touchant la terre avec la main, & la portant à son front, en disant, pendant cet exercice, plusieurs fois *Sama-lec*, qui veut dire, *Seigneur, je vous salue.*

Les Nègres Mahomérans sont obligés de jeûner pendant une Lune entiere, qu'ils appellent leur Ramazan. Ce jeûne, chez les Turcs & les Maures policés, n'arrive pas toujours dans la même saison, parce que leurs années étant lunaires & plus courtes de dix jours que la solaire, la Lune du Ramazan change tous les ans. Les Nègres ont fixé la leur à la Lune de Septembre, ou à l'équinoxe de l'automne. Dès que cette Lune paroît, ils la saluent, en lui présentant

Jeûne des
Nègres.

la main. Le reste des Nègres n'observe aucune Religion fixe : c'est un mélange de la Loi naturelle, de celle dictée par les passions & l'ignorance, par l'Idolâtrie & le Mahométisme, que chacun arrange à sa façon, & comme il lui plaît. Dès qu'ils ont fait cet arrangement à plaisir, ils soutiendront à l'univers entier qu'ils suivent la vraie Religion de Mahomet. C'est ce qui enfante ce nombre prodigieux de Sectes que l'on trouve parmi eux : Sectes qui les divisent, qui les font chanceler dans leurs sentimens, & qui fournissent une facilité étonnante pour leur conversion.

Leur luxure.

La luxure, ennemie universelle du genre humain, est telle chez les Nègres, qu'ils se la croient permise, & par-là, elle forme le plus grand obstacle à leur conversion. Il est aisé de les faire revenir de leurs autres erreurs, mais très difficile de les arracher à ce vice invétéré. Il n'y a qu'une solide persuasion des vérités du Christianisme,

qui puisse opérer ce grand effet, qui ne peut avoir lieu qu'après les avoir instruits des vérités de notre Religion. Dès qu'on y est parvenu, ils réfléchissent sur les peintures affreuses qu'on leur fait de ce vice, combien il deshonne l'humanité, & la confond avec la bête, sur-tout lorsqu'on leur prouve que la pureté de la Religion Chrétienne ne peut s'allier avec la corruption que produit la lubricité. Ce n'est qu'alors qu'ils ouvrent les yeux, & qu'ils abandonnent sérieusement leurs passions: car, comme nous l'avons remarqué, l'Africain est esclave de la Religion qu'il aura une fois professée, après en avoir été bien instruit, & il foulera tout aux pieds, pour en remplir les devoirs. Je ne parle qu'après les exemples que j'ai vus dans les conversions dont j'ai été le Ministre dans cette partie de l'univers.

Qu'on observe de près un Africain converti, soit qu'il assiste aux services divins, soit qu'il prie Dieu, on

le verra dans une modestie étonnante ; son respect & sa ferveur édifieront tous les spectateurs. Qu'on l'entende parler de Dieu ou de la Religion, la foi, l'adoration & le zèle sont peints dans ses discours : il ne paroît occupé que de ce grand objet, & ses mœurs sont composées sur les maximes de la Religion qu'il connoît.

La joie, qui lui est naturelle, occupe ce peuple, le détourne de la vûe de sa misère, & la lui fait oublier. Sensible aux moindres égards qu'on a pour lui, & aux moindres présens qu'on lui fait, il sacrifie tout pour témoigner sa reconnaissance : il est infiniment flatté dès qu'on ne le méprise pas, & content pour peu qu'on le flatte. En suivant ce principe, on obtiendra de l'Africain ce qu'on en désirera. On m'objectera que le Nègre veut être traité durement ; cela n'est vrai qu'au dire de ces personnes qui ne connoissent aucun ménagement pour qui que ce soit, & qui, enflées de

l'empire qu'elles ont sur leurs esclaves, les traitent avec une dureté excessive, & , par là, plongent ces misérables créatures dans le désespoir ; d'où il arrive qu'elles payent chèrement l'excès de leur inhumanité, parce que ces Nègres déserterent, ou ne font rien que par la contrainte.

Quant à moi, je soutiendrai toujours, ainsi que l'expérience me l'a démontré, que le Nègre, dans son pays, veut être traité avec douceur, & que la rigueur ne sert qu'à l'irriter, & à en faire un mauvais sujet, puisqu'étant maltraité, il ne se soumettra qu'à une force majeure, & désertera s'il le peut ; au lieu qu'en le traitant humainement, sans cependant avoir pour lui trop de complaisance, on en tire tous les services qu'il est capable de rendre.

Qu'un de nos petits Maîtres aille faire étalage de ses prétendus avantages auprès des Rois Nègres ; qu'il s'avise de vouloir dominer sur eux, ou prendre

un ~~ou~~, &, en même tems, qu'il propose à ces Rois certains traités, certains commerces ou certaines alliances; réussira-t-il? Non. Il sera méprisé & rebuté: à peine aura-t-il le tems de se retirer en sûreté. Sa commission sera manquée, parce qu'il ne connoissoit ni les mœurs, ni la façon d'agir des Africains, avec qui il faut de la simplicité, de l'ingénuité, & une confiance marquée, sans trop s'exposer. Il faut sçavoir se prêter aux mœurs du pays, & les louer: il faut enfin ne promettre que ce qu'on veut exécuter; sans quoi il ne faut plus avoir affaire avec eux: car ils perdront toute confiance en vous.

Conduite à
tenir avec les
Africains.

Il est rare de voir, parmi ce peuple, ce contraste de discussions & de contradictions que nous voyons tous les jours entre les Européens. Rien ne peut les porter aux excès de la jalousie, ni aux égaremens de l'ambition, qui sacrifie tout pour se satisfaire. Les biens, les honneurs, si recherchés parmi nous, leur

sont infipides ; les préséances, des fa-
tuités ; les fastes, des supercheries ; les
cérémonies & les complimens, des tour-
mens. La simplicité fait son partage.
Content de son sort, & d'avoir de quoi
vivre d'un jour à l'autre, il se moque
de nos usages, respecte les siens, &
coule ses jours dans la tranquillité d'a-
me que produisent la joie & les diver-
tissemens.

Les Nègres n'ont aucun bien-fonds :
tous leurs biens consistent en captifs &
en cases construites de joncs & de paille,
soutenues par des pieux ou fourches
qu'on appelle fourquilles ; en quelques
pagnes de coton, en quelques mou-
choirs, en quelque peu d'argent, qu'ils
renferment dans un mauvais coffre, en
quelques barriques de ris & de mil pour
leurs provisions, enfin en quelques pots
de terre & des paniers d'osier, qui font
tous leurs biens & tout leur ameuble-
ment.

Les Rois, chez qui j'ai été, & avec

Logement des
Rois.

lesquels j'ai mangé, ne sont pas plus commodément chez eux ; ils sont logés comme les autres Nègres ; ils sont distingués que par le grand nombre de leurs cases, qui néanmoins sont plus incommodes que celles de leurs Sujets, en ce qu'il faut se courber pour y entrer. En y arrivant, il faut traverser sept à huit cases, pour parvenir à celle du Roi. Dans chaque case, il y a un corps de garde composé de quelques factionnaires, dont le Chef vous conduit d'une case à l'autre. Enfin, arrivé à la case joignant celle du Roi, son Ministre vient vous recevoir, pour vous présenter au Prince, qui est assis par terre sur une natte de joncs, accompagné de quelques-unes de ses femmes & de ses Grands de son Royaume. Il vous reçoit avec une gravité majestueuse, & vous tend la main avec une inclination de tête. Son premier Ministre, qu'on appelle Grand Alquier, demande à vos Interprètes le sujet de votre voyage,

Reception que
font les Rois
aux étrangers.

ce que vous voulez du Roi. L'Interprète rend la réponse au Ministre, & celui-ci au Roi, à laquelle il répond phrase par phrase, & mot à mot. Il attend qu'on vous en rende toutes les parties, en demandant si l'on comprend ce qu'il dit: c'est ce qui rend les conversations longues & ennuyeuses. Après avoir fini la conversation, qu'ils appellent *palabro*, il appelle ses femmes, & il vous les présente avec tous les Grands de sa Cour. Sa favorite occupe, à droite, un fauteuil de quelques planches clouées ensemble. Son Alquier, ou Ministre, est à sa gauche, & l'étranger est vis-à-vis, & en face du Roi, sur un autre fauteuil. Les principaux de sa Cour sont assis sur des nattes, & forment le premier cercle, au milieu duquel est l'étranger avec ses Interprètes, qui restent debout. Le second cercle est formé par les autres femmes, qui restent aussi toutes debout; le troisième, par les Officiers distingués. Personne ne parle; il

n'y a que le Roi qui porte la parole à son Ministre, celui-ci aux Interprètes, & les Interprètes à l'étranger. Il en est de même lorsque l'étranger fait ses réponses ou ses demandes.

Le Roi & toute sa Cour n'ont pour habillement que des pagnes, qui est un nom générique qui signifie un morceau de toile de coton, composé de plusieurs bandes, dont les Nègres se servent pour faire des vêtements, & dont ils se couvrent. Elles ont une aune de Paris de largeur sur deux aunes & un quart ou deux aunes & demie de longueur. C'est l'ouvrage des Nègresses; elles sçavent les teindre en bleu & en noir, ou bien les laissent tout en blanc: on ne connoît que ces trois couleurs. Ceux qui les tissent ont de petits métiers fort simples, avec lesquels ils ne peuvent donner à leur toile qu'environ cinq à six pouces de largeur. Après qu'ils ont fait un nombre de ces bandes, ils les cousent ensemble, selon l'usage qu'ils veulent en faire

faire : il est rare qu'ils coupent leur toile. Les femmes s'entortillent une pagne autour du corps, quelques pouces au-dessus de la ceinture, & font rentrer le bout, qui se trouve dessus, entre l'étoffe & la peau. Cette pagne, qui leur va jusqu'au gras des jambes, & quelquefois plus bas, leur sert de jupes & de bas. Elles en mettent une autre sur l'épaule les jours de cérémonies, & en rejettent un bout sur la tête : pour lors, elles sont habillées de pied en cap sans autre façon & sans autre dépense, de manière qu'elles sont habillées & deshabillées dans un clin d'œil. Les hommes se passent de même une pagne sur les épaules, qui les couvre jusqu'au gras des jambes. Tel étoit l'habillement des Rois & de leur Cour, qui tous vont tête nue, & n'ont pour souliers qu'un mince morceau de cuir, en forme de sandalle de Capucins.

Les affaires étant finies, on fait au Roi les présens qu'on a eu soin d'annon-

Précautions
des Rois avant
de boire.

cer auparavant à son Ministre, qui
avant tout, en a informé son Chef. A
ceci succède la bouteille, soit de vin,
soit d'eau-de-vie. L'étranger doit en
boire le premier, pour prouver que la
boisson n'est point empoisonnée: après
en avoir bu, il la présente au Roi, qui
aussi, après en avoir bu, la passe à son
Ministre, & celui-ci aux autres; en sorte
qu'à chaque coup que le Roi boit, il
faut une nouvelle bouteille, mise à
l'épreuve par l'étranger. Bientôt la con-
versation s'égayé, pendant laquelle le
Roi, à proportion qu'il boit, vous fait
mille protestations d'amitié, & veut
épouser vos intérêts. Pourvû que le vin
& l'eau-de-vie soient en suffisance pour
lui & pour sa Cour, on obtient de lui
l'objet de sa commission; & si on sça-
voit le bien prendre par ce foible, on
tireroit de lui tout l'avantage qu'il peut
procurer: avantage très-essentiel au
commerce de la France.

Les premières Sultanes ne veulent

pas être oubliées dans les présens qu'on fait ; peu de chose les contente ; quelques mouchoirs à fond rouge en font tous les frais , qui ne sont point déplacés , sur - tout lorsqu'on a besoin des Rois.

Je me trouvai un jour , le soir , chez le Roi de Barre , qui me reçut à la lumière. Lorsque j'entrai dans sa case , après y avoir été conduit de case en case , ainsi que je l'ai déjà remarqué , il n'y avoit aucune lumière que celle du feu , qui étoit au milieu de la case , pour nous éclairer. Les gens de sa suite apportèrent un fagot de petits roseaux , pour servir de chandelle : ils en allumoient une poignée à la fois , d'autres ensuite qu'ils tenoient élevés à demi-hauteur d'homme. La flamme que donnoient ces roseaux nous éclairoit , en sorte qu'on brûla , de cette manière , trois ou quatre fagots de roseaux. Ceci est d'autant plus surprenant , que la cire est très abondante dans son Royaume , &

qu'elle ne s'y vend que 3 sols 6 deniers la livre.

Le Roi de Thin, ou autrement Barbesin, homme d'un esprit vif & pénétrant, entama une dissertation sur sa Religion & sur la nôtre, en promettant de ne rien prendre en mauvaise part de tous ce que je lui dirois. Il soutint ses idées avec toute la force dont il étoit capable. Je fis les plus grands efforts pour réfuter ses raisons, & lui persuader les vérités immuables du Christianisme; je réussis au point qu'il finit en me disant que, si la pluralité des femmes étoit admise dans notre Religion, il l'embrasseroit de tout son cœur. Il me demanda des reliques; je lui répondis qu'il les profaneroit. Il insista, en promettant qu'il les respecteroit au point qu'il les porteroit constamment sur soi, en disant que la foi qu'il y auroit le préserveroit de tout malheur.

Je reconnois, dit-il, le grand Dieu
que vous adorez; je sçais que Maho-

» met n'étoit qu'une de ses créatures &
 » un homme comme moi. Nonobstant
 » cela, je ne puis abjurer sa Religion,
 » sans cesser d'être Roi. Mes Sujets mê-
 » mes m'expulseroient de la Royauté.
 » Tu n'as, ajouta-t-il, qu'à les conver-
 » tir, si tu peux; je t'assisterai, en leur
 » faisant connoître que leur conversion
 » me fera plaisir. Si tu veux rester dans
 » mon Royaume, tu peux choisir un
 » lieu commode; j'y ferai bâtir une
 » case, & j'aurai soin de pourvoir à
 » tes besoins. Je lui fis voir que je ne
 pouvois accepter ses offres, & je l'en
 remerciai.

Ce Roi s'irrita contre ceux qui avoient
 été chargés de lui payer ses redevances
 annuelles, qu'on appelle coutumes, au
 point qu'il étoit décidé d'enlever le
 Comptoir François qui est à Porrudal,
 dans son Royaume, où j'arrivai au mo-
 ment qu'il alloit exécuter son dessein.
 Je lui en demandai les raisons; & après
 une longue explication, je l'appaisai,

tant par mes réponses que par les présents que je lui fis à mes frais ; je lui donnai à dîner, en attendant le moment favorable pour achever la reconciliation, qui se fit à la fin du repas, & qui fut confirmée par le serment qu'il fit d'être constamment le vrai ami & le fidèle allié des François. Il exigea de moi pareil serment, &, par-là, la paix fut rétablie en son entier. Sur le champ, il congédia les troupes qu'il avoit amenées avec lui, pour faire son exécution. Il m'en arriva autant avec le Roi de Barre, pour les mêmes raisons. Il y a si peu de différence entre leur Cour, que ce feroit répéter ce que j'ai dit ci-devant, si je détaillais ce qui compose celle de ce dernier. Il n'est plus riche que l'autre, qu'en ce qu'il a plus de Sujets & un Royaume plus étendu dans le centre de l'Afrique ; il a, en tems de guerre, quatre mille hommes d'infanterie, & quelques mille hommes de cavalerie. Leurs chevaux sont d'une vi-

Armées des
Négres.

resse & d'une force accomplie ; ils sont de la taille entre le Huard & le Dragon : on ne les ferre jamais. Ils coûtent quinze, seize, dix-sept & dix huit captifs chacun. Les Maures en font un commerce avec tous les Rois de la côte, qui, presque toujours, sont en guerre entr'eux. Le moindre prétexte suffit : celui de faire des prisonniers, pour avoir des captifs à traiter contre des armes, de la poudre, du plomb & de l'eau-de-vie, est très-fréquent.

Un jour de bataille, ils rangent leurs armées. Si l'infanterie doit combattre, on la met en ligne sur un homme de hauteur, avec des pelotons par derrière, ou pour faciliter le ralliement, au cas qu'elle soit battue, ou pour favoriser la retraite. Dans cette disposition, ils

Combats des
Nègres.

approchent l'ennemi de bien près, & s'ils ne se servent pas d'armes à feu, ils ne s'en éloignent que de la longueur de leurs sabres, de leurs lances, ou de leurs sagayes, qu'ils lancent avec autant de

force que d'adresse. Il n'y a que le commerce avec les Européens qui ait introduit chez eux les armes à feu, dont ils se servent rarement dans les batailles rangées, parce que la plûpart les méprisent, & les regardent comme des instrumens plus propres à des lâches qu'à des gens de cœur. » N'est-ce pas une » trahison, disent-ils, de tuer un homme, sans s'en approcher qu'à une distance où à peine on peut le distinguer « ? La cavalerie, rangée par pelotons, forme la seconde ligne, & elle ne combat jamais sur un grand front, mais par petits pelotons, qui courent sur l'ennemi, & qui, quand ils sont repoussés, se rallient aisément, & recommencent le combat, peu jaloux de perdre ou de gagner du terrain, parce qu'il ne s'agit pas d'en conquérir sur l'ennemi.

Le Roi est à la tête de l'armée avec ses Généraux & les Grands de sa Cour. Le Général en chef reçoit les ordres du

Roi, & les communique à l'armée. Si elle est battue, le Roi n'oseroit fuir sans un ordre exprès du Général, puisqu'il seroit regardé comme un lâche; &, en conséquence, il seroit détrôné sur le champ, comme incapable d'être Roi. Il a, à ses côtés, ses successeurs ou héritiers présomptifs, qui sont soumis à la même Loi. Le combat est fini en une heure de tems. Le victorieux poursuit le vaincu, fait sur lui autant de prisonniers qu'il peut, qui sont ensuite vendus sans exception, ni acception de personne. Le Roi même seroit vendu captif aux Européens, s'il étoit fait prisonnier, à moins qu'on ne payât sur le champ une rançon à discrétion. Les combats d'infanterie sont assez rares, parce que la plûpart de leurs guerres ne sont que des incursions dans les Royaumes de leurs voisins, pour y faire des prisonniers, pour avoir des captifs à traiter. Ils combattent donc le plus souvent avec leur cavalerie, qui est bien

montée, & qui, pour avoir plus d'avantage, se sert d'étriers fort courts, qui leur donnent la facilité de se lever debout, de frapper avec plus de force, & d'atteindre plus loin. Rien ne les gêne, ni leurs armes, ni leurs habillemens, ni leurs munitions; ils sont comme enchâssés dans leurs selles.

Après la victoire remportée, les Rois voisins avertissent le vainqueur de cesser ses poursuites, & de donner la paix au vaincu; sans quoi ils lui déclarent la guerre, pour l'y contraindre, afin que ce vainqueur n'étende pas trop loin son domaine, & ne devienne trop formidable; en conséquence de cet établissement, il est forcé de faire la paix. Le prix des captifs, faits pendant la guerre, se distribue aux Soldats, auxquels il appartient de droit, & qui déserteroient tous, si on leur en faisoit tort. Le Roi prend, hors la totalité, les marchandises qui lui conviennent pour son usage, & rien de plus. Le reste se partage. En-

suite chacun retourne chez soi, excepté les Soldats de la garde du Roi, qui sont régulièrement au nombre de trois cens ou environ, qui font le service pendant un tems, après lequel ils sont relevés par d'autres.

Ceux qui meurent dans le combat, ou après, sont pleurés pendant vingt quatre heures avec des cris & des hurlemens épouvantables. Il en est de même pour tous ceux qui meurent d'une mort naturelle: les femmes, les enfans, les parens, les amis, les voisins s'assemblent pour jeter ces cris lugubres, & si extraordinaires, qu'on diroit qu'ils sont tous dans le délire & dans une espèce de rage, tant leurs mouvemens & leurs contorsions sont violentes. Ils ne boivent ni ne mangent pendant toute cette scène, après laquelle ils inhument les cadavres; & un instant après cette inhumation, ils se livrent à une joie excessive, aux divertissemens & à la danse.

Façon de pleurer les morts.

A la mort du Roi, ces cris & ces hurlemens durent pendant trois jours; tous ses Sujets se rendent au-lieu où il est mort, pour le pleurer. A les voir, on diroit qu'ils sont réellement frappés de la plus vive douleur; les larmes leur coûtent si peu, qu'il faut qu'ils en aient toujours une grande provision de commande.

Quoique la plupart des Nègres non convertis regardent Mahomet comme un Dieu, & qu'ils prétendent professer sa Religion sans la connoître, & être, chacun en particulier, le vrai Disciple & le vrai Interprète de cet Imposteur; ils se sont fait une Religion particulière & différente l'une de l'autre. C'est ce contraste de Religion & d'opinions bisarres, qui les déconcerte & les rend chancellans & peu assurés dans leurs erreurs. Ceux-ci veulent que Mahomet soit le vrai Dieu de l'Univers: ceux-là le reconnoissent pour un grand Prophète, l'ami intime & le dispensateur des dons

Différentes
opinions sur
Mahomet.

du Créateur du Ciel & de la Terre, qui veut qu'on adore Mahomet, & qui n'accordera aucune grace ni salut que par son intercession. D'autres prétendent qu'il est vrai qu'il étoit homme créé comme eux, mais que le Dieu Créateur lui a confié sa toute-puissance; & dès qu'il les protège, ils croient leur sort assuré. Enfin une grande partie ne le reconnoît en rien, & ne suit que la loi des passions. Les uns boivent du vin; les autres s'en font un crime énorme. Les uns prient Mahomet simplement; les autres le prient d'intercéder pour eux, & d'autres ne prient point du tout. Ils disent, pour raison, que Mahomet n'a pas besoin de leurs prieres, & que le prier feroit le molester. Dans chaque village, ils ont leurs Marabouts, Ministres de leur Religion, qui tiennent le premier rang après Mahomet: ils sont en telle vénération, qu'ils font aisément passer leurs rêveries pour des avertissemens, des prédictions & des révélations faites

Vénération
pour les Marabouts.

par Mahomet même, à qui ils se flattent de parler quand ils veulent, mais toujours en secret; en sorte que ces Marabous ignorans composent les articles de la Religion selon leur bon plaisir. Ce peuple, naturellement superstitieux & continuellement nourri de superstitions, croit ce qu'on lui dit. Il ne peut être instruit d'ailleurs ni par la lecture, il l'ignore absolument, ni par des raisonnemens suivis, il n'en est point capable. Les Marabous lui dictent donc telle Religion qu'ils veulent, & ceux d'un village à l'autre sont toujours en dispute sur la différence de leur doctrine, parce qu'ils prétendent, chacun en particulier, enseigner la vraie Religion de Mahomet, qu'ils ignorent absolument eux-mêmes.

Leurs sentimens sur l'éternité.

Quant à l'éternité, je dois ajoûter à ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, qu'ils croient que, comme leur première vie n'a été qu'un tissu de misères & de contradictions, elle sera

la cause de la félicité dont ils doivent jouir dans la seconde, & qu'ils ne meurent que pour renaître bientôt plus heureux. D'autres prétendent qu'après leur mort, ils vont servir Mahomet dans son Royaume, qui, selon les uns, est dans le Soleil, selon les autres, dans la Lune; c'est ce qui fait qu'ils se souhaitent si souvent la mort, & que, lors des événemens ou des malheurs qui leur arrivent, pour se soustraire à tout chagrin, ils s'empoisonnent ou se poignent, dans la persuasion qu'ils vont servir Mahomet, & que leur sort sera plus heureux. La plûpart croient que Mahomet reçoit leurs ames à la sortie de leurs corps, & qu'il les présente à Dieu, pour les rendre heureuses. Aucun d'eux n'a une idée fixe de l'éternité; ils ne peuvent comprendre comment on peut toujours être. Ils assurent qu'on ne peut être malheureux que dans ce monde: aussi font ils peu de cas de leur vie; & c'est ce qui contribue beaucoup à les rendre

braves dans les batailles. Comme chaque Royaume, même chaque village, a une croyance différente qui les acharne les uns contre les autres, & fait qu'ils se méprisent souverainement; ils s'accusent alternativement d'être infidèles à Mahomet, d'avoir changé & corrompu sa Religion. Ceux qui regardent Mahomet comme un Dieu, décrivent ceux qui reconnoissent un Être suprême au-dessus de lui: ceux-ci traitent les premiers de misérables & de corrupteurs de la vraie Religion; enfin chacun, en particulier, veut avoir la vraie foi, & prétend que tous les autres se trompent.

C'est une maxime de leur Religion de ne rien sçavoir, d'ignorer tous les siècles passés, de n'avoir d'autre histoire que celle que leur répètent, sur l'Alcoran, leurs Marabous, qui seuls sçavent ou osent écrire. Ils n'écrivent que pour composer certaines prières, qu'on appelle grigris, que les Nègres portent sur eux, comme des préservatifs contre

les événemens fâcheux. Quant au reste, il ne se passe, parmi le peuple, aucun acte, aucun monument par écrit; on n'y connoît aucune des formalités usitées en Europe, & on vit dans une profonde ignorance, de laquelle ils ne peuvent sortir, parce que l'un ne peut instruire l'autre.

Les Maures, qui sont les Pharisiens du Mahométisme, se donnent des peines infinies pour faire des profélites dans la Nigritie, où ils n'ont pas mal réussi, puisqu'ils ont infecté de leurs rêveries la plûpart des Nègres de leur voisinage, & ceux qui commercent avec eux. Ce sont eux qui ont répandu le Mahométisme par toute l'Afrique. On les appelle tantôt Maures, tantôt Arabes: en les appellant Maures, il semble qu'on suppose qu'ils descendent des peuples qui habitoient autrefois les deux Mauritanies, la Césarienne & la Tingitane, qui furent chassés par un déluge d'Arabes ou de Sarrazins qui inonderent

l'Afrique dans le milieu du septième siècle, & qui poussèrent leurs conquêtes jusqu'aux extrémités les plus occidentales de l'Afrique; ou bien l'on suppose que leurs ancêtres étoient véritablement ces mêmes Sarrazins conquérans de ces vastes pays. De quelque manière que la chose soit, on peut les appeler Maures, du nom de leur demeure, & Arabes, à cause de leur origine; car, se faire Maure ou Mahométan, c'est la même chose. Tous ces Maures reconnoissent le Roi de Maroc, & le regardent comme leur Chérif.

Les Arabes
descendent
d'Ismaël.

Les Arabes descendent d'Ismaël, fils d'Abraham, & de sa concubine Agar. C'est pourquoi on ne les connoissoit autrefois que sous les noms d'Agariens & d'Ismaélites. Ils ont pris depuis celui de Sarrazins, beaucoup plus noble que le premier, parce qu'il semble les faire descendre de Sara, femme légitime d'Abraham. Dieu avoit promis à ce saint Patriarche qu'il seroit le pere

d'un grand peuple : il l'a été en effet, puisque sa postérité est encore aujourd'hui très nombreuse : elle l'a toujours été de telle sorte, que, sans parler de ce vaste pays, auquel elle a donné son nom, qui est situé entre la mer Rouge & le golphe Persique, que l'on appelle l'Arabie, elle a envahi la plus grande partie de l'Afrique depuis l'Egypte jusqu'à l'Océan Occidental, après s'être établi dans la Palestine, dans la Syrie, dans la Mésopotamie & dans tous les pays des environs. Les Arabes ont été long-tems maîtres d'une bonne partie de l'Espagne ; & , sans la valeur de Charles Martel, ils en auroient peut-être fait autant en France.

Le Mahométisme, que les Arabes, Sarrasins, Agaréniens, Ismaélites, ou comme on voudra les appeller, porterent avec eux en Afrique, ayant été embrassé par une partie des Africains naturels, ils s'unirent, & ne firent, à la fin, qu'un peuple professant la même

Ils portent en
Afrique le Ma-
hométisme &
leur langue.

Religion , & parlant la même langue ; c'est à dire , l'Arabe , que l'on reconnoît aisément , quoique défiguré par les différens dialectes de ce vaste pays. Cette langue est , sans contredit , la plus étendue qu'il y ait au monde , puisqu'elle est la langue vulgaire des trois Arabies , de la Palestine , de la Syrie , de la Mésopotamie , de l'Égypte , des côtes d'Abex & d'Arien , des Royaumes de Tripoli , de Tunis , d'Alger , de Fez , de Maroc , de Tafillet , de ces pays immenses qui sont aux environs & au Sud des montagnes dites Atlas jusqu'au Niger. Elle est la langue sçavante de tous les lieux où le Mahométisme est établi en Europe , en Asie & en Afrique , puisqu'on ne peut lire l'Alcoran , chez les Mahométans , qu'en cette langue , qui est si défigurée en Afrique , que les habitans d'un Royaume n'entendent point la langue des Royaumes voisins.

Le Mahométisme n'a pas toujours

été la Religion des Arabes ; ils ne sont soumis que par la violence que Mahomet, leur compatriote, leur a faite, pour leur faire recevoir ses rêveries ; mais, en quittant leur ancienne Religion, ils ont conservé leurs mœurs & leurs coutumes, & les ont portées & introduites dans tous les pays où ils se sont établis ; de sorte qu'ils sont partout les mêmes. Qui voit ceux d'Afrique, voit ceux de Palestine, d'Egypte, de Syrie & d'Arabie. Ils sont tous voleurs de profession : c'est un art qu'ils exercent depuis si long-tems, que le titre de voleur ou d'Arabe est synonyme ; il l'est même dans l'Ecriture sainte. Ce métier, qui les rend redoutables & odieux à tout le monde, est cause qu'ils craignent toujours d'être attaqués & punis par ceux qu'ils ont dépouillés : c'est ce qui les empêche de se renfermer dans les villes où ils pourroient être surpris. Ils aiment mieux camper sous des tentes ou quelquefois

Ils ont des baraques légères, pour être toujours prêts à décamper pour d'autres lieux déserts & éloignés, dès qu'ils ont quelques soupçons qu'on doit les attaquer ; ou pour courir au pillage, lorsqu'ils sont avertis qu'il y a quelque butin à faire. Tous les Nègres ont conservé religieusement ces belles coutumes de leurs ancêtres. Ils campent tous sous des cases de jonc & de paille ; &, selon les saisons, ils s'approchent ou s'éloignent des côtes de la mer ou des fleuves.

Nègres Idolâtres.

Les Nègres Idolâtres sont tellement divisés dans leur culte, qu'il seroit difficile de le déterminer ; eux-mêmes en seroient fort embarrassés, puisque ce culte est absolument extravagant. Leur Idole principale est une petite figure qu'ils appellent Chine. La difficulté est de sçavoir où elle est, d'où elle vient, & ce qu'elle fait. Elle n'est pas seule ; car chaque particulier prend indifféremment pour son Dieu ce que son

imagination lui présente. Les arbres
 consacrés en leur maniere sont ou les
 Dieux, ou les demeures des Dieux, à
 qui ils font des sacrifices de bœufs, de
 chiens, de coqs, qu'ils engraisent avec
 beaucoup de soin & de précaution.
 Après qu'ils sont tués, & que leur sang
 a été répandu, partie au pied & autour
 de l'arbre, & le reste répandu par as-
 persion sur les branches, on coupe la
 victime en pièces, dont chacun em-
 porte chez soi sa part, où on la mange.
 Les Dieux n'en ont que les peaux & les
 cornes, que l'on attache aux branches
 des arbres, en témoignage du sacrifice.
 Ils ne font aucune affaire de consé-
 quence, sans consulter ces Dieux, qui
 leur promettent constamment ce qu'ils
 désirent, quoique très-souvent ils n'ef-
 fectuent rien de leurs promesses, &
 que ceux qu'ils ont voulu protéger,
 soient entièrement écrasés, tant par la
 mort, que par les malheurs fréquens
 qui leur arrivent.

Dans bien des endroits , lorsque le Roi meurt , les femmes qu'il a le plus aimées , & les esclaves qu'on croit le plus nécessaires pour le servir ou le divertir dans l'autre monde , sont égorgés & enterrés auprès du lieu où on doit mettre le corps du Prince. Ceci fait , on met le cadavre du Roi dans une bière faite de roseaux très-proprement tressés ; & quatre des plus forts Seigneurs le portent en cérémonie au lieu de la sépulture. Ce n'est que depuis peu qu'on a commencé à abolir cette manière sanglante d'ensevelir les morts chez les Idolâtres , qui sont les plus aisés à convertir ; car , pour peu qu'on sçache les persuader , on en vient aisément à bout , parce qu'ils n'ont aucun culte fixe & réglé.

Lorsqu'un Roi Idolâtre veut consulter son Idole sur une affaire de conséquence , il se fait précéder par des joueurs de flûte , pour annoncer son arrivée. Ses femmes & les Grands de
sa

sa Cour le suivent ; & , dès qu'il est parvenu à l'arbre qu'il veut consulter, arbre qu'on regarde , dans le pays , comme une Divinité , parce que les Dieux y font leur demeure , toute la Cour fait un cercle autour de l'arbre : le Roi & ses femmes s'en approchent de plus près. Un Prêtre des Idoles , vêtu fort bisarrement , avec quantité de grelots & de sonnettes , présente au Roi la moitié d'unealebasse pleine de vin de palme. Le Roi la soutient avec sa main gauche : ses femmes y courent tremper leurs mains droites , ainsi que tous ceux qui l'accompagnent. Alors le Roi parle à l'arbre & aux Divinités qui doivent y être nichées , leur détaille les circonstances pressantes où il est , & leur demande leur avis sur ce qu'il doit faire. Ensuite il jette , par aspersion , du vin sur l'arbre , dans lequel vin tout le monde a trempé ses doigts. Il fait égorger un bœuf , pour l'offrir en sacrifice ; & , en ayant reçu le sang dans le

~~vasc~~ qui avoit été rempli de vin, il le répand autour de l'arbre : ensuite le Roi garde un profond silence, & , un instant après, il publie ce que l'arbre lui a dicté comme un oracle de la Divinité. Dès qu'il a achevé de parler, tous ceux qui sont présens pouffent des cris de joie à pleine tête, & se livrent aux divertissemens avec d'autant plus d'empressement, que ces oracles complaisans leur sont toujours favorables.

La liberté qu'ont les Nègres Mahométans d'avoir plusieurs femmes, ou plutôt plusieurs concubines, ne s'étend pas jusqu'à prendre les deux sœurs pour femmes ou concubines. Cela est, au contraire, très-expressément défendu par la Loi ; & celui qui s'en aviseroit, sans exception de personne, ne seroit pas en sûreté ; car tous les Nègres tomberoient sur lui, & , en un moment, c'en seroit fait.



CHAPITRE III.

Observation sur les usages locaux.

LES Nègres sont tous égaux ; il n'y a , parmi eux , aucun pauvre. Tout ce qu'ils ont est en commun. Si l'un manque de vivres , il va prendre sa nourriture chez l'autre , & mange chez qui il se trouve. Ils n'ont que leurs cases ou habitations en particulier , & ne sont distingués que par deux avantages qui les mettent à leur aise. Le premier est de descendre de la famille Royale ; ceux-là sont respectés parmi les autres , à peu près comme la Noblesse en France , & on les appelle les Grands du Royaume. Le second est le nombre des captifs qu'ils ont , qui travaillent sans cesse pour eux , & qui , par - là , les exemptent de travailler eux - mêmes. Les femmes n'ont d'autres occupations que de préparer à manger , d'accom-

moder & filer le coton , qui abonde dans le pays , & qui est d'une excellente qualité , & cela avec une telle indolence , que le travail ne doit pas leur être à charge. Chaque Nègresse, femme ou fille, maîtresse de cases, a, à sa suite, une captive qui l'accompagne partout où elle va , en la suivant à quelques pas de distance ; & , dès que la maîtresse s'arrête , l'esclave s'approche pour l'éventer avec un mouchoir ; en sorte qu'elle se fait servir avec une exactitude rigoureuse. Les soirs & les matins, les captifs vont saluer leurs maîtres & maîtresses, en courbant le genou jusqu'à terre , avec une profonde inclination , qui tient beaucoup de l'adoration. Pour lors le maître & la maîtresse leur donnent la main , avec les ordres pour le travail auquel ils les destinent ce jour là.

La succession
des Rois.

Dans la succession des Rois, le fils aîné ne succède pas au pere , à moins que ce dernier n'ait aucun frere : dans

ce cas , le fils succède. La Loi est donc que le frere du Roi , aîné après lui , succède de droit ; après celui ci , le second , ainsi du reste. Chaque Roi a toujours une telle quantité de freres , qu'à sa mort , il s'en trouve assez pour le remplacer ; ce qui fait que ses propres fils ne succèdent que lorsqu'il n'y a plus de freres du Roi. Pour lors , c'est le premier fils du Roi mort , ou , à son défaut , le second , ainsi du reste , qui succède , & l'on ne retourne aux fils du Roi mort , pour la succession , qu'à défaut des freres du Roi. Pour lors , tous les Grands du Royaume s'assemblent , pour proclamer Roi celui qui a droit de l'être.

Il n'est Roi que pour commander à ses sujets , & se faire exactement obéir ; car , du reste , il ne paroît ni plus riche , ni plus opulent que ses sujets , qui lui fournissent chacun , à leur jour marqué , le nécessaire pour la subsistance. On ne le distingue que par sa garde , par le

nombre de ses cases & celui de ses femmes, dont la première est Sultane : il l'épouse, selon ce qui est prescrit par le Mahométisme du pays, ou par des Loix que les passions & l'ignorance ont enfantées. La fête dure trois jours, à laquelle presque tous ses sujets assistent, après avoir fait leurs présens au Roi. Ces trois jours passés dans la danse & les divertissemens, chacun retourne chez soi. Les enfans mâles de cette première Sultane sont légitimes, & ont un droit réel à la Royauté, ensuite ceux de la seconde, que le Roi déclare simplement être une de ses femmes, ainsi du reste ; & les enfans de celles qu'il n'a pas déclaré être ses femmes, n'y ont aucun droit, mais sont appellés Grands du Royaume de la seconde classe, en ce que les Grands du Royaume de la première classe sont déclarés légitimes, & ont droit, chacun à leur tour, à la Royauté. Jamais les filles ne succèdent ; elles ne peuvent régner. Outre la Loi,

la quantité des enfans mâles qui ont droit tour à tour à la Royauté, leur en ôte toute espérance. On ne les marie qu'avec des Rois ou fils de Rois, ou tout au plus avec ceux qui en descendent; & ceux qui veulent les épouser, loin de recevoir de leurs peres la moindre dot, sont obligés de convenir avec ces derniers, de la qualité & quantité de présens qu'ils leur feront, pour avoir leurs filles en mariage; &, au moment même que les présens sont faits & acceptés, le mariage est conclu.

Il en est de même pour tous les sujets du Roi, ils ne jouissent du privilège, soit de préséance, soit de possessions annexées à leurs familles, que dans l'ordre que je viens d'établir.

Les Nègres se marient avec peu de cérémonies. Les peres qui ont des filles sont bien plus heureux sur cet article qu'en Europe, où l'on ne les marie qu'en donnant de l'argent ou une valeur appréciable à ceux qui veulent bien s'en

Mariage de
Nègres.

charger ; au lieu que , dans ce pays , chez les Rois mêmes , les peres , les meres ou les parens en retirent de ceux qui s'en chargent. Lorsqu'un homme veut avoir une fille pour sa femme , il va trouver le pere ou la mere de la fille , ou , à leur défaut , ses parens , à qui il déclare le choix qu'il a fait , & convient du présent qu'il doit leur faire , qui est toujours proportionné à ses moyens & facultés , à l'âge & à la beauté de la fille. Quand il a livré le présent dont on est convenu , on lui livre la fille. On ne fait point de crédit. On la mene à sa case ; & , dès qu'elle y a mis le pied , elle est censée sa femme. A ceci succèdent pendant trois jours , aux dépens du nouveau marié , la danse & les divertissemens , qu'on appelle *folgar*.

Lorsqu'un homme a plusieurs femmes , ce qui arrive toujours , à moins qu'il n'ait pas le moyen d'en acheter , il donne à chacune une case à part , où elles élèvent leurs enfans , vivent en

particulier, & font leur petit négoce.

Le mari, s'il est homme rangé, a soin de fournir à chacune le mil & le ris qui lui sont nécessaires pour sa subsistance & celle de ses enfans pendant l'année; & les femmes, par semaines, tour à tour lui apprêtent à manger & à coucher. Elles en ont un soin extrême pendant ce tems-là, pour ne point payer chèrement les fautes qu'elles commettraient, puisque leurs rivales en profiteroient en habiles femmes.

Femmes mariées.

Aussi est-il rare qu'on ait quelque chose à leur reprocher sur cet article. Elles ont soin de faire présent, tous les ans, d'un habit à la mode du pays à leur mari; il consiste en deux pagnes, & l'émulation, entr'elles, est si grande sur cet objet, que c'est à qui le filera & le teindra mieux, & marquera plus d'empressement à le bien faire.

Un pere de famille étant mort, tous ses enfans, soit qu'ils viennent des femmes qu'on peut regarder comme

Partage de biens.

légitimes, parce qu'il les a achetées & payées, soit qu'ils soient nés de celles qui ne passent que pour concubines, parce qu'elles sont des esclaves étrangères, gagnées à la guerre, ou enlevées par la force, en un mot qui n'ont point été regardées comme femmes; tous ces enfans, dis je, partagent également les biens du pere.

Quelques voyageurs ont écrit que les Négresses accouchoient sans douleur, & cela sur ce qu'elles ne disent mot dans le tems de leur accouchement. C'est une erreur; elles sont de chair & d'os comme les autres femmes; la malédiction que Dieu a prononcée sur Eve s'est répandue sur elles avec le péché originel, & ne les a pas plus épargnées que les autres femmes; mais elles ont de la fermeté & de la patience. Elles se font un point d'honneur de ne pas témoigner au dehors qu'elles souffrent la moindre peine. Une femme, quelque jeune qu'elle

soit, se croiroit deshonorée à jamais, si elle avoit laissé échapper quelques cris; sa famille même ne voudroit plus la voir; en un mot, elle ne pourroit plus, après cela, avoir aucun commerce avec le monde, ni avec son mari. C'est pourquoi elles se contraignent si bien, qu'on ne sçait qu'une femme est accouchée, que quand on la voit porter son enfant à la riviere ou à la mer, où elle va le laver, & où elle se lave elle-même. On ne sçait ce que c'est que d'emmailloter les enfans; on laisse agir la nature en toute liberté, & elle conduit si bien ces petites créatures, qu'on n'en voit ni de bossues, ni de crochues, ni de boîteuses, ni d'estropiées, comme on en voit en France & ailleurs.

Les meres aiment tendrement leurs enfans, pendant qu'ils sont petits; elles ne les quittent jamais; elles les portent partout, attachés sur leurs épaules avec une pagne. Elles les allaitent l'es-

pre de deux ans , pendant lesquels elles n'ont aucun commerce avec leurs maris. Ces enfans croissent très-promptement par cette raison peut-être , & plus , si tant est encore , à cause de la grande chaleur du pays. Il y a fréquemment des filles nubiles à dix ou onze ans , & les garçons le sont presque aussitôt.

Qu'un Nègre soit malade , il boit & mange à l'ordinaire. Si on demande comment il se porte , fût-il à l'agonie , on répond qu'il se porte bien. Il seroit deshonoré , si , lorsqu'il souffre à l'extrême , il témoignoit la moindre douleur. J'en ai vû accablés de coups , amarrés sur un canon , d'autres suspendus en l'air , soutenus par quatre hommes qui les soulevoient par les mains & les pieds , toute leur chair en lambeaux , à force de coups , & ne pas donner à connoître qu'ils souffroient. La faim seule les contraint de semer du mil & du ris. La nécessité qu'ils se font

de fumer les oblige de cultiver du tabac. Le besoin de se couvrir leur fait planter du coton, & faire, en se divertissant, quelques pagnes; mais ils ont trouvé le secret de ne point s'ennuyer du travail, quelque nécessaire & pressé qu'il soit: ce secret est de le quitter long-tems avant qu'il les fatigue.

L'hospitalité est ce qu'ils ont de meilleur; elle ne peut être ni plus générale, ni plus gracieuse, eu égard au pays. Ils n'ont rien à eux; tout est en commun, sans gêne & sans contrainte. Blanc ou noir qui, en voyageant, va chez eux, connu ou non, peut entrer librement dans la première case qu'il rencontre. Dès qu'il arrive, on le salue, on lui demande son nom, d'où il vient, où il va; sur le champ, on lui présente du lait ou du vin de palme; on lui donne du tabac pour fumer, & quand l'heure du dîner ou du souper est arrivée, on le convie à manger; on l'entretient pendant le repas & après, & lorsqu'il veut

se reposer, on lui donne un lit fait selon la coutume du pays. Enfin, lorsque l'étranger veut partir, il en est quitte en disant à ses hôtes qu'il prie Dieu de les conserver en santé. C'est ce qui fait que, lorsque les Nègres voyagent, ils n'ont besoin ni d'argent, ni de provision de vivres, puisqu'ils trouvent partout leur subsistance avec agrément, selon les usages du pays. Si l'hôte n'a pas de quoi bien traiter ce voyageur, de quelque nation qu'il soit, tous les habitans du village contribuent & donnent ce qu'ils ont pour le bien traiter, en congratulant l'hôte d'avoir reçu l'étranger ou le voyageur. J'ai toujours admiré ce fond d'humanité & de charité naturelle qui donnent tant de facilité pour vivre, & n'être point exposé à la disette, aux reproches & à tant d'autres inconvéniens où le besoin réduit les pauvres des Nations les plus policées, parmi lesquelles il faut ou mendier son pain, ou périr de misère.

Rien n'est plus simple & moins chargé de cérémonies que les mariages des Nègres. L'Alcoran, qu'ils ne connoissent pas, & qu'ils prétendent suivre, leur permet, disent-ils, de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, & de les répudier dès qu'elles commencent à leur déplaire. C'est un moyen efficace pour fixer l'humeur inconstante des femmes d'Afrique; & s'il s'accommodoit avec les Loix du Christianisme, l'usage n'en seroit pas en oubli chez bien des gens. Aussi-tôt le mariage conclu, le mari ordonne à l'épouse de le servir: elle obéit à ses ordres avec exactitude, & elle se regarde comme une esclave honnête. Après que son mari a soupé, elle soupe à son tour, & non avant; car elle n'a pas l'avantage de pouvoir manger avec son mari, quelque amitié qu'il ait pour elle. La qualité de femme donne celle de servante, au moins sur cet article.

Sujettion des
femmes envers
leurs maris.

Les Rois & les Seigneurs qui on

Précautions
des Rois avec
leurs femmes.

plusieurs demeures, séparent leurs femmes autant qu'ils peuvent, & les partagent dans leurs différentes habitations, afin qu'elles ne se voient que rarement, & que, changeant eux-mêmes de domicile de tems en tems, ils trouvent un ménage complet dans tous les lieux où ils jugent à propos de faire quelque séjour. Si une de ces femmes ou concubines s'oublioit un moment, elle seroit sur le champ punie de mort, ainsi que son complice. Point de pardon ni de miséricorde sur ce chapitre.

Quoique la condition de toutes ces femmes soit assez égale par rapport à leur mari ; on ne laisse pas de remarquer de la distinction entr'elles. La première mariée sur-tout, si elle a des enfans mâles, est la maîtresse de la maison ; elle en fait les honneurs, & si elle est de qualité, elle sçait très bien se rendre ou faire rendre ce qu'elle croit lui être dû. Elle ne peut être répudiée que pour cause d'infidélité, pri-

vilége que n'ont point les autres, femmes, qui sont chargées de tout le travail de la maison, & qui, quand leurs maris sont en conversation ou dorment, doivent chasser les maringouins, espèce d'insectes, semblable à celle que nous appellons en France cousins, mais plus mordante que celle-ci, qui les importuneroient, troubleroient leur sommeil, & les mettroient en colère, & dès qu'ils sont éveillés, leur présenter la pipe & le tabac, toujours avec une soumission étonnante.

Quand leurs enfans ont douze ou quinze jours, elles les portent sur leur dos, ainsi que je l'ai déjà remarqué; & quelque travail qu'elles fassent, elles ne les quittent jamais; elles les aiment tendrement, & par cette tendresse, elles prétendent marquer à leurs maris combien elles leur sont attachées; elles continuent ce soin merveilleux jusqu'à ce qu'ils marchent seuls: car, alors elles se contentent de les bien

nourrir & les laissent faire tout ce qu'ils veulent, sans s'embarrasser de leur éducation. Les enfans croissent singulièrement; &, comme leur naturel n'a point été corrigé dès leur enfance, il ne faut point s'étonner s'ils sont vicieux de bonne heure, s'ils n'aiment que leurs plaisirs, s'ils sont paresseux à l'excès, s'ils fuyent le travail, & s'ils respectent peu leurs peres & meres: car, si la faim ne les pressoit pas, ils ne se détermineroient jamais à ensemençer une partie de leurs terres; &, sans la fécondité extraordinaire de leur pays, ils seroient réduits tous les ans à une famine extrême, & contraints, dans cette affreuse nécessité, de se livrer pour esclaves à ceux qui auroient de quoi leur donner à manger.

Les femmes & les filles n'ont, pour habit, qu'une ceinture qui, des reins, leur passe entre les cuisses. Le reste du corps est nud, excepté quand les vents du Nord-Est soufflent: alors le froid,

auquel elles sont fort sensibles, les oblige de se couvrir d'une pagné: quelques-unes se servent d'une seconde pagne qui leur couvre la tête, & leur descend sur les épaules. Rien n'est plus plaisant que cet ajustement, auquel elles ajoutent des menilles ou bracelets, avec une autre ceinture d'une grosseur prodigieuse de verroteries de toute espèce, des colliers de la même façon, des pendans d'oreilles d'or. Elles ont un très-grand soin de frotter leurs cheveux avec de l'huile de palme, qui achève de leur faire exhiler une odeur insupportable.

Un fait remarquable est qu'une femme de l'Isle des Bisseaux, qui fait partie de l'Afrique Françoise, née de pere & de mere absolument noirs, étoit aussi blanche qu'une Françoise peut l'être. Elle fut mariée à un noir, & elle en eut des enfans aussi noirs que si elle avoit été noire elle-même; tandis que, suivant la règle générale, ces enfans

devoient être basannés ou mulâtres ; puisqu'ils provenoient d'une blanche & d'un noir. Ceci ne feroit que confirmer mon sentiment sur la couleur des Nègres, que j'attribue aux effets de la réverbération des ardeurs du Soleil, & non à d'autres causes. J'ai des principes sur cet objet, qui mériteroient un rang dans cette Histoire ; mais, comme ils sont trop diffus pour y entrer, je les passe sous silence ; je les donnerai dans une Dissertation particulière à la fin de cet Ouvrage.

Quant à la fidélité que les femmes doivent à leurs maris, on sçait que les Mahométans font, de tous les maris, ceux qui s'en rapportent le moins à la bonne foi de leurs femmes. Ils ne laissent pas d'y être souvent trompés. Cependant, quoique Mahomet les ait déchargées du devoir de la circoncision, pour leur apprendre qu'elles n'avoient aucun droit dans son Paradis, les Docteurs Mahométans, plus indulgens pour

Le sexe, décident que les femmes sages & fideles à leurs maris, peuvent trouver un petit recon dans ce lieu de délices, pourvû qu'elles soient circonscises autant que leur sexe le permet. Ce sont des femmes qui sont les Ministres de cette cérémonie dans les lieux où cette doctrine, si amie du sexe, est recue.

Les Rois & les gens de leurs Cours ont un instrument qu'on appelle Balaso, sur lequel ils jouent pour se divertir ; il est composé de seize régles d'un bois dur, larges d'un pouce, épaisses de quatre à cinq lignes, dont les plus longues ont dix-huit pouces, & les plus courtes sept à huit ; elles sont rangées sur un petit chassis d'un pied ou environ de hauteur, sur les bords duquel elles sont arrêtées avec des courroies d'un cuir fort mince, qui environnent des petites baguettes : on les met entre les régles, afin de les tenir éloignées l'une de l'autre, & dans des distances égales : on attache, sous les régles, des cale-

Balaso, instrument.

basses d'arbres, rondes, d'inégale grosseur, c'est-à-dire, qu'on place les plus grosses sous les plus longues, & ainsi du reste, en diminuant. Cet instrument a quelque rapport à nos orgues, & rend un son agréable & diversifié, selon les tons qu'on lui fait produire, en touchant les régles avec deux baguettes presque comme celles de timbales, dont ils garnissent le bout de cuir, afin que le son soit plus doux. Ils ont encore des flûtes ou petits flageolets qui ne sont que de roseaux. Quand ils peuvent avoir des flûtes faites en Europe, ils les estiment autant qu'ils en jouent mal.

Métiers des
Nègres.

On ne voit d'autres ouvriers, parmi eux, que des Tisserands, des Taillandiers, des Potiers de terre, & d'autres qui veulent imiter nos Orfèvres, en travaillant grossièrement des chaînes d'or & d'argent, des pendants d'oreilles, des bagues, des croix & des ornemens de femmes. Il est certain que, s'ils vou-

loient vaincre leur paresse, & profiter de l'abondance du coton qui croît sans culture dans leurs terres, ils feroient plus de toile qu'ils n'en pourroient consommer, & priveroient ainsi les Européens du débit prodigieux qu'ils font des leurs, & des profits considérables qu'ils retirent de ces marchandises : car ils ne manquent ni d'esprit pour aggrandir leurs métiers, & faire leurs toiles de coton d'une largeur convenable, ni d'industrie pour les teindre, & leur donner de la variété & de l'agrément.

Les Taillandiers sont chez eux Orfèvres, Couteliers, Fourbisseurs, Forgerons, Maréchaux, Chauderonniers ; en un mot, ils réunissent dans un seul corps, tous les ouvriers qui se servent du marteau & de l'enclume. Ils n'ont ni forges, ni boutiques ; ils travaillent devant leurs cases, sous quelques arbres, & transportent l'attirail de leur

métier par tout où ils ont à travailler. Il ne faut pas croire que cela leur coûte beaucoup de peine, puisque tout l'artirail consiste en un très petit enclume, en une peau de bouc, qui sert de soufflet, en quelques marteaux, une tenaille & deux ou trois limes.

On voit quelquefois de leurs ouvrages en or & en argent, tels que les bracelets, les chaînes de pieds, les pendans d'oreilles, les bagues, les colliers, dont les femmes se parent, qui sont assez bien travaillés. Ils font des poignées de sabres & des plaques pour orner les fourreaux, & d'autres choses semblables, qui marquent leur esprit & leur adresse naturelle. Ils seroient de très bons ouvriers, s'ils étoient instruits, & un peu moins paresseux. Ils manient le fer aussi-bien que l'or & l'argent, puisqu'ils font des couteaux, des haches, des serpes, des cizeaux à froid, pour couper les barres de fer, auxquelles ils donnent

donnent une trempe aussi bonne que celle que les Européens leur peuvent donner.

Le fer qu'on leur porte d'Europe est en barres qui servent de monnoie réelle ou idéale dans les marchés qu'on fait avec eux. J'ai déjà dit que la barre de fer doit avoir neuf pieds de Roi de longueur de la mesure de Paris, deux pouces de largeur, & quatre à cinq lignes d'épaisseur, & qu'on la divisoit en douze parties, qu'on appelle pattes, avec une desquelles ils font trois instrumens pour cultiver leurs hougans, qui sont les terres qu'ils ensemencent. C'est ainsi qu'ils appellent les champs où ils veulent semer du mil, des melons & autres légumes. C'est enfin toute leur charrue, à laquelle ils ajustent un manche assez long, pour que celui qui s'en sert n'ait pas la peine de se courber en travaillant.

Rien n'est plus comique que de les voir dans cet exercice. Le Seigneur ou le maître qui fait travailler est à la tête

des ouvriers, armé comme dans un jour de bataille, le sabre au côté, & la

La fagaie est une des principales armes des Nègres; elle imite nos anciennes halberdes.

fagaie à la main; il a auprès de lui ses Guiriots avec leurs caisses, qui chantent à pleine tête, & battent leurs caisses de toutes leurs forces, afin, disent-ils, que Mahomet les entende & bénisse leurs travaux. Le maître les seconde, autant qu'il peut, de la voix & du geste; il encourage ainsi ses gens, qui sont tout nuds, & qui ont à la main une petite béche, faite en croissant, d'environ trois pouces dans son plus grand diamètre, & de l'épaisseur d'une ligne au plus. C'est

Maniere de cultiver la terre.

avec ce foible instrument qu'ils labourent, ou plutôt qu'ils effleurent & égratignent leurs terres, dont ils se contentent d'enlever les herbes avec une partie de leurs racines. A les voir, on diroit cependant qu'ils font un travail des plus pénibles; car ils font des mouvemens & des contorsions plus ou moins grandes, selon que le son des instrumens est plus ou moins vif & pressé. Leurs terres,

quoique travaillées si légèrement, sont d'une fertilité étonnante.

Toutes les cases des Nègres sont rondes comme des colombiers, & couvertes en pointes; il n'y a aucune fenêtre: le jour n'y vient que par la porte, qui est assez basse. Elles portent sur des fourches de médiocre grosseur, plantées en terre, jointes ensemble par une sabliere d'un bois rond & pliant, pour faire plus aisément la circonférence. Ils attachent, sur cette sabliere, des gaulettes qui servent de chevrons qui s'unissent au centre, & font la pointe. Ils les couvrent de paille, de roseaux, ou d'une espèce d'osier qui croît en abondance dans tout le pays. Elles deviennent, en très peu de tems, toutes noires en dedans, à cause du feu continuel qu'on y fait pour préparer leur ris & leur mil, & sentent si fort la fumée, qu'il faut y être accoutumé, pour n'en pas être incommodé. Les meubles n'y occupent pas beaucoup de place, puisqu'on n'y

Cases des
Nègres.

voit que des pots de terre, des calabasses, des paniers & un mauvais coffre, avec quelques grigris, pour les préserver du feu & des autres malheurs; mais, comme le feu y prend souvent, les grigris sont aussi souvent consumés par le feu, avec les cases & les meubles que je viens de détailler.

Cérémonies
à la mort des
Nègres.

Si un Nègre meurt, toutes les femmes vont à la porte, & font des cris horribles. A l'instant, leurs voisines & celles qui ne sçavent pas même qui est mort, applaudissent de loin, & augmentent ces cris & ces hurlemens, en s'égratignant, par provision, le visage, le sein & les bras, & poussant des cris, comme si chacune d'elles avoit perdu pere, mere, mari & enfans. Comme tout le monde crie, il faut du tems pour découvrir d'où est parti le premier cri; &, dès qu'on le sçait, toutes les femmes, les enfans, les hommes mêmes y courent, & font, avec celles du défunt, un bruit qui empêcheroit pres-

que d'entendre le tonnerre. Il en est de même quand les femmes ou les enfans un peu âgés meurent : ces cris durent pendant vingt-quatre heures, plus ou moins, jusqu'à ce qu'on ait inhumé le défant.

Les femmes & les enfans laissent à leurs voisins le soin des funérailles ; elles s'appliquent uniquement à se procurer de l'eau-de-vie & du vin de palme, pour les traiter ; car il est de l'essence de la cérémonie de faire *folgar*, c'est à dire, festin, danse & réjouissance après que le corps a été porté en terre. C'est ce qu'on ne manque pas de faire, dès que les complimens de condoléance sont finis.

Les Guiriots, tambour battant, commencent la marche : les hommes, armés jusqu'aux dents, les suivent en silence. Le corps, porté par deux hommes, vient ensuite environné par les Marabous. Les femmes suivent le corps, & c'est à qui d'elles hurlera le plus fort,

Enterrement
des Nègres.

& se déchirera mieux le visage. Ceux qui l'ont apporté le jettent dans la fosse, & le couvrent de terre. Ensuite le Marabou commande aux Guiriots de battre la marche pour retourner au village, où les pleurs & les hurlemens cessent dans l'instant, & où on se divertit comme si rien n'y étoit arrivé. Si c'est un garçon mort, ses compagnons courent par tout le village, le sabre à la main, feignant de le chercher; ils frappent leurs sabres les uns contre les autres, quand ils se rencontrent, & semblent vouloir se battre, sans se dire mot.

A la mort du Roi, tous ses Sujets vont le pleurer pendant trois jours, au bout desquels ils retournent chez eux, & se livrent à la danse & aux divertissemens. Chacun doit suivre cet usage scrupuleusement; sans quoi il s'exposeroit à des suites funestes; car tous les autres Nègres lui tomberoient sur le corps, & l'assommeroient impitoyablement.

Le mil, qui est si abondant dans toute l'Afrique, & qui fait la nourriture ordinaire des Nègres, se prépare de cette façon. On pile le mil, avec lequel on veut faire du couscou ou du sanglet; &, après qu'on l'a réduit en farine, & qu'on l'a passé dans un tamis, pour en ôter le son & le gruau, on fait une pâte qu'on cuit en la remuant sans cesse, de crainte qu'elle ne cuise en pain; au lieu que ce mouvement séparant les parties, en forme seulement de petites boules dures & sèches comme de petites dragées, qui se conservent aussi long-tems qu'on a soin de les préserver de l'humidité. Lorsqu'on le veut manger, on l'arrose avec de l'eau ou du bouillon chaud; il s'amollit aussi-tôt, s'enfle, & fait le même effet que le ris. Le couscou est une bonne nourriture, légère, & d'une facile digestion. On convient qu'elle rafraîchit; ce qui fait, dit-on, que les Nègres, qui en usent régulièrement,

Façon d'accommoder le mil.

Le couscou & le sanglet se font avec la farine du mil.

sont gras & frais, & vivoient long-tems sans sçavoir ce que c'est que les maladies, s'ils ne s'abandonnoient point aux excès de l'eau-de-vie & des femmes. Le sanglet n'est que le gruau du mil, qu'on emploie comme le gruau de froment; il fait les mêmes effets, & on l'estime tout autant. La barrique de mil écaillé, pésant quatre cens livres, vaut, dans les années ordinaires, depuis quatre jusqu'à six livres prises selon le tarif du magasin général. Ce mil se paye ordinairement avec des verroteries, des pattes de fer & de l'eau-de-vie.



C H A P I T R E I V.

Observations sur les productions naturelles de l'Afrique.

L'AFRIQUE est remplie de bois, d'herbes à hauteur d'homme, de sables mouvans & brûlans, retraite naturelle & effective des bêtes féroces & de toute espèce de gibier. On ne peut chasser que dans les lieux vuides, & où la terre a été cultivée, à cause des grandes herbes qui sont répandues partout. Tous les ans, les Nègres mettent le feu à ces herbes, qui, en peu de tems, sont consumées, & par ce moyen, rendent la chasse très facile. Après ce feu, chaque Nègre se choisit une portion de terrain, pour y ensemercer ou son ris, ou son mil. Il n'y a jamais de dispute pour ce choix, parce qu'il n'y a jamais la centieme partie du terrain cultivée.

Dans toute la côte d'Afrique, &c, à

plus forte raison, dans son centre, qui est sous la Zone torride, l'air est excessivement chaud, & les réverbérations des rayons du Soleil presque insupportables, le pays étant à l'abri des vents, à cause des montagnes & des bois qui le couvrent. Le Soleil y lance tous ses feux ; c'est pourquoi on a peine à y résister depuis les neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi. Les Nègres mêmes observent cette règle, pour éviter les coups de Soleil, aussi fréquens que dangereux. Les fanges, les eaux croupissantes y sont très-communes ; les vapeurs qui en sortent remplissent les estomacs, les suffoquent, & nuisent à la digestion : par là elles produisent une infinité de maladies que les Européens n'éviteront que par de fréquens purgatifs. Tous les excès y sont pernicious, & les fruits semblent contenir un germe de fièvres putrides.

En tout tems, la verdure paroît, soit dans les plantes & les productions de

la terre, soit dans les arbres, & la vûe en est toujours satisfait. Des arbres monstrueux, & des moindres de différentes espèces, toujours verts, la créent, & fournissent une ombre délicieuse, dès que la chaleur du jour commence à se faire sentir. L'abondance prodigieuse de toute espèce de gibier rend la chasse intéressante; en sorte que ces bois, entremêlés de campagnes, sont des solitudes amusantes. A chaque pas, on voit du nouveau, & il semble que la nature se soit épuisée pour différencier les objets qui se présentent à la vûe. Néanmoins le gibier n'y a pris ni la même qualité, ni le même fumet qu'en Europe; il est plus dur & d'une qualité moins exquise. Le cerf, le chevreuil, le sanglier, l'éléphant, le lion, le tigre, le chameau y sont très communs. La vache brune sauvage y est d'une qualité délicieuse; l'on n'y mange rien de meilleur: elle court aussi légèrement ou avec autant de vitesse que le cerf.

Abondance
de gibier.

La bécasse brune, la bécasse grise, la perdrix, la caille, le canard, le ramier y fourmillent. Le Nègre, naturellement paresseux, ne chasse que rarement; encore ce n'est que pour tirer à coups posés: il attend le gibier lorsqu'il va à l'eau; car il ne sçait tirer ni à la course, ni au vol, & s'il s'attachoit à détruire les bêtes féroces, lorsqu'elles cherchent à boire, il les détruiroit aussi aisément que le gibier; mais il s'en garde bien, puisqu'il prétend superstitieusement que, s'il faisoit du mal à ces animaux, il en seroit détruit dans un tems ou dans l'autre.

La pêche.

La pêche est, sans contredit, la plus abondante que l'on connoisse, soit en raies, en morues, en harengs, en tortues, en huîtres, soit en une infinité d'autres poissons. Souvent la mer est presque couverte de bancs de poissons; c'est ce qui rend la pêche aisée. Un coup de seine suffit pour fournir du poisson à plus de deux cens hom-

mes, & les Nègres, en deux heures de temps, remplissent leurs pirogues de bons poissons.

Le gibier & le poisson sont d'une telle abondance, que, pour quatre coups de poudre à tirer, on a un cerf, ou un chevreuil, ou un sanglier, & pour trois sols en marchandises d'Europe, les Nègres vous apportent ou trois canards sauvages, ou trois perdrix, ou trois bécasses, ou trois ramiers, ou trois pintardes, & ainsi du reste : pour trois autres sols, on vous donne du poisson autant que trente hommes peuvent en manger ; en sorte qu'on n'a d'intérêt de chasser ou de pêcher que pour son amusement particulier. Si l'on fait convention avec un chasseur Nègre, on lui prête un fusil, on lui donne poudre & plomb, & autant de coups à tirer qu'on lui donne de Lun & de l'autre, autant de pièces de gibier il doit rendre. Pour ses peines, on lui donne trois pintes d'eau-de-vie

Prix du gibier
& du poisson

par mois, & , à chaque jour , il fournit du gibier de l'espèce qu'on lui demande.

Les bœufs & les vaches y sont très-communs. Les Nègres conservent les vaches pour avoir du lait & du beurre , pour assaisonner leur ris & leur mil. Quant aux bœufs , ils les vendent. Et autrefois on faisoit , dans les possessions Françoises , un commerce considérable en cuirs. Ils sont de la même grosseur que les bœufs ordinaires de France : on les paye en marchandises , selon le prix du tarif ; les médiocres , 4 à 5 livres , & les plus gros , 6 à 7 livres de France. Il est surprenant qu'on ne fasse aucun profit des cuirs qui excédroient beaucoup en valeur le prix d'achat des bœufs. Ces cuirs , par une indolence outrée , ont été jusqu'ici abandonnés à la pourriture , & jettés à la mer. Ils sont néanmoins d'une excellente qualité , ainsi que je l'ai appris par expérience : car , ayant fait sécher au Soleil un de ces cuirs , & enlever le poil avec de la

chaux, j'en fis faire des semelles de souliers, qui, sans autre préparation, se trouverent égales en bonté à celles qu'on prépare en France; d'où l'on voit l'avantage qu'on pourroit en retirer, si l'on se donnoit seulement la peine de les faire sécher pour les vendre aux navires François. C'est une branche de commerce qui a été considérable du tems de la Compagnie du Sénégal, & qui seroit capable de payer une partie des frais de la Colonie, si on ne l'avoit pas absolument négligée.

La viande de bœuf n'est point grasse comme en France: sans doute que l'ardeur du Soleil & la sécheresse des pâturages produisent cet effet. Les vaches ne donnent du lait que tandis qu'elles allaitent leurs veaux; &, dès qu'elles cessent de les allaiter, elles cessent aussi de donner du lait.

Le beurre y est très-commun; il ne coûte jamais au-delà d'un sol la livre, & très-souvent pas plus de six deniers,

quoiqu'on l'ait fait payer quatre sols au magasin. Le ris, le mil, ainsi que les autres productions du pays, y étoient aussi vendus à un prix exorbitant; ce qui faisoit crier les habitans, & occasionnoit les désertions; tandis que le ris & le mil y sont d'une abondance si singulière, que le ris ne s'achete que six à huit deniers la livre, & tout mondé, il n'excede pas les dix-huit deniers: il est d'une qualité excellente. Les chèvres y sont sans nombre, & ne coûtent pas plus de six à sept sols. Les peaux seules en valent davantage. Les moutons, dans la partie du Sénégal, ainsi que depuis la rivière de Gambie jusqu'à celle de Serre-Lionne, y sont d'une grosseur extraordinaire, & à un prix si médiocre, qu'on peut le compter pour rien.

Poules.

Le pays fourmille de poules d'une espèce plus petite que celle de France. Elles y sont si communes, que tous les ouvriers, les soldats & les habitans ont des poulallers particuliers. Les œufs y

font chers, parce que les poules en donnent fort peu, & qu'en très-peu de temps, ils sont gâtés par l'ardeur excessive du Soleil. Les poules & les poullets ne coûtent jamais au-delà de deux sols pièce, rendus à Gorée.

Les chevaux y sont d'une bonté accomplie. Les Maures, grands Maquignons, en élèvent beaucoup; ils savent bien les dresser, & en font un commerce considérable avec tous les Rois Nègres. Ils donnent pour nourriture, à ces chevaux, l'herbe qu'ils font un peu sécher au Soleil, avec du mil concassé; ils les accoutument à boire peu, & peu souvent. Lorsqu'ils veulent les engraisser, ils pilent le mil plus menu, & le font tremper dans du lait qu'ils font boire à leurs chevaux, après qu'ils ont mangé le mil.

Les cerfs & les biches d'Afrique ne diffèrent en rien de ceux & de celles que nous voyons en Europe. Il est une espèce de cerf qu'on appelle gazelle, et

Chevaux.

Cerf-gazelle.

singulière, qu'elle a quelque chose du chameau, de la chèvre, de la biche & du lièvre. La tête, la queue, le poil approchent du chameau; le corps est semblable à celui de la biche. Ses cris imitent ceux des chèvres. Ses jambes & ses pieds, plus courts par devant que par derrière, ressemblent à ceux du lièvre. Elle monte avec rapidité, & descend avec désavantage. La rase campagne est son champ de bataille pour la course. Il en passe tous les ans une quantité prodigieuse de la Barbarie dans la Nigritie. Les Nègres leur font la guerre; pour la rendre plus complète, ils attendent que les grandes herbes soient séchées, pour les brûler, afin que le feu puisse chasser ces animaux, & les contraindre de se réfugier en des lieux favorables, pour les détruire. Les Nègres, qui suivent les progrès du feu, marchent sur une même ligne; &, dès qu'ils ont ces animaux dans un coin, ils les attaquent à coups

de flèches, de fagaies & de massues, & en font un abattis prodigieux. Ceux qui se jettent à l'eau, pour se sauver du carnage, trouvent d'autres Nègres qui les attendent dans des canots, d'autres enfin qui sont sur le rivage opposé, qui les assomment. Les Nègres, après cette expédition, partagent leur chasse; ils en font les chairs; ils les font boucaner, & vendent les peaux aux étrangers. La chair des gazelles est très-délicate, quand on la mange fraîche & dans le tems que les herbes sont dans leur force; elle est très-grasse: on remarque qu'elle a plus de fumet, quand les herbes ont moins de suc.

Le haricot d'Afrique est meilleur que celui qu'on y transporte de France, parce que celui-ci, naturellement meilleur, perd sa qualité sur mer, & ne peut se cuire. C'est le seul légume que produit l'Afrique, si on y ajoute les patates & les pommes de terre, qui ont beaucoup de rapport à celles d'Europe,

Haricot

qu'on appelle topinambours. Il y en a de trois espèces, des rouges, des blanches & des jaunes, qui, en six semaines de tems, croissent & mûrissent. Celles qui sont d'une meilleure qualité, il leur faut quatre mois pour parvenir à maturité. La chair de ces fruits est bonne & d'une facile digestion. On les mange ou bouillis dans l'eau avec du sel, ou cuits avec la viande ou le poisson. Ils servent de nourriture au plus grand nombre des Naturels du pays.

L'igname.

Outre ces légumes, il y a l'igname, qui est une espèce de bétérave qui grossit à propottion de la bonté de la terre où elle est plantée, & dont le dedans est de la consistance de la bétérave, soit qu'elle soit cuite, ou qu'elle soit crue. Elle est d'un blanc sale, & visqueuse, avant d'être cuite, légère & de facile digestion. On la mange avec la viande, & pour lors elle sert de pain.

Vin de palme.

Le vin de palme, boisson ordinaire des Nègres, & celle qu'ils aiment le

plus passionnément après l'eau-de vie ,
& à laquelle les François s'accoutument
si aisément , se tire du sommet du corps
du palmier , en y faisant une incision ,
par laquelle le vin coule dans un vase
qu'on suspend pour le recevoir au
moyen d'une feuille d'arbre qui reçoit
le vin à la sortie de l'incision , & le
conduit dans ledit vase. Le Nègre fait
cette préparation le soir & le matin ,
& va rechercher son vase rempli de
vin , auquel il en substitue un autre de
la même façon , qu'il relève le soir ,
ainsi du reste. Pendant un mois , il ti-
rera du vin de ce même palmier ; en-
suite il le laissera reposer pendant un
an , & il continue cette manœuvre d'ar-
bre en arbre , qui lui fournit constam-
ment de ce vin , qui , tout récent , est
de la consistance & de la couleur du
petit lait , moussé comme le vin de
Champagne , & est doux comme du vin
blanc sortant du pressoir ou de la cuve ,
avec une petite pointe de verdeur tout-

à-fait agréable. Ce vin porte furieusement à la tête ; il faut y être fait, pour n'en pas être incommodé ; car l'ivresse qu'il cause a souvent des suites funestes, & quand les Européens, nouveaux venus, en font quittes pour un grand mal de tête, ils n'ont pas lieu de se plaindre. Ce vin ne conserve sa bonté que pendant trente heures. Le second jour, il s'aigrit, & le troisième jour, il est passé en vinaigre, & il faut être Nègre pour en boire. On coupe deux branches de palmier à la fois, ou autrement on fait deux incisions pour faire couler le vin : chaque incision rend jusqu'à deux pots de vin en vingt quatre heures. Les Nègres, tout stupides qu'ils sont, n'épuisent pas leurs arbres ; car, quand un palmier a donné du vin pendant un mois, ils lient le bout des branches coupées, & les couvrent de terre grasse, afin que l'arbre ait le tems de réparer les pertes qu'il a faites, en fournissant ce vin.

Si on demande aux Nègres, pour quoi ils ne font pas leurs incisions au pied de l'arbre, plutôt qu'à son sommet; ils répondent que c'est parce qu'ils l'ont toujours vu pratiquer ainsi à leurs peres & à leurs grands peres, & qu'ils ne doivent pas changer les coutumes de leurs ancêtres: cependant ils ont de bonnes raisons pour le faire. La première est que, si l'on perceoit l'arbre à son pied, toute la sève destinée à nourrir & à augmenter l'arbre & ses fruits, trouvant la facilité de s'écouler par cet endroit, s'écouleroit entièrement, & laisseroit la tête de l'arbre, ses fleurs, ses fruits & ses branches, ainsi que la partie du tronc, qui seroit au-dessus de l'ouverture, dans une extrême sécheresse, & par conséquent, dans la nécessité de mourir bientôt. La seconde, que cette sève, sortant des pores de la terre, ne seroit qu'un suc crud & indigeste qui n'auroit pas eu le tems d'être cuit & purifié par la chaleur du Soleil, comme

il l'a été en s'élevant doucement, & en se filtrant le long des fibres de l'arbre. En effet, on remarque que, plus l'arbre est haut, & plus le vin qu'on en tire est cuit, doux & parfait.

Quatre espèces de palmiers,

Il y a quatre espèces de palmiers, dont la première est le palmier franc, qu'on appelle dattier, parce qu'il porte des dattes, fruit excellent qui sert de nourriture à bien des peuples, & qui est un des plus sains qu'on connoisse en Afrique. On cultive avec soin les arbres qui le portent dans la Palestine, dans toutes les parties de l'Asie, qui ne passent pas au-delà du trentième degré de latitude septentrionale, dans l'Égypte, dans toute la Barbarie, en un mot, dans presque toute l'Afrique. Les Médecins prétendent que les dattes sont détensives & astringentes, qu'elles adoucissent les âcretés de la pituite, qu'elles sont les amies de la poitrine, &c. Tout ce que je puis en dire de certain, est qu'elles sont très-nourrissantes, meilleures étant fraîches

fraîches que sèches, & qu'elles sont le fond d'un très-bon commerce, en Afrique, entre les Nègres & les Maures, qui les aiment passionnément.

La seconde espèce de palmier est à feuilles piquantes. Toute la différence qu'il y a de cet arbre au précédent, est que ses feuilles sont beaucoup plus petites, & semées de petites pointes comme des épines. Ses fleurs sont rouges, composées de cinq feuilles en étoile; le fruit en est rond, de la grosseur d'un petit œuf, couleur tirant sur l'orange. Sa peau couvre une chair blanchâtre d'une consistance assez ferme, d'odeur de violette & d'un goût un peu amer. Ces fruits viennent par grappes, dont il y en a qui portent jusqu'à quatre-vingt ou cent fruits. Lorsque ce fruit est en maturité, on le cueille, & après l'avoir froissé légèrement, on le met sur le feu dans un pot avec un peu d'eau. Dès qu'il commence à sentir la chaleur, on l'agite fortement avec un

bâton plat, afin de détacher la chair du noyau. Les noyaux détachés coulent au fond du vaisseau : on passe ce qui reste, qui, étant refroidi, prend la consistance de beurre, d'une couleur blanche, légèrement teinte de rouge, qui a l'odeur de violette, & est d'un goût aussi doux que le meilleur beurre frais. C'est ce qu'on appelle huile de palme, que les Nègres mangent comme nous mangeons le beurre, & qui leur sert pour assaisonner leur ris & leur mil. Ils s'en servent aussi pour s'oindre le corps, & rendre leur peau plus lisse & leurs jointures plus souples. On s'en sert, hors de l'Afrique, pour appaiser les douleurs de la goutte : on prétend qu'elle est spécifique pour guérir les rhumatismes, toutes sortes de douleurs froides, & les fluxions.

La troisième espèce de palmier est le cyprier, dont le tronc & les feuilles surpassent beaucoup en grandeur le palmier dattier ; mais il ne porte aucun

fruit qui soit bon à manger. Cet arbre seroit donc tout-à-fait inutile, s'il ne donnoit pas aux Nègres le vin de palme, dont j'ai parlé ci-devant. On en tire du rondier ; on en tireroit du palmier à feuilles piquantes, sans les épines dont le tronc est environné, & on en tireroit du dattier, si on ne craignoit pas de nuire à ses fruits. Le vin du premier dattier est passable ; celui qu'on tire du dattier est beaucoup meilleur ; mais celui du cyprier est excellent dans son espèce. Si le Nègre n'étoit pas si paresseux qu'il l'est, il en feroit de l'excellente eau de-vie.

Les Africains ont des pois verts, Pois verts. auxquels les Européens ont donné le nom de pois négres, par la seule raison qu'ils sont d'un noir des plus lustrés : ils cuisent très-bien, font des purées noires, & ont bon goût. Ils ont aussi une quantité prodigieuse de pompons, ou melons d'eau, qui pèsent jusqu'à cinquante & soixante livres. La

chaleur du climat leur est si favorable, qu'ils mûrissent en perfection. Leur chair est d'un rouge éclatant, leur ~~sa~~ extrêmement sucrée. En un mot, c'est un manger délicieux, qui rafraîchit & qui désaltère sensiblement.

Colles.

Les collés ~~font~~ des fruits qui approchent beaucoup, pour la figure, l'odeur, la grosseur, la couleur & le goût, du maron d'Inde, du moins celui de l'espèce que l'on voit si commune à Paris. Ce fruit est amer, & n'a, ce me semble, d'autre vertu que d'empêcher la bouche d'une amertume que les Portugais & les Nègres du pays disent être excellente pour faire trouver bonne l'eau que l'on boit. Lorsque je partis de Gorée pour ma Mission le long des côtes & de la rivière de Gambie, les Mulâtres me prièrent de leur rapporter de ce fruit, dont elles font un grand cas. Je ne conseillerois pas aux Européens d'en faire usage.

Il y a encore certains fruits com-

rauns, nommés bananes, figes bananes, oranges douces d'une assez bonne qualité, & une quantité prodigieuse de giraumonts, que les François aiment beaucoup; ils en mangent journalièrement: ce sont les fruits favoris du pays. Le bananier ne porte qu'une fois du fruit: quand il l'a produit, soit qu'on le coupe ou non, il décline peu à peu, se flétrit, se sèche & tombe; mais sa racine a bientôt poussé des rejettons qui, dans un an, portent du fruit, & qui meurent ensuite, en laissant le soin à leurs racines d'en reproduire d'autres, sans qu'il soit besoin d'en replanter, à moins qu'on ne veuille en faire des allées. Pour lors on leve simplement les rejettons de terre dans un tems de pluye, & on les plante comme on le juge à propos. Quant aux autres fruits, ils ne sont que pour les Nègres. Voilà ce que produit une terre si riche, & si peu cultivée pour la subsistance; terre qui pro-

Bananes, figes bananes, oranges douces & giraumonts.

duiroit ce qu'on en désireroit, si on la préparoit.

Mais, dira-t-on peut être, cette partie a appartenu à la Compagnie des Indes, trop intelligente pour avoir négligé d'en retirer tous les avantages possibles. De plus, les Anglois l'ont conquise, & en ont été les maîtres pendant cinq années; est il croyable qu'une Nation, aussi industrieuse pour le commerce, ait négligé la découverte des richesses qu'offre ce pays?

J'ai fait moi même la premiere objection aux habitans du pays, qui m'ont répondu que, » dans le tems de la Com-
» pagnie des Indes, le Sénégal, sa ri-
» viere, Galam & Gambie, ces riches
» contrées de l'Afrique pour le com-
» merce, étoient à la Nation Françoisse;
» que le commerce en or, en gomme,
» en cire, en morphil, & la traite des
» captifs, étoient trop considérables,
» pour ne point attirer toute l'atten-

» tion des Commis de la Compagnie ;
» que , par ce commerce , malgré leurs
» dépenses excessives, leur fortune gros-
» siffoit trop rapidement , pour s'ap-
» pliquer à d'autres objets qui , quoi-
» que considérables à tous égards ,
» étoient méprisés & méprisés com-
» me indignes de leurs attentions. Ils
» étoient rapidement riches , cela suf-
» fisoit. Loin de faire valoir toutes les
» branches de commerce , ou de s'at-
» tacher à les connoître à fond , on
» passoit des années dans les divertisse-
» mens. Etonnés d'une fortune rapide ,
» on ne pensoit pas même à défendre
» des possessions qui devoient enrichir
» la Nation. Enfin , que l'époque de la
» dernière guerre prouvoit invincible-
» ment qu'on les avoit abandonnées à
» l'ennemi , pour , par une capitulation
» honteuse , eu égard aux circonstan-
» ces , sauver , chacun en particulier ,
» son butin ». Le fait est sans réplique

puisqu'e mille témoins le déposent unanimement.

Les Nègres mêmes répondent à la
 » seconde objection, » que l'Anglois au-
 » roit, sans contredit, tiré toute la
 » partie possible des dépendances de
 » Gorée, s'il avoit voulu; mais il pré-
 » voyoit que Gorée seroit rendu à la
 » paix; que, voyant que la Nation
 » Françoisé avoit jusques-là négligé
 » cette partie, il ne vouloit pas lui en
 » faire la découverte, parce que Go-
 » rée étant rendu à la France, elle au-
 » roit pour lors fait valoir un com-
 » merce nuisible au sien; enfin, que
 » l'Anglois, trop riche, l'avoit mé-
 » prisé. Aucun Nègre ne vouloit plus
 » y aborder; tout y manquoit; il n'y
 » avoit ni bœufs, ni volailles: la fa-
 » rine, le vin & l'eau-de-vie compo-
 » soient tout l'approvisionnement de
 » Gorée, où les François ne furent pas
 » plutôt arrivés, que les Nègres y ac-

» couturent avec toutes sortes de pro-
 » visions, mais toujours en tâtant, dans
 » la crainte que les François ne les trai-
 » tassent comme avoient fait les An-
 » glois. « Telles sont les réponses qu'
 les habitans d'Afrique font aux objec-
 tions précédentes, auxquelles, après un
 mûr examen, on n'a rien à répliquer.

J'ai dit ailleurs que l'on tiroit du sel
 de Faquiou, qui est situé à deux lieues
 de Joal, autant qu'on en vouloit, & à
 très-bon compte, puisqu'il ne coûte pas
 un denier la livre. Cependant les Né-
 gres des côtes d'Afrique ne se servent
 point de cette commodité, puisqu'ils
 font le sel eux-mêmes de la maniere
 que je vais rapporter. Ils mettent de
 l'eau de la mer, ou des rivieres qui
 passent à leurs portes, dans des pots de
 terre, ou dans des calebasses qu'ils ex-
 posent au Soleil. La chaleur de cet astre
 produit le même effet que dans les sa-
 lines ordinaires, & fait une crème sur
 la superficie de l'eau, qui se trouve être

du sel très-blanc & très naturel. On enleve jusqu'à trois ou quatre fois cette superficie, avant de remettre de l'eau nouvelle dans les vases, pour produire le même effet. Ainsi, en peu de tems, ils font, sans peine & sans frais, leur provision de sel.

Chaux d'é-
cailles d'hui-
tres,

Partout on a une source intarissable d'écaillés d'huitres, dont les Nègres font des pêches considérables. Ils les ouvrent sur le lieu, pour en tirer la chair, & forment des tas d'écaillés, dont ils se servent pour faire de la chaux, qui est très bonne, très tenace, se sèche aisément, & sert à faire une très-bonne maçonnerie. Les Nègres font sécher la chair des huitres, ou, pour parler leur langage, ils la boucanent, & la portent au dedans du pays, où ils en font un assez bon négoce. Ces huitres sont grandes, grosses & grasses; il ne leur manque, pour être excellentes, qu'un peu plus de goût de sel: c'est là tout leur défaut, lors même que la riviere

est très salée, & c'est ce qui les rend insipides au goût des François ; en sorte que ces écailles & celles qu'on trouve au bord de la mer sont plus que suffisantes pour en tirer de la chaux autant & plus qu'il n'en faut pour construire tous les bâtimens qu'on peut désirer dans cette partie du monde.

On trouve encore, dans l'Afrique, Calebassiers. grand nombre de calebassiers, que les Nègres estiment beaucoup, & non sans raison, parce que cet arbre leur fournit toute leur vaisselle. On en voit de deux ou trois pieds de diamètre. L'écorce de cet arbre est grise, & assez unie, quand il est jeune ; quand il est âgé, elle est raboteuse ; son bois, plus coriace que dur, croît mieux de bouture que de graine, porte fruit plutôt, & se transplante aisément, quelque âge qu'il puisse avoir. Ses branches sont longues, en grand nombre, & toutes unies. Ses feuilles ont quatre à cinq pouces de longueur, étroites par le bout qui les

joint à la branche. Ses fleurs sont de couleur bleuâtre, comme des roses sauvages, à moitié closes. L'arbre a toujours des fleurs & des fruits qui se succèdent les uns aux autres. On perce ces calebasses, ou on les partage en deux parties; pour lors, elles font des espèces de gamelles ou de sébilles propres à toutes sortes d'usages. Les Nègres pilent les feuilles du calebassier, & les mettent avec leur couscou, & prétendent que cela le rend plus coulant & de meilleur goût. Ils font rôtir, dans un pot percé, les graines dont les calebasses sont remplies, & les mangent avec plaisir.

Choux palmistes.

Quand quelques palmiers ou cocotiers sont abattus, on a soin de couper la tête de l'arbre à deux pieds au-dessous de l'endroit où les feuilles prennent naissance: après qu'on a ôté de ce tronçon les enveloppes extérieures, on trouve le cœur de l'arbre, c'est-à-dire, les feuilles qui ne sont pas encore éclo-

ses, plissées comme un éventail, & serrées les unes contre les autres ; blanches, tendres, délicates, & d'un goût approchant celui des culs d'artichaux, qu'on appelle choux palmistes : on les met dans l'eau fraîche, & on les mange avec le sel & le poivre, comme de jeunes artichaux, ou bien on les fait bouillir dans l'eau avec du sel ; & après qu'elles sont égouttées, on les met à la sausse blanche, comme les cardons d'Espagne. On les met encore dans la soupe, à laquelle elles donnent un très-bon goût.



CHAPITRE V.

Observation sur les Animaux d'Afrique.

Les chameaux. **L'**AFRIQUE produit les plus grands & les plus forts chameaux que l'on connoisse. On en trouve qui portent jusqu'à douze cens livres pesant, sans être gênés, ni ralentir leurs pas : on les instruit à plier les genoux, & à se poser sur le ventre, lorsqu'on veut les charger ; ainsi ils reçoivent tranquillement ce qu'on leur met sur le dos ; mais, dès qu'ils sentent qu'ils sont assez chargés, ils se relevent, & ne souffrent pas qu'on ajoute la moindre chose à leur charge. Ces animaux broutent les branches d'arbres, les épines, les chardons & les herbes séches, qu'ils ruminent à loisir ; ils coûtent donc peu à nourrir. Ils marchent huit à dix jours sans boire. Lorsqu'ils voyagent, on leur donne de l'orge pour nourriture

ordinaire, & quand ils ne travaillent point, ils vont paître à la campagne, où ils ramassent ce qu'ils trouvent, sans rien dépenser à leurs maîtres. S'ils trouvent de l'eau, ils en boivent par provision beaucoup à la fois. Ils sont grands, gros & hauts. Leur col est trop long à proportion de leur tête qui est assez petite. Ils ont une bosse sur le dos, & une carnosité sous le ventre, sur laquelle ils s'appuyent quand ils ont les jambes pliées. Leurs jambes sont longues & fortes, leurs pieds fourchus comme ceux des bœufs. Ils sont dociles & d'un grand service, vivent long-tems & sont forts, vindicatifs, puisque, quand ceux qui les conduisent les ont maltraités, ils les reconnoissent & s'en vengent par quelques coups de pied. Ils aiment le chant & les instrumens. Pour les faire marcher promptement & long-tems, on n'a qu'à jouer de quelque instrument, chanter ou siffler; cela suffit. Dès que le chameau est

né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre; on le couvre d'un tapis, sur les bords duquel on met des pierres, pour qu'il ne puisse pas se relever, & qu'il s'accoutume à se mettre en cette posture, dès qu'on lui touche les genoux avec une baguette, afin de le pouvoir charger plus aisément. Le lait de chameau fait une partie considérable de la nourriture des Maures & des Arabes d'Afrique, qui en mangent aussi la chair, qu'ils disent être très bonne & très-suculente.

Trois espèces
de chameaux.

Il y a trois espèces de chameaux; la première est celle dont je viens de parler; la seconde, qu'on nomme Béchet, ne se trouve qu'en Asie. Ces chameaux ont deux bosses sur le dos en forme de selle de cheval. Ils sont plus petits, plus foibles & de moindre service que les premiers. La troisième, ce sont les dromadaires, qui sont encore plus petits & plus foibles que les seconds: aussi ne s'en sert-on que comme monture. Ils

vont, en revanche, d'une vitesse extrême & sont d'une si grande ressource, qu'ils continuent, pendant huit jours de suite, à faire jusqu'à quarante lieues par jour, sans presque boire, ni manger. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se sert des dromadaires pour voyager. Les Mages, qui vinrent adorer notre Seigneur, s'en servirent. Rien n'est meilleur, quand on a des affaires pressées, pourvu qu'on y soit accoutumé, & qu'on ait la tête assez forte pour supporter les mouvemens rapides qu'occasionne cet animal dans sa course.

Le sel armoniac n'est autre chose que l'urine du chameau, desséchée par le Soleil, & réduite en une masse blanche cristallisée, dont le dessus ne paroît qu'un amas de petites aiguilles, comme on les remarque dans le salpêtre raffiné, & le dessous de la masse est concave, avec quelques grains de sable qui y sont attachés. On peut tirer de l'Afrique des parties considérables de ce sel, dont on

Sel armoniac.

feroit un débit d'autant plus considérable, qu'on ne voit plus guère de sel armoniac en naturel en Europe, & qu'il faut se contenter d'un sel artificiel qu'on fabrique à Venise & en Hollande.

Moutons. Rien n'est plus commun, chez les Maures, que les moutons : ils en ont de deux espèces. Les uns sont couverts de laine, comme ceux d'Europe ; mais ils ont des queues d'une grandeur énorme, si grasses & si pesantes, que ces animaux, quoique grands & forts, ont de la peine à les porter. Les autres, d'une espèce plus forte, ont le poil comme les chèvres, & sont d'un fumer exquis. On ne les vend jamais plus de vingt sols de France pièce.

Autruches. Les autruches sont fort communes en Afrique, sur-tout dans les lieux déserts qui sont à l'Est du Cap Blanc, des golphes d'Arguin & de Portendic, & le long de la riviere de Saint-Jean. Les plus grandes ont depuis six jusqu'à huit

pieds de hauteur, quand on les mesure depuis les pieds jusqu'à la tête, y comprenant toute la longueur du corps; mais il s'en faut de beaucoup que leur corps réponde à cette extension; quoiqu'il soit gros & ramassé, que le dos soit large & assez plat, il est beaucoup disproportionné à cette hauteur: aussi ne sont-elles que col & jambes. Leur tête est petite & presque sans cervelle. Leurs yeux ressemblent assez à ceux de l'homme. Leur bec est court & pointu. Leur col, qui est très-long, est couvert de petites plumes, & leurs aîles sont trop petites pour pouvoir voler, mais suffisantes pour les aider à courir avec une vitesse étonnante, sur tout quand elles ont le vent en arriere: pour lors, elles les étendent pour prendre le vent, qui les pousse selon sa force; & quand il leur est contraire, elles n'ont de ressource que dans leurs jambes. Les plumes de l'autruche sont molles, douces, lanugineuses, cotonnées & fort touf-

Les mâles les ont d'un plus beau blanc, que les femelles, qui les ont grises, brunes & tirant sur le noir. Cet animal multiplie beaucoup, parce qu'il fait plusieurs pontes chaque année, & chacune porte quinze ou seize œufs. Il laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur sur les sables où il les a abandonnés. Ces œufs sont fort gros & fort bons à manger. La coque est blanche, unie, d'une épaisseur médiocre, & assez dure. Leur figure sert encore à les rendre plus forts. On s'en sert pour faire des vases, pour orner les cabinets des curieux, & ils sont les principaux ornemens des Mosquées des Turcs & des Persans, qui les suspendent aux voûtes, entre leurs lampes, plutôt par superstition, que par rareté, puisqu'ils sont très-communs dans leur pays. Les Arabes leur font une guerre perpétuelle, tant pour avoir leurs plumes, dont ils font un grand commerce, que pour leur chair, qui est, parmi eux, un mets dé-

acieux. Cet oiseau est fort vorace; tout lui est bon : il avale sans discernement l'herbe, les graines, les os, les métaux & les pierres.

Le lion, ce redoutable animal, n'a pas de demeure plus ordinaire, & qui lui convienne mieux que l'Afrique, qui paroît être son pays naturel, puisqu'on l'y trouve partout, sur les montagnes, dans les plaines, dans les bois, dans les déserts, comme dans les lieux habités, le long des rivieres & aux bords de la mer. Il est vrai qu'on en trouve dans plusieurs endroits de l'Asie & de l'Amérique, mais avec cette différence que les lions qui ne sont pas nés en Afrique semblent avoir dégénéré, puisqu'ils ne sont ni si grands, ni si forts, ni si féroces. La situation de l'Afrique, sous un climat sec & brûlant, rend ces animaux tels qu'on les voit, c'est-à-dire, les plus forts & les plus féroces de l'univers.

La figure du lion est assez connue,

Le lion.

peut ne la point décrire. Ce seroit ennuier le Lecteur de lui en donner une nouvelle description, qui ne seroit qu'une répétition de ce qu'il sçait d'avance : c'est pourquoi je la passerai sous silence.

La méthode la plus ordinaire qu'on emploie pour prendre les lions est de creuser des fosses profondes, étroites, couvertes légèrement de paille & de branches d'arbres, sur lesquelles on met quelques morceaux de chair, pour y attirer le lion, qui ne manque pas d'y courir, dès qu'il en a senti l'odeur. Aussi tôt qu'il est tombé dans la fosse, on le tue à coups de flèches & de sagayes. Les Maures mangent sa chair, & assurent qu'elle est très-bonne; mais les Nègres se garderont bien de lui faire du mal, par la raison que j'ai rapportée ci-devant.

Le tigre.

La peau du tigre est infiniment plus belle que celle du Lion; elle est marquetée de différentes couleurs, nuancées dans un

tel ordre. Le poil n'est pas long, & n'est
 épais, bien fourni, luisant & assez doux.
 C'est aussi tout ce qu'on peut tirer de
 bon de cet animal cruel, féroce, sau-
 vage, traître & indisciplinable à quel-
 que âge qu'on le prenne, & quelque
 soin qu'on se donne pour l'appivoiser.
 Il a beaucoup de la figure du chat : il
 est de la grandeur & grosseur d'un loup
 ordinaire de France. Sa tête approche
 de celle du chat ; ses yeux sont jau-
 nes & ardens, le regard assuré & mé-
 chant, ses dents fortes & tranchantes,
 sa langue rude comme une lime, son
 corps long & délié : il grimpe & saute
 à merveille ; sa queue est longue & cou-
 verte d'un poil fort court, & ses quatre
 pieds armés de griffes crochues, aiguës
 & tranchantes. Il chasse aux animaux
 de toute espèce : tout lui est propre, &
 souvent il en attaque de bien plus forts
 que lui ; sa fureur, son adresse & sa lé-
 gèreté suppléent à ce qui lui manque du

cord de la force, & il est rare qu'il le quitte sans en avoir fait sa curée.

L'éléphant. Les éléphants sont, sans contredit, les plus gros animaux que l'on connoisse sur la terre. Si la nature n'a point épargné la matiere dans leur formation, elle a été plus ménagere dans la forme; car il semble qu'elle ne se soit attachée qu'à former un colosse d'os & de chair, sans donner à ses parties cette proportion dont elle n'est point avare dans ses autres productions. Ces animaux sont trop connus, pour en faire ici une description; je me bornerai simplement à dire que leurs dents sont ordinairement la cause de leur mort. Comme les Européens les recherchent avec empressement, les Nègres s'exposent à de grands périls, pour les tuer, afin d'avoir les dents à troquer avec eux contre de l'eau-de-vie & d'autres marchandises d'Europe.

Chasse de l'éléphant.

Quoique l'Afrique en soit remplie, leur

leur chasse est très-dangereuse, puisque, dès que l'éléphant se sent blessé, il entre en fureur, & court à celui qui lui a porté le coup, renverse tout ce qu'il rencontre en son chemin, & s'il peut le joindre, c'est fait de lui; il le prend avec sa trompe, le jette en l'air, le reçoit en tombant sur ses défenses, le foule aux pieds, & semble vouloir l'enfoncer dans la terre. Les Nègres ne s'exposent jamais au danger de cette chasse, à moins qu'ils ne soient réunis au nombre de vingt-cinq ou trente Nègres, afin de pouvoir accabler l'animal de leurs coups. C'est une prise considérable pour eux, qui, outre les dents, profitent de toute la chair, qu'ils mangent avec goût. Les éléphants ordinaires d'Afrique sont fort gros; ils ont ordinairement huit à dix pieds de longueur, & dix à douze pieds de hauteur, & leur grosseur est encore beaucoup plus considérable.

Les Nègres se servent à présent d'un

autre moyen pour prendre les éléphants. Ils creusent des fosses profondes, dont ils couvrent l'ouverture avec des branches d'arbres, sur lesquelles ils répandent légèrement de la terre; ensuite ils préparent les chemins qui conduisent à ce précipice, en y semant du ris, du mil ou des fruits, & embarrassent les environs de ces chemins trompeurs avec des arbres abattus & entremêlés, afin d'engager l'éléphant à prendre la route de la fosse. Lorsqu'il y est tombé, il est aussi-tôt environné de chasseurs qui le tuent à coups de flèches & de sagayes, & quelquefois avec des armes à feu.

La forme de l'éléphant & la grosseur de son corps semblent devoir l'empêcher de marcher vite, & encore plus de courir; il fait cependant l'un & l'autre, puisque son pas ordinaire lui fait faire autant de chemin qu'un homme peut en faire en courant. De-là, on peut juger qu'il en fait bien davantage quand il court. Bien des gens croient

qu'il n'a point de jointures entre les jambes & les cuisses, & qu'il ne peut se coucher, ni se relever, quand il est une fois couché : c'est une erreur très-grossière, puisqu'il a des jointures comme les autres animaux, qu'il se couche quand il est las, & qu'il se relève quand il veut. L'éléphant a des ennemis cruels, qui sont les Nègres, les tigres, les lions & les serpens. Le tigre lui est le plus redoutable de tous, parce qu'étant d'une agilité & d'une souplesse étonnante, il l'attaque de tous côtés ; & , dès qu'il a une fois saisi sa trompe, il vient bien vîte à bout de sa proie.

Le loup, en Afrique, est beaucoup plus grand & plus gros qu'en Europe ; il est d'un poil argenté & presque blanc. Il y en a une quantité prodigieuse, puisque personne ne leur fait la guerre, & que les Nègres ne veulent point se brouiller avec eux, dans la crainte que, s'ils en tuoient un, les autres ne se chargeassent de venger sa mort.

Le loup.

Les serpens.

On trouve des serpens d'une grandeur prodigieuse; il y en a qui ont jusqu'à vingt-cinq & trente pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée. Ceux-ci font une guerre cruelle à tous les animaux féroces, qu'ils tuent souvent avec leur venin. On en voit d'autres plus petits & de toute espèce. Les Nègres les craignent & les détestent, sans oser leur faire du mal, par une suite de leur superstition, qui leur fait croire que, s'ils en avoient tué un, les autres mordroient le meurtrier ou quelqu'un de sa famille. Il y en a de toute couleur, & la morsure de la petite espèce est la plus dangereuse, puisqu'elle ne peut être guérie qu'en brûlant sur le champ l'endroit où on a été piqué ou mordu, avec un fer ardent, ou de la poudre à tirer, appliquée sur la morsure, à laquelle on met le feu, pour empêcher que le venin ne se communique à la masse du sang: car, pour lors, il n'y a plus de guérison à espérer. De

toutes les piquures ou morsures de serpens que j'ai vues, aucune n'a eu de suites fâcheuses, parce qu'on a brûlé, à l'instant même, l'endroit où on avoit été piqué ou mordu.

Les singes sont si communs en Afrique, qu'on en voit souvent les arbres chargés. Ces animaux sont les grands ennemis des Nègres, en ce qu'ils détruisent leur ris & leur mil, & en gâtent encore plus qu'ils n'en enlèvent. Ils découvrent leurs cases, quand ils s'apperçoivent qu'il n'y a personne, brisent tout ce qu'ils y trouvent, & emportent tout ce qui leur tombe sous la patte. Les femelles singes portent leurs petits cramponnés sur leurs dos, de la même maniere que les Nègresses portent leurs enfans.

Les singes.

Les chevaux marins fourmillent dans toutes les rivieres & aux bords de la mer des côtes d'Afrique. Si on en voit dans le Nil, dans le Niger, dans la riviere de Gambie, leur nombre n'est rien

Chevaux marins.

en comparaison de ce qu'on en voit dans les rivières qui sont depuis celle de Casamance jusqu'à celle de Serre-Lionne, où cet animal semble être particulièrement attaché, puisqu'on n'en voit point en Europe, ni en Amérique, ni en Asie; au lieu que toutes les rivières des côtes d'Afrique en sont remplies. Cet animal est amphibie; il vit dans l'eau comme sur la terre. Quand il est parvenu à sa grosseur ordinaire, il est plus long, plus haut & plus gros d'un bon tiers que les plus gros bœufs de France. Il tient du bœuf en beaucoup de choses, & ressemble au cheval en quelques-unes. Il a la queue comme le cochon; il est couvert d'un poil brun, court & épais, qui paroît argenté, quand il est dans l'eau. Sa tête est large & grosse, & paroît courte par rapport au reste du corps. Outre les dents incisives & les molaires, il a quatre grosses dents en forme de défenses comme les sangliers, mais d'une matière plus blanche & plus dure

que l'ivoire ; de maniere que , quand cet animal est en furie , & qu'il frappe ses dents l'une contre l'autre , il en fait sortir des étincelles : c'est ce qui a donné lieu aux Anciens de feindre que cet animal vomissoit le feu. Il est reconnu que , quand on lui frappe les dents avec un morceau d'acier , il en sort du feu comme d'une pierre à fusil. Il dresse & secoue les oreilles comme le cheval terrestre ; il hennit comme lui ; il n'a point de cornes aux pieds. Ses pieds & ses dents sont ses seules armes. Son col épais n'a de crins que quand il est fort vieux. Il est prodigieusement fort , & on en trouve qui pésent depuis douze jusqu'à quinze cens livres.

Les Nègres & les Portugais naturels d'Afrique , qui sont situés depuis le Niger jusqu'au Nil , trouvent la chair du cheval marin excellente. On emploie sa peau aux mêmes usages que celle du bœuf , & elle est meilleure , quand elle est bien apprêtée. Les défenses de

cet animal font fort recherchées par ceux qui se mêlent d'arracher les dents, & d'en remettre d'artificielles, parce que la matiere de celles-ci ne jaunit point comme l'ivoire, & qu'elle est beaucoup plus dure &, par conséquent, d'un meilleur usage.

Les Nègres d'Angolle, de Congo, de la Minc & des côtes orientales d'Afrique regardent le cheval marin comme une Divinité; ils l'appellent *Fetiso*. Ils le mangent cependant, & ne s'en font pas plus de scrupule que les Egyptiens, qui mangeoient leurs ciboules & leurs oignons, qu'ils avoient mis au rang de leurs Dieux. Ils se servent de la peau du cheval marin, pour faire des boucliers & des rondaches, lorsqu'elle est sèche & bien étendue. Les flèches & les sagayes ne font que blanchir dessus, & on prétend que les balles de mousquet ont le même sort.

Buffle.

Le buffle est une espèce de bœuf sauvage qui se trouve dans tous les pays.

chauds. Il sert aux mêmes usages que le bœuf; il est, pour l'ordinaire, beaucoup plus gros que lui. Il a la tête petite à proportion du corps, décharnée, & panchée vers la terre. Ses cornes sont longues, noires, torfes & tournées en dedans vers le col, de maniere que, s'il n'est pas fort à craindre par cet endroit-là, il l'est beaucoup par d'autres. Il est sauvage & méchant; il court fort vite, &, quand il a atteint l'homme ou l'animal qu'il poursuivoit, il le jette à terre d'un coup de muse, s'agenouille sur lui, & le pile avec ses genoux, jusqu'à ce qu'il cesse de respirer.

Le paon, en Afrique, est assez commun : il est de la grosseur d'un coq d'Inde. Ses plumes du dos & du ventre sont d'un violet foncé, tabisé & changeant, qui le fait paroître, selon les différentes réfractions de la lumiere, tantôt d'un noir lustré, tantôt d'un violet clair, & comme légèrement surdoré. Ses aîles sont plus variées que le

Paon d'Afrique.

corps : il a la queue à peu près comme celle des paens d'Europe, les jambes hautes comme celles d'une cicogne, les pattes larges, le bec long, les yeux vifs. Il a sur sa tête deux houppes composées de plumes si fines, qu'on les prendroit pour du poil long, délié, fin & doux comme de la soie. Celle qui est sur le devant est d'une couleur noire, lustrée & changeante ; l'autre est auroyée. On trouve, à la côte de Guinée, une espèce de ces oiseaux, qui est un peu différente de celle-ci, en ce qu'il marche plus gravement & est plus méchant ; il maltraite toutes les autres volailles qu'on nourrit dans les habitations où il se trouve. Sa chair est excellente & très nourrissante.

Quoique l'Afrique soit le pays des monstres, elle n'a pas encore produit de grands gosiers ou pélicans d'une taille si démesurée que celle que lui ont prêtée fabuleusement certains Auteurs qui se sont amusés aux dépens de la vérité.

Pélican, qu'on appelle grand gosier en Afrique.

Le pélican approche, pour la grosseur, la taille, les pattes, la démarche & la pesanteur, nos grandes oies d'Europe. Ils ont la tête applatie par les côtés, fort grosse, & telle qu'elle doit être pour porter un bec de deux pouces de largeur, sur un pied ou environ de longueur, dont la partie supérieure est osseuse & toute d'une pièce. L'inférieure est composée de deux os qui s'unissent à l'extrémité du bec par un fort cartilage; ils composent deux mâchoires qui s'emboîtent dans la supérieure, où est le centre de leur mouvement. Ces mâchoires sont garnies de petites dents en forme de scie, fort menues & fort tranchantes. Le vuide que les deux parties de la mâchoire inférieure laissent entre elles, sert à soutenir l'orifice d'un sac qui est attaché le long du col jusques sur l'estomach de l'oiseau. Il est attaché le long du col, duquel il est entièrement séparé par des ligamens, afin qu'il ne flotte point de côté & d'autre. Il n'est

couvert que d'un petit poil court, fin & doux comme de la soie, d'un beau gris de perle, avec des taches de différentes teintes, qui font un très-bel effet. Lorsque ce sac est vuide, il ne paroît presque pas; mais, quand cet oiseau, qui ne vit que de poissons, trouve une pêche abondante, on est étonné de voir la quantité qu'il y renferme, comme dans un réservoir, & c'est précisément ce qui le fait appeller grand gofier. J'en ai tué moi-même plusieurs de cette espèce.

Aigles.

Les aigles, ennemis cruels des serpens, sont assez communs en Afrique. On prétend que ces oiseaux y sont plus grands qu'en aucune autre partie du monde; ils y sont moins inquiétés, parce que les Nègres ne sont pas assez habiles tireurs, pour les tuer au vol, & ces oiseaux appréhendent aussi peu leurs flèches que les morsures des serpens, avec qui ils sont toujours en guerre, & dont ils font une grande destruction.

Leurs plumes sont si dures & si bien colées sur leur peau, que le dard du serpent ne peut les pénétrer. Aussi voit-on que les aigles les emportent, sans s'embarraffer de leur gueule, & qu'elles les coupent en pièces, pour les donner à leurs petits. Les aigles du Cap Verd & des environs de Gorée sont de la même espèce que celles de l'Europe.

Les bords de la mer sont toujours couverts de faucons, de gaulans & de toutes sortes d'oiseaux qui font la guerre aux poissons, dont elle est remplie. Les bois & les campagnes sont chargés d'une infinité de toute espèce d'oiseaux qui sont d'un plumage si beau & si rare, qu'il faudroit des volumes entiers pour les décrire. C'est ce qui fait que je me suis contenté d'en rapporter quelques-uns des plus rares & des plus curieux en Europe.

Il y a, en Afrique, des oiseaux à quatre aîles, qui sont de la grosseur d'un coq-d'Inde, d'un plumage noir, dont

Oiseaux à
quatre aîles.

le bec est grand & crochu, & les serres armées de fortes griffes. Leurs ailes sont grandes, fortes & bien fournies de plumes. Celles du fouet n'ont point de barbes; mais elles sont couvertes d'autres plumes qui sont beaucoup plus longues; elles les surpassent de cinq à six pouces; leurs tuyaux sont garnis de barbes longues & épaisses; de façon que, quand elles sont étendues, il semble que ce sont réellement deux ailes de chaque côté, l'une plus longue que l'autre, séparées par l'espace vuide que les tuyaux du fouet laissent voir au-dessus des premières & des plus voisines du corps de l'oiseau. Voilà ce qui lui a fait donner, par les François, le nom d'oiseau à quatre ailes. En effet, un chacun croit qu'il a réellement quatre ailes, jusqu'à ce qu'il en ait vu entre ses mains, pour l'examiner de plus près, & reconnoître qu'il n'a réellement que deux ailes.

Étouffe.

L'étouffe est une espèce d'aigle bâ-

tarde, de la grosseur & grandeur d'un coq, de couleur brune, avec quelques plumes très-noires aux ailes & à la queue; elle a le vol fort roide, les serres grandes & fortes, le bec crochu, le regard fixe, & le cri fort aigu. Il chasse aux rats, aux serpens & aux oiseaux; tout lui est bon.

Les pintades y sont très-communes; les bois en sont remplis: elles sont très-bonnes à manger; elles s'appriivoisent aisément, vivent avec les poules, & ne s'enfuyent pas, mais retournent à leur gîte comme les poules. J'ai tué moi-même un coq de bruyeres à Albréda sur la riviere de Gambie, qui étoit d'une grosseur aussi prodigieuse qu'inouïe en Europe. Je le fis pèsér déjà vuïdé; il pésoit trente-cinq livres. Si le coq de bruyeres d'Europe est un mets exquis & recherché, celui-là ne lui cède en rien. Il est très-délicat, très-tendre, & d'un fumet qui passe celui du coq de bruyeres d'Europe. Il a une

Pintade

Coq de bruyeres.

petite tête, des yeux dorés, le bec tel que celui du cōq de bruyeres d'Europe, ainsi que les pattes. Les plumes entremêlées de blanc, de rouge & de noir, le col couleur d'azur, & la queue toute noire. Les oies sauvages, les canards, les perdrix, les bécasses, les cailles, les ramiers, les farcelles, les grives, les tourterelles & une infinité d'oiseaux sont en abondance par toute l'Afrique.

Perroquets &
Perruches.

Les perroquets & les perruches y fourmillent : on en voit des milliers ensemble. Le perroquet y est d'une espèce très-petite ; elle n'excede pas la grosseur d'une caille. Il est jaune à l'estomac & sous le ventre ; le reste du corps est verd : il ne commence à parler que lorsqu'il a un an & demi. La perruche, qui est de la même grosseur que le perroquet, est de toute beauté, d'un verd charmant : sa queue a dix à douze pouces de longueur ; & , lorsqu'elle a deux ans, il lui croît un col noir, c'est-à-dire, une raie noire en forme de col.

Elle apprend aisément à parler. Le perroquet & la perruche sont si communs, que, pour une pinte d'eau-de vie, les Nègres vous en fournissent deux & trois de l'une ou de l'autre de ces deux espèces.

Le crocodile, que les Nègres appellent Cayement, peut être mis dans le genre des lézards, & être regardé comme sa plus grande espèce. Il vient d'un œuf qui n'est guère plus gros que celui d'une oie. En croissant, il devient monstrueux. Cet animal est amphibie; il est couvert d'une peau épaisse, dure, écailleuse & toute parsemée d'élevations, comme de grosses galles, qu'on appelle clouds, mais qui ne sont pas rangées avec autant de proportion que les Peintres nous le figurent. Certaines parties de son corps sont assez dures pour résister au coup de fusil, comme sa tête, son dos & sa queue; mais tout le reste peut être entâmé par le fer. Il a la tête pointue & plate, les

Crocodile ou
cayement.

yeux petits, ronds & obscurs, & sa gueule est fendue jusqu'aux oreilles. Il a, suivant son âge, deux, trois ou quatre rateliers de dents de plusieurs figures, toutes très-fortes, très-aiguës & très-tranchantes. Ses jambes sont courtes, & ses pieds sont armés de griffes crochues, longues, pointues & très-fortes, dont il se sert pour déchirer sa proie. Quoique son corps soit pesant, il marche très-vîte, sur-tout dans les endroits unis, où il n'a point de tour à faire : car, quand il faut qu'il se tourne, il est embarrassé, à cause de la roideur de l'épine de son dos ; mais, comme il sent que la course ne lui est pas favorable, & que, pour peu qu'on marche en zig-zag, on le laisse bientôt derrière, il a recours à l'artifice ; il se laisse aller au courant des rivières, comme un bois qui flotte, ou bien il s'étend dans les endroits où les hommes & les bestiaux passent ordinairement ; & s'il passe quelque chose à sa portée,

il se jette dessus, & en fait sa curée.

Par toute l'Afrique, il rode sans cesse sur les bords des rivieres, pour surprendre les bestiaux qui y vont boire, & les hommes qui y passent. Son avidité est souvent cause de sa perte. Il avale goulument tout ce qu'on lui jette; &, quand c'est un bon hameçon garni d'une bonne chaîne, il est pris. Il est extrêmement fort, & a la vie si dure, qu'étant écorché, & n'ayant plus que la tête attachée à la peau, il est encore à craindre; les Nègres en ont quelquefois fait de funestes expériences. Ses œufs & sa chair ont une odeur de musc extrêmement forte. Il pond ses œufs dans le sable, & laisse au Soleil le soin de les faire éclore par sa chaleur. Il s'en trouve de très-grands, si hardis & si voraces, qu'ils s'élancent dans les canots, pour en enlever les hommes; mais tout concourt à empêcher la multiplication de ces bêtes carnassieres. Les Nègres, par raison, vont chercher

leurs œufs à l'odeur du musc qu'ils exhalent, & les cassent, crainte qu'ils n'éclofent, & ne produisent un monstre, dont ils pourroient un jour être la proie. Les sines, soit par malice, soit par l'instinct qu'ils ont de mal faire, les cherchent partout, & les cassent de maniere que, sans eux & les Nègres, tous les environs des rivieres seroient désolés entièrement par ces mauvaises bêtes, qui ne cessent, dit-on, de croître; on en trouve qui ont plus de trente pieds de longueur, avec une grosseur proportionnée.

Cet animal si terrible ne fait pas toujours peur aux Nègres, sur-tout lorsqu'ils le surprennent dans un endroit où il ne peut se soutenir sans nager: alors ils vont à lui résolument avec un cuir de bœuf entortillé au bras gauche, & une bayonnette dans la main droite. Ils lui mettent le bras garni de cuir dans la gueule, & la lui tiennent ouverte; &, comme il n'a point de lan-

gue, il s'emplit d'eau comme un tonneau, & se noie. Pour accélérer sa mort, ils lui donnent des coups de bayonnettes dans la gorge, lui crévent les yeux, & font, par adresse, ce qu'ils ne pourroient exécuter par la force.

Le requin, ou le chien de mer, est Le requin
 un poisson très-carnassier & très-vorace, & un des plus dangereux poissons de la mer : on en trouve qui ont vingt-cinq pieds de long & plus de quatre pieds de diamètre. Ce poisson est couvert d'une peau forte & rude, quoique peu épaisse. Sa tête est longue ; sa gueule fort grande est garnie dessus & dessous au moins de trois ou quatre rangs de dents, dont les unes sont triangulaires, les autres plates & les autres pointues. Elles sont toutes extrêmement dures & tranchantes, & elles s'emboîtent l'une dans l'entre-deux des autres ; enforte que rien ne peut leur résister. Heureusement cette gueule meurtrière est à près d'un pied de distance du bout de

son museau ; ce qui l'oblige à pousser la proie devant lui , au lieu de la mordre. Il faut donc qu'il se tourne sur le côté , pour s'en saisir , & alors il fait jouer ses mâchoires à merveille , ainsi , en un clin d'œil , il engloutit un homme , quelque puissant qu'il soit. Ses nageoires sont grandes ; il en a deux aux côtés , un aileron sur le dos au tiers de sa longueur du côté de la tête , & deux moyens sous le ventre. On le trouve en pleine mer , sur les côtes , dans les rivières ; & , quand il poursuit quelque proie , il le fait avec tant de vivacité , qu'il s'échoue quelquefois sur le rivage. Il est vorace , hardi & dangereux : il dépeupleroit la mer & les rivières , sans la difficulté qu'il a de pouvoir mordre ce qu'il poursuit. C'est ce moment que les Nègres saisissent pour le percer , lorsqu'ils le voient à portée de s'élaner sur eux. J'ai vu un Nègre à Corée , emporté & englouti sur le champ par un requin qui l'a avalé

comme une mouche. Pour le prendre, on se sert d'un gros hameçon couvert d'un morceau de viande attaché à une chaîne de fer. Lorsqu'il n'est pas bien pressé de la faim, il s'approche de l'appas, l'examine, tourne autour, semble le négliger. Quelquefois il se met en état d'engloutir l'appas, & il le quitte. Dès qu'on fait semblant de vouloir retirer l'appas de l'eau, son appétit se réveille; alors il se jette goulument sur la viande, & l'avale. Comme il se sent pris & retenu par la chaîne, il se donne des mouvemens furieux pour se décrocher; mais on le leve bien vite sur le bâtiment, pour le tuer. Sa chair est coriace, maigre, cartilagineuse & d'un très mauvais gout.

On trouve aussi, en Afrique, une es- Le lamentin.
 pèce de poisson qu'on appelle lamen-
 tin, qui a jusqu'à seize & dix-huit pieds
 de longueur, & quatre à cinq pieds de
 diamètre. Ce poisson est tout rond de-
 puis la tête jusqu'au milieu du corps;

il s'applatit ensuite peu à peu ; il a la tête grosse, la gueule large, avec de grandes babines & quelques poils longs ; ses yeux sont fort petits & louches. Les Peintres & les Graveurs nous ont représenté comme ayant des bras & des mains ; ils auroient mieux fait de ne lui donner que deux ailerons ou deux fortes nageoires, dont les femelles se servent pour porter leurs petits avec elles, & les appliquer à leurs mammelles, & c'est le seul usage qu'elles peuvent en faire. C'est se tromper que de s'imaginer, comme quelques-uns ont fait, que ce poisson sorte de l'eau pour brouter l'herbe sur les bords des rivières. Il n'y a qu'à comparer le poids énorme de son corps, qui va quelquefois à douze cens livres, avec la foiblesse de ses prétendues mains ; on dira bien vite que ce mouvement lui est impossible, puisqu'on voit souvent que, quand il s'engage dans des marigots ou petites rivières, dès que les eaux décroissent, il

il demeure pris, & échoue, parce qu'il n'a pas assez d'eau pour pouvoir nager sans toucher le fond, pour regagner la mer.

Ce poisson vit de l'herbe qu'il trouve tant au fond de la mer, qu'en celui des rivières. Il aime l'eau-douce ; ce qui fait qu'on le trouve plus souvent dans les rivières qui sont au voisinage de la mer. Il lui arrive souvent de dormir ayant le muse hors de l'eau : c'en est assez pour le faire appercevoir aux Nègres qui le harponnent ; car ils sont fort adroits à cette manœuvre. La chair de ce poisson est excellente. C'est un veau de rivière. Ceux qui le prennent pour le thon n'y entendent rien, puisqu'il est meilleur. On trouve, le long du corps de ce poisson, une couche de lard de quatre à cinq pouces d'épaisseur, qui est ferme, & d'un aussi bon usage que celui de cochon. Ce lard & la panne de l'animal, fondus, font un beurre excellent, qui ne se gâte pas aisément.

Le ^lean du lamentein est assez épaisse ; pour être tannée. Quand on ne veut pas en faire les frais, on en fait des courroies, & même des semelles de fouliers. Il n'est point douteux que ce poisson multiplieroit bien plus qu'il ne fait, s'il étoit plus en repos ; mais le Niger & ses rivières nourrissent des animaux carnassiers qui lui font une guerre continuelle, d'autant plus impunément, qu'il n'a que sa queue & une prompte fuite pour se défendre de leurs attaques.

Ecrevisses &
carpes.

Dans toutes les rivières, il y a une quantité étonnante d'écrevisses & de carpes ; les unes & les autres ne diffèrent de celles d'Europe, qu'en ce qu'elles sont plus grosses & de meilleur goût. On fait tous les ans une pêche considérable aux anguilles dans les petits bras de rivières & dans les marigots, qui en sont remplis. Quand les eaux ont bien crû, & qu'on juge qu'elles ne grossiront plus, les Nègres barrent l'em-

bouchure des marigots, ou petites rivières avec des claies d'osier, soutenues par des poteaux; &, lorsque les eaux se retirent, le poisson qui y étoit entré, demeure enfermé, & il ne s'en échappe aucun, à moins que quelque gros poisson ou quelque amphibie ne se trouve pris, qui, pour lors, rompt les claies, & donne l'aisance aux prisonniers de suivre leur libérateur. Excepté ce seul cas, on trouve ces marigots remplis de toutes sortes de poissons, sur-tout d'anguilles, d'écrevisses & de carpes grosses & grasses. Enfin l'on pêche tant d'autres poissons de toute espèce, qu'il faudroit un volume pour les tous rapporter,



CHAPITRE VI.

Des Arbres aromatiques, des bois de construction, ainsi que des différentes plantes utiles qui croissent en Afrique.

DANS le Royaume de Damel, ainsi que dans le reste du Département de Gorée, & le long des côtes d'Afrique, on trouve une quantité d'arbres & de petits arbrisseaux, dont la feuille ressemble assez à celle du poirier; elle a un goût purement aromatique, & une odeur fort relative à celle du mirthe. Les bestiaux de toute espèce en mangent, & elle communique à leur chair un goût excellent.

L'encens.

On a presque toujours cru que tout l'encens venoit de l'Arabie heureuse, sur-tout de la montagne du Liban, parce qu'on ignoroit que l'Afrique produisît des arbres qui le portent, comme en effet elle en est remplie en beau-

coup d'endroits, sur-tout dans le pays des Maures, où rien n'est plus commun. L'arbre ou arbrisseau qui donne l'encens, & dont nous parlerons dans peu, est assez semblable au lentisque : ses branches nombreuses sont assez déliées & assez flexibles ; elles sont couvertes d'une écorce mince & adhérente, de couleur grise ; ses feuilles, longues, étroites, toujours vertes & toujours couplées, forment des rameaux qui sont terminés par une seule feuille. Le pédicule qui les soutient est rouge & assez fort : elles sont tendres & charnues ; quand on les broie dans la main, elles rendent une liqueur onctueuse, d'une odeur forte & aromatique. On trouve ces arbrisseaux en quantité du côté d'Arguin, dont j'ai parlé en son lieu, & dans les côtes d'Afrique, où il seroit facile d'engager les habitans d'en faire la récolte, qui produiroit une nouvelle branche de commerce, sur-tout si on ne commençoit cette ré-

cette qu'un mois après que les pluyes sont passées, afin que le suc qui sortiroit des incisions faites aux arbres, fût plus cuit, plus propre à se condenser & à se durcir par le secours de la chaleur du Soleil. Il est certain que ce commerce, quoique de peu de conséquence en apparence, ne laisseroit pas de devenir considérable en lui-même, par deux raisons; la première, parce qu'étant aisé, & voisin de la France, on pourroit donner l'encens à beaucoup meilleur marché que celui qu'on tire du Levant, qui, venant de loin, doit supporter les frais du voyage & les autres dépenses, qui montent à des sommes considérables, sur-tout lorsque la guerre empêche qu'on ne le fasse venir en droiture dans les Ports du Ponent. La seconde est qu'on en feroit la récolte sur les possessions réelles de la France, où le commerce se fait en troc de marchandises, sans être obligé de porter des espèces d'argent, sur lesquels;

les il n'y a rien à gagner, & qui sont une partie d'argent qui sort hors du Royaume, pour n'y plus rentrer.

Il seroit tout-à-fait inutile, si on le vouloit, d'aller chercher l'aloès à grands risques, à grands frais, & avec des travaux innis, jusqu'à l'Isle de Socotora, à l'entrée de la mer Rouge, puisque l'Afrique en fourniroit plus qu'on en consommeroit dans tout le reste de l'univers. On dira peut-être que celui de Socotora est le meilleur, & que, dans ce qui regarde la conservation du corps humain, on ne peut avoir trop d'exactitude à choisir ce qu'il y a de plus parfait: on ne doit rien ménager pour cet effet, ni rien épargner; j'en tombe d'accord; mais, qui nous a assurés que l'aloès de Socotora étoit le meilleur? Sur quoi fonde-t-on ce jugement? puisque, pour juger de l'un & de l'autre, il faut en avoir une vraie connoissance, & c'est précisément ce qu'on n'a pas. Si les Anciens, les Epiciers & les Apo-

L'aloès.

thésaires ont vanté l'aloès de Socotora, c'est qu'ils n'en ont jamais connu d'autre. Il faut donc les excuser; car, s'ils avoient mis celui d'Afrique sur la balance, ils lui auroient donné toute la préférence qu'il mérite, puisque celui qu'on peut tirer de la côte occidentale d'Afrique, est, sans contredit, plus parfait que celui des Arabes, qu'ils nous vendent bien cher, & argent comptant, tandis que nous le trouverions près de nous & en troc de nos marchandises. Mais telle est notre Nation; il n'y a pour elle de bon que ce qui vient de loin, & ce qui coûte beaucoup.

Nous ne devons pas espérer que les Droguistes & les Apothicaires nous fassent revenir de notre erreur sur ce point, puisqu'ils ont intérêt de nous y bercer, & qu'à l'aide de ce titre d'aloès sucotrin, ils embellissent leurs parties, & ont un titre pour vendre une drogue, comme venant d'un pays éloigné, quoique souvent elle n'ait pas fait un grand

chemin pour arriver chez eux, mais qui, étant décorée d'un nom magnifique, peut & doit être vendue très-chèrement dans leur Pharmacie.

L'aloès est le suc concret que l'on tire de la racine ou des feuilles d'une plante du même nom. Il ne faut pas ici confondre le bois d'aloès avec la plante d'aloès, dont il est question. L'arbre qui porte ce nom ne se trouve que dans la Cochinchine, au Royaume de Lao, & en quelques lieux de la Chine : ce sont les seuls endroits d'où on en a tiré jusqu'à présent. Cet arbre, qui vient fort grand, a beaucoup de rapport avec l'olivier. Son écorce est épaisse, tailladée & fort adhérente, comme on le voit régulièrement dans tous les bois onctueux. Le bois est de couleur brune, luisante, jaspée, coupée de taches & de veines grises de différentes teintes. Il est amer & résineux ; il brûle aisément, & rend une odeur des plus suaves & des plus agréables :

Bois d'aloès.

c'est là son mérite, & ce qui le fait rechercher avec empressement des Persans, des Turcs, des Mogols & généralement de tous les Orientaux. Lorsqu'ils veulent s'en servir, ils le coupent en petits morceaux qu'ils mettent sur le feu dans des cassolettes qu'on approche des personnes qu'on veut honorer, après les avoir couvertes d'une grande toilette de soie, pour qu'elles ne perdent rien de ce précieux parfum, qui, outre l'odeur agréable qu'il répand, fortifie le cerveau, le cœur & l'estomac, ranime les esprits, chasse le mauvais air, & résiste au venin.

On le nomme bois d'aloès, à cause de son amertume, qui le fait ressembler à l'aloès. Ce bois est très-rare & par conséquent très-cher; ce qui fait que les Marchands n'oublient rien pour lui en substituer quelques autres, comme le cental, le citrin, ou autre bois odoriférant.

L'aloès n'est pas une plante rare,

puisqu'on la trouve dans les quatre parties du monde ; elle aime les pays chauds, où elle vient naturellement : un peu de soin ne laisse pas de la faire aussi croître dans les climats froids, & si elle n'a pas, dans ces derniers endroits, toutes les vertus qu'elle a dans les autres, elle en a du moins une partie, & est toujours la même plante.

Les feuilles de la plante d'aloès sortent immédiatement de la racine de cette plante ; elles sont longues, assez larges, dans leur naissance, pour embrasser la tige qui les a produites. Elles sont épaisses, charnues, fermes, & finissent en pointe. Elles sont grasses & pleines de suc, que la moindre incision fait distiller en assez bonne quantité, & que la chaleur du Soleil ou du feu fait condenser & durcir aisément.

Ce suc, pour être bon, doit être dur, de couleur noire, ou du moins fort brune par le dehors, luisante & fort lustrée. Le dedans doit être d'un

Descriptio
de la plant
d'aloès.

jaune clair & doré : il doit être friable & résineux , léger , amer au goût , & d'une odeur peu agréable ; & , quand il est pulvérisé , il doit paroître beaucoup plus jaune.

Les Droguistes partagent l'aloès en trois classes : celui que je viens de décrire , qu'ils appellent aloès de Socotora , l'aloès par excellence , & si commun en Afrique , forme la première. Ils placent , dans la seconde , un aloès qu'ils nomment hépatique , parce que le dedans , au lieu d'être d'un jaune clair , est de la couleur du foie. Ils appellent aloès cabalin , celui de la troisième classe , parce qu'on ne s'en sert que pour les chevaux , étant grossier , terrestre , fort noir , fort pesant. Ces trois sortes d'aloès sortent cependant de la même plante.

On se contente d'inciser légèrement les feuilles , & de mettre dessous des vaisseaux pour recevoir le suc qui en découle. Ce suc est bien-tôt épaissi par

la chaleur du Soleil, auquel on l'expose le moins qu'il est possible. dès qu'on l'en a retiré, on le laisse reposer & achever de se durcir. Voilà toute la préparation de l'aloès de la première classe.

Lorsque les feuilles déjà incisées cessent de donner du suc, on y fait d'autres incisions plus profondes : on les perce de part en part, pour les contraindre de laisser sortir tout le suc crud qui leur restoit. Ce second suc, épaissi comme le premier, n'a pas une couleur si belle, ni si vive, &, quoique de la même espèce, il est constamment moins bon ; c'est celui de la seconde classe.

Enfin on coupe les feuilles dont on ne peut plus rien tirer par les incisions, celles qui sont trop près de terre, & qui commencent à se flétrir, & enfin tout ce que la plante a de superflu & de mauvais : on coupe tout par morceaux ; on les pile, on en exprime le suc par le secours de la presse, qu'on fait épaissi-

lit au feu ou au Soleil, & c'est ce qui compose l'aloès cabalin, dont on voit assez la mauvaise qualité.

Cette plante fleurit, fait un arbre, & porte du fruit, dès qu'elle a trois ou quatre années, selon la bonté du terrain, son exposition & la chaleur du climat. Elle pousse son jet, qui vient très vîte, & croît à vûe d'œil; mais il lui faut un tems proportionné à sa hauteur & à sa matiere. Ce jet est de même matiere que les feuilles de la plante, qui ne sont qu'un assemblage de filets longs, forts & souples, imbibés d'une matiere visqueuse, verdâtre, épaisse & gluante, couverte d'une peau verte, mince & fort adhérente, pendant que la plante est sur pied.

Ce jet est couronné de bouquets composés de petits boutons remplis d'une matiere cotonneuse, douce & fine comme de la soie. Ces boutons s'ouvrent, leur pied s'allonge & produit de petits cirons foibles, déliés &

assez souples, pendant que la tige est verte : ensuite leurs extrémités se chargent de petites fleurs blanches, composées de cinq feuilles, en maniere d'étoiles, qui ont, dans leur centre, quelques étamines avec un pistil qui se change en une petite gouffe oblongue, & presque toute remplie de semences grises qui sont la semence de la plante, qui se provigne assez d'elle-même par les rejettons, pour n'avoir pas besoin de cette semence. Ce jet & ces fleurs ne conservent leur beauté & leurs couleurs qu'environ trois semaines, après lesquelles elles se flétrissent peu à peu, se séchent ; & cet arbre si gros, si droit, si rempli de suc, devient sec, léger, & tombe, à la fin, de lui-même, si on n'a pas eu soin de le couper ou de l'arracher. On s'en sert au lieu de méche à fusil. J'en ai vu un tronçon de quatre à cinq pieds de longueur, & d'un pied de diamètre, qui ne pesoit que six livres & demie : il venoit des terres d'Arguin.

Il faut⁴ que le jet, dont il faisoit partie, eût eu plus de trente pieds de hauteur; ce qui prouve la vigueur & la force de la plante qui l'avoit produite, & avec combien de facilité on tireroit de l'aloès en quantité, & d'une qualité excellente, des plantes qui sont d'une si belle croissance.

Le tems d'inciser les plantes d'aloès n'est pas celui des pluyes, ni quand elles ont poussé leurs jets, & qu'il est encore sur pied. Dans le premier, leur suc est rempli de trop d'humidité crue & imparfaite. Dans le second, elles sont épuisées par leur production. Il faut donc prévenir ce tems, ou attendre que la plante ait fait du nouveau suc.

Les Peuples de la côte de Malabar, du Cap Comorin, & autres lieux des Indes, ne sont pas si faciles que nous à se laisser tromper sur le chapitre de l'aloès de Socotora. Ils se servent, en gens sages, de celui qui croît chez eux, qui

est un de leurs meilleurs purgatifs.

L'arbre qui produit le mastic, qu'on va chercher à l'Isle de Chio, dans l'Archipel, se trouve en quantité sur les côtés du Cap Blanc, d'Arguin, de Portendic, & le long de la côte d'Afrique, d'où on peut tirer, quand on le voudra, un aussi bon mastic que celui de Chio. Cet arbre est le lentisque même; il est fort branchu, assez gros & grand, mais plus souvent pointu & en buisson. Ses branches sont souples, pliantes, flexibles, couvertes d'une écorce grise, que les incisions annuelles qu'on y fait, rendent plus tailladées & plus raboteuses que celles qui ne sont point incisées. Ses feuilles approchent beaucoup de celles du mirthe; elles sont toujours couplées & rangées sur une foible queue de deux à trois pouces de longueur: leurs extrémités sont pointues; leur largeur, dans le milieu, est de quatre à cinq lignes. Elles sont toujours vertes, tendres, délicates, d'une odeur agréable, d'un

Description
du mastic.

goût acide & astringent. Les fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, sont disposées par grappes de couleur de chair, remplies de petites étamines de même couleur, & sans pistil; aussi les fruits ne sortent-ils pas des fleurs, comme dans presque tous les autres arbres; mais ils naissent sur des pédicules différens, qui sont de petites baies rondes, vertes au commencement, qui noircissent en mûrissant, qui renferment un noyau oblong, dur & noirâtre, qui contient une espèce d'amande extrêmement tendre. On amasse ces baies, dont on tire une huile astringente, qui a encore d'autres qualités, aussi-bien que le bois de l'arbre que les Apothicaires pulvérisent, & qu'ils font entrer dans quelques unes de leurs compositions.

Ce que c'est
que le mastic.

Le mastic est une gomme résineuse qui coule du tronc & des maîtresses branches du lentisque, quelquefois d'elles-mêmes, mais plus souvent par les incisions que l'on y fait dans certaine

faison de l'année. Ce que j'ai dit ci-devant au sujet de l'aloès & des autres gommes dont j'ai parlé, se doit dire aussi du mastic; de sorte que celui qui sort de lui-même, est, sans contredit, plus parfait que celui qu'on tire par le secours des incisions qui se font au travers du tronc & des grosses branches, & jamais dans le jeune bois, afin de dérober entièrement tout le suc qui monte, & qui se trouve, par ce moyen, tout-à-fait coupé, & forcé de sortir. On voit, dès le lendemain des incisions, le suc qui distille en petites larmes qui grossissent peu à peu, & qui forment, à la fin, des grains qui tombent quand leur poids les détache de l'arbre. Ils se durcissent aussi-tôt, & s'accumulent selon que le suc tombe plus ou moins abondamment. On a soin de tenir le terrain propre autour de l'arbre, afin que cette drogue précieuse ne contracte point de saleté, ou ne se perde pas dans une terre qui seroit inégale, fangeuse,

ou couverte de poussiere. Le mastic en grosses larmes claires, transparentes, bien nettes, d'une couleur blanche, tirant sur le citron, d'une odeur agréable, est une très-bonne marchandise, qu'on tirera en quantité d'Afrique, aussi-tôt qu'on voudra s'en donner la peine, sans être obligé à de grands frais, puisque les arbres qui le portent, croissent & existent sur le terrain propre & les possessions de Sa Majesté.

Mirthe.

La mirthe, la manne, la casse, l'euphosbe, la térébenthine se cultiveroient avec un heureux succès dans toute l'Afrique Françoisse, & feroient une branche considérable du commerce, puisque les pays chauds & humides sont propres à tout ce qu'on veut leur faire produire.

L'indigo.

L'indigo vient de lui-même en abondance & sans culture dans toute l'Afrique, sur-tout le long des rivieres. On l'appelle indigo sauvage, parce qu'il n'est pas cultivé. On prétend qu'il rend beaucoup moins que celui qui l'est;

mais on convient aussi que la couleur en est plus fine & plus vive, par conséquent, meilleure que celle de celui qui est cultivé. Qu'importe qu'il rende peu, dès qu'on est à même d'en avoir autant que l'on en veut. La grande dépense qu'on est obligé de faire en Amérique, est dans le grand nombre d'esclaves qui sont occupés toute l'année à le semer, le sarcler, & l'entretenir jusqu'au tems qu'il doit être coupé. On épargneroit ces frais à la côté d'Afrique, où il n'y a qu'à couper la plante, quand elle est mûre; ou, si on en veut une plus grande quantité que celle que la nature produit d'elle-même, il n'y a qu'à laisser monter quelques plantes en graines, & quand elles sont mûres, les répandre sur la terre, & attendre, de la bonté du terrain, des pluyes, des rosées & de la chaleur du Soleil, qu'il les fasse lever, croître & mûrir.

Au pis aller, supposé qu'on fût obligé de prendre les mêmes peines qu'on

prend en Amérique, outre que la dépense seroit toujours infiniment moindre, puisque les esclaves qu'on y employeroit sont sur le lieu, & presque pour rien, ne seroit-on pas amplement récompensé par la quantité de marchandises qu'on retireroit des plantations qu'on y feroit à peu de frais?

On formera ici trois demandes; la première, si l'indigo qu'on cultiveroit sur les côtes d'Afrique seroit beau; la seconde, s'il seroit aussi bon que celui des côtes orientales de l'Amérique; enfin, si on en trouveroit aisément la vente. Quant à la beauté, on doit la connoître, puisque les Employés de la Compagnie Françoisise ont envoyé en France les montres de celui qu'on appelle sauvage, dont le coloris est si vif, qu'il efface tout ce que l'on vante le plus dans celui des Indes orientales & de Guatimala, à la nouvelle Espagne. Si cette plante sauvage, qui vient sans culture, produit une si belle couleur,

que ne doit-on pas attendre d'elle, quand elle sera cultivée avec soin? Les expériences qu'on en a faites ne laissent aucun doute sur cet objet. J'ai semé de l'indigo dans un jardin, que je fus contraint d'arracher, parce qu'il multiplioit trop, & qu'il étouffoit toutes les autres plantes; il avoit six pieds de hauteur: ses feuilles étoient bien plus grandes, plus charnues, & d'un coloris plus beau & plus vif qu'en aucun endroit des deux Indes.

Peut-on douter qu'il ne soit bon? Les Nègres & les Maures ne se servent que de celui qui croît naturellement chez eux. J'en ai été témoin oculaire. Ils ne prennent que les feuilles, qu'ils pilent dans un mortier, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte, qu'ils laissent sécher à l'ombre, & dont ils se servent pour teindre leur coton, leurs pagnes, les toiles blanches qu'ils achètent des Européens, & la couleur qu'ils leur donnent ne s'efface jamais. Elle est

vive & d'un bel œil : il n'y a point de doute qu'elle fera du moins aussi bonne, aussi belle & d'aussi longue durée, quand elle proviendra d'une plante cultivée. Cela doit suffire ; mais on a lieu d'espérer quelque chose de plus.

La vente aura toujours lieu, puisque la marchandise sera d'une qualité parfaite. Or, comme on pourra la donner à meilleur compte que celle des Indes orientales, de la nouvelle Espagne, même que celle qui vient des Colonies Françoises de l'Amérique, & y faire un profit plus considérable que celui qu'on fait sur tous les autres indigos il est certain qu'on s'attachera à celui-ci plutôt qu'aux autres. La qualité & le bon marché engageront à une plus grande consommation.

D'ailleurs il ne s'en fabrique point assez en Amérique, pour préjudicier à celui de l'Afrique qui est au voisinage &, pour ainsi dire, aux ports de France qui aura sur le lieu, quand elle vou-

dra,

dra , trente mille captifs en peu de tems , & à peu de frais , pour cultiver l'indigo. Le captif ne lui coûtera pas plus de cent livres d'achat , pièce. La nourriture est presque pour rien sur les lieux ; & , pour conduire ce commerce , il ne faut qu'un petit nombre d'Employés qui soient désintéressés & capables de le régir. Les autres frais ne peuvent être que médiocres & de peu de conséquence , puisque l'Afrique se défend par elle-même ; au lieu que , dans les autres Colonies , il faut un nombre prodigieux d'Officiers , d'Etat-Major & d'Employés qui ont des suites qui ruinent & le pays & le commerce , par les frais immenses qu'ils occasionnent , sans parler du préjudice qu'ils font au commerce général par leur commerce particulier.

On ne trouve pas , dans toutes les autres parties du monde , des tamarins aussi beaux , aussi bons , & en aussi grand nombre que sur la côte méridionale du

Tamarina:

Niger & sur la riviere de Gambie. Toutes les côtes d'Afrique en font parsemées, mais d'une plus petite espèce que celle-ci. Cet arbre, dont le fruit a toujours été recommandable dans la Médecine, est, pour l'ordinaire, de la grandeur & de la grosseur du noyer, mais bien plus touffu : sa racine est forte, divisée en plusieurs bras, & garnie de chevelures. Le tronc est toujours assez droit, & a souvent trois pieds de diamètre. Son écorce est épaisse, brune & gersée. Le bois est tanné, dur & coriace. Ses branches s'étendent régulièrement de tous côtés, & sont divisées en plusieurs rameaux ; elles sont chargées de feuilles qui font la beauté de cet arbre, à cause de l'ombre & de la fraîcheur qu'elles produisent. Les fleurs naissent par bouquets de cinq à six pouces de longueur, qui ne contiennent cependant que neuf ou dix fleurs, parce qu'elles sont éloignées les unes des autres. C'est la pulpe & les semences fé-

parées de la gousse extérieure, & réduites en pâte, que l'on apporte en Europe. Les Africains font une boisson agréable, rafraîchissante, même laxative, avec ce fruit, auquel on joint du miel & de l'eau. On confit les tamarins; on s'en sert pour se rafraîchir & se désaltérer. Les feuilles simplement mâchées ont la même vertu. Partout, & à Gorée même, les Nègres mettent du tamarin dans leur ris, leur couscou & leur manger, qu'ils ne trouveroient pas de leur goût sans tamarin. Ce sont les arbres que l'on trouve le plus communément en Afrique.

Tous les arbres à citrons, ou citronniers, ont à leurs pieds plusieurs jets d'une espèce de liane qui, après être montée, & s'être répandue sur les branches, retombe, & forme, de chaque arbre, un berceau épais & naturel, où l'on est à couvert des rayons du Soleil. Cette liane pousse une fleur blanche d'une odeur admirable, qui ressemble

Lianes à citron.

assez au lis, excepté que ses feuilles sont plus minces & trop foibles pour faire un calice bien marqué, comme fait le lis ordinaire. Le fruit qui succède à cette fleur a la figure d'un petit citron; il en a la couleur, le jus & l'acide, & on s'en sert par toute l'Afrique, comme on fait des citrons en France; l'un vaut l'autre.

Bois d'ébène. Près du lac du Pannier Foulé, entre Gotée & le Sénégal, il y a une forêt de bois d'ébène du plus beau noir du monde, que les Nègres appellent *Jalambanno*. Elle est à une lieue & demie du lac. Ce bois ne coûte que la peine de l'exploiter & de le transporter aux bords des barques. Le tronc de l'arbre ne revient qu'à sept ou huit sols. On trouve encore de ce bois d'ébène à d'autres endroits, comme à Donai, au marigot de Botte, dans le Royaume de Foulle & sur la riviere de Felémé. Tous ces endroits, ainsi que ceux qui bordent les rivieres de Salum, de Gambie, de

Cassamance, & celles qui viennent s'y décharger, sont remplis d'arbres propres à la construction des bâtimens, soit de guerre, soit marchands.

Le bord septentrional de la riviere de Cachaux est couvert de mangles ou paletuviers, &, un peu au-delà, on trouve les plus beaux arbres de toute l'Afrique, par leur grosseur, leur hauteur & la franchise de leur bois. Il y en a de très-propres à faire de grands canots d'une seule pièce, si grands & si forts, qu'ils peuvent porter jusqu'à dix & quinze tonneaux, avec vingt-cinq & trente hommes; &, si on vouloit, on en tireroit des pièces de bois propres pour construire les plus gros vaisseaux de guerre, & toute autre sorte de construction.

La Nation Françoisse, si industrieuse d'ailleurs, a très-mal entendu ses intérêts ici, puisque, de tant de vaisseaux François qui ont couru & courent encore les côtes d'Afrique, aucun ne s'est

Bois propre à la construction des gros vaisseaux.

avisé de se lester au moins avec des troncs ou pièces de ces arbres, qui ont jusqu'à cinquante pieds de hauteur, & de grosseur proportionnée, sans branches. Ils ont préféré de se lester avec des pierres & des cailloux, tandis qu'ils auroient retiré du lest fait avec un si beau bois, tel qu'on n'en voit point en Europe de semblable, de si franc, & de si propre à tous usages que celui-ci. Ils auroient gagné bien au-delà des frais de leur voyage; &, en le faisant, ils auroient rendu service à l'Etat, en lui fournissant des arbres de construction à bon marché, & dont il manque assez souvent, à moins qu'il ne les achete à un prix exorbitant. Quant à moi, je parle d'abondance de cœur; je suis bon Citoyen, & si j'avois des navires à ma disposition, je m'en servirois à cet usage. A chaque voyage que je ferois, je les chargerois de ces bois utiles & précieux, qui serviroient à tous égards à la marine, parce qu'ils semblent être incorruptibles; les vers

n'y ont aucune prise. En même tems, je ne laisserois pas que de faire le commerce, auquel je destinois mes navires : car, si on adoptoit une fois ce principe, non-seulement les bois de construction, en peu de tems, seroient à bon compte en France, mais l'Etat en auroit toujours une provision immense, pour servir dans le besoin, sur-tout dans le tems de guerre ; bois de construction qui lui coûteroient fort peu, puisqu'il ne s'agit que de les couper & de les transporter sur les navires, & qu'avec une ancre, ou un petit tonneau (vingt-huit pintes de Paris) d'eau-de-vie, on en auroit pour construire un vaisseau de cent pièces de canon. Ce n'est point ici un fait hasardé, ni un paradoxe, puisque j'ai vû moi-même ces belles forêts. Il est vrai que j'ai été extrêmement surpris de ce que la Nation a négligé une partie aussi essentielle pour le bien de l'Etat, & j'ai dû convenir que le François dépaycé n'est plus le même qu'en

France ; s'il parcourt les pays étrangers , ce n'est que pour faire le commerce qu'il s'est proposé ; il néglige tout le reste , de quelque avantage qu'il soit. Il craint de s'éloigner de son navire , d'exposer les gens dont il a besoin , pour compléter sa navigation , & les objets les plus intéressans lui deviennent indifférens. Il croit que , où on n'a rien remarqué jusques-là d'intéressant , il n'y a rien du tout à faire pour lui. Il faut donc que les autres Nations nous instruisent. Comme la plûpart des bois de construction sont dans le voisinage des Maures ou des Arabes , si on excepte ceux qui sont près des rivieres de Gambie , de Salum , de Cassamance , de Cachaux ou de Saint-Domingue , & ceux qui sont en remontant à l'Est , en gagnant vers Desbisseaux , où , outre les provisions de ces bois , on feroit des traites considérables de captifs avec les Maures & les Naturels du pays , puisque leur commerce , dans l'intérieur de

l'Afrique, leur en fournit une grande quantité, il suit qu'en chargeant les navires de bois de construction, qui seroient à les lester, ils pourroient exercer tout le commerce qui les attire dans cette partie du monde. Dans ce cas, ils navigueroient à coup sûr, & pour leur profit, & pour celui de l'Etat.

Un ~~chacon~~ ^{chacon} ~~fait~~ ^{fait} qu'il y a deux sortes d'ambre; l'un gris & de couleur cendrée, qui a une odeur douce & agréable; l'autre qui n'en a presque pas, & le peu qu'il en a est très-mauvaise. Ce dernier est ordinairement jaune, dur & transparent: il se taille en différentes figures, & quand on l'a un peu échauffé, en le frottant dans les mains, il enleve, comme l'aimant, les pailles & autres choses légères; c'est là ce qui l'a fait appeller Karabé par les Persans.

Deux sortes
d'ambre.

L'ambre gris est bien plus précieux que le karabé: c'est la marchandise la plus chere que l'on connoisse après le diamant & l'or. On ne le trouve que

France ; s'il parcourt les pays étrangers , ce n'est que pour faire le commerce qu'il s'est proposé ; il néglige tout le reste , de quelque avantage qu'il soit. Il craint de s'éloigner de son navire , d'exposer les gens dont il a besoin , pour compléter sa navigation , & les objets les plus intéressans lui deviennent indifférens. Il croit que , où on n'a rien remarqué jusques-là d'intéressant , il n'y a rien du tout à faire pour lui. Il faut donc que les autres Nations nous instruisent. Comme la plûpart des bois de construction sont dans le voisinage des Maures ou des Arabes , si on excepte ceux qui sont près des rivieres de Gambie , de Salum , de Cassamance , de Cachaux ou de Saint-Domingue , & ceux qui sont en remontant à l'Est , en gagnant vers Desbisseaux , où , outre les provisions de ces bois , on feroit des traites considérables de captifs avec les Maures & les Naturels du pays , puisque leur commerce , dans l'intérieur de

l'Afrique, leur en fournit une grande quantité, il fuit qu'en chargeant les navires de bois de construction, qui seroient à les lester, ils pourroient exercer tout le commerce qui les attire dans cette partie du monde. Dans ce cas, ils navigueroient à coup sûr, & pour leur profit, & pour celui de l'Etat.

Un ~~cinquant~~ fait qu'il y a deux sortes d'ambre; l'un gris & de couleur cendrée, qui a une odeur douce & agréable; l'autre qui n'en a presque pas, & le peu qu'il en a est très-mauvaise. Ce dernier est ordinairement jaune, dur & transparent: il se taille en différentes figures, & quand on l'a un peu échauffé, en le frottant dans les mains, il enleve, comme l'aimant, les pailles & autres choses légères; c'est là ce qui l'a fait appeller Karabé par les Persans.

Deux sortes
d'ambre.

L'ambre gris est bien plus précieux que le karabé: c'est la marchandise la plus chere que l'on connoisse après le diamant & l'or. On ne le trouve que

sur les bords de la mer, & le plus souvent, après qu'elle a été agitée d'une grande tempête. C'est principalement aux Isles Maldives, à celles de Madagascar, de Ceilan, de Maurice, à la côte de Comorin, à celle de Soltala, de Mofambique & d'Arabie, qu'on en recueille en plus grande quantité & le plus souvent. Quoiqu'il soit plus rare d'en trouver en deçà du Cap de Bonne-Espérance, on ne laisse cependant pas d'en rencontrer vers le Cap Blanc, le golphe d'Arguin, la baie de Portendic, & même sur les côtes de Biscaies, de là jusques dans la mer Baltique. J'étois présent lorsque le Gouverneur a voulu engager les Nègres à rechercher ou faire la pêche de l'ambre entre le Cap Verd & le Cap Blanc, qui sont du département de Gorée. Les Nègres lui répondirent qu'ils sçavoient très-bien qu'on trouvoit beaucoup d'ambre le long de cette côte, sur-tout dans les graviers, à quelque distance dans la mer, mais qu'ils ne s'exposeroient pas à en faire

les recherches, dans la crainte de devenir la proie des requins, qui sont en abondance dans toute cette partie. Ajoutons que plusieurs Nègres, en voulant faire cette pêche, avoient été dévorés par ces animaux carnassiers, qui aiment tellement l'ambre, qu'en voulant engloutir celui qui flotte sur l'eau, ils sont souvent jetés sur le sable, sans pouvoir regagner la mer. Si l'eau de vie avoit été du marché, les Nègres n'y auroient pas trouvé tant de difficulté. On leur en promettoit ; mais ils ne s'en tiennent pas aux simples promesses.

Le peu qu'on en trouve en deçà du Cap de Bonne - Espérance, en comparaison de ce qui s'en voit au-delà, donne lieu de croire qu'il vient des endroits voisins qui sont à l'Est de ce pays-là, & que ce sont les vents de l'Est qui l'apportent aux côtes occidentales : c'est là tout ce qu'on en peut dire de plus vraisemblable.

Le courbari est un arbre très-grand & Courbari.

très-gros, qui peut encore servir à toutes sortes d'usages. On en trouve une quantité sur les bords de la riviere de Gambie & aux environs. Les Nègres n'en ont aucun besoin ni pour les bâtimens, ni pour les meubles. Le bois est très-dur & compact; il croît lentement: c'est ce qui lui est commun avec tous les bois durs. Son tronc est fort droit & fort long; il a jusqu'à trois ou quatre pieds de diamètre, & quarante à cinquante de tige. Il est très-rare d'y trouver aucun nœud, ou de le voir éclater en quelque endroit que ce soit. Cet arbre, si nombreux & si propre à la construction des vaisseaux, jette des grumeaux d'une gomme claire, transparente, dure, de couleur d'ambre, qui ne se dissout que très-difficilement, dont on pourroit se servir au lieu d'encens, à cause de la bonne odeur qu'elle rend quand on l'a brûlée.

Figuier,

Le figuier d'Afrique est d'une grosseur prodigieuse. On en voit qui ont jusqu'à

vingt cinq & trente pieds de circonférence. Son tronc, après s'être élevé à la hauteur de trente à trente-cinq pieds, se partage en plusieurs grosses branches qui en produisent une infinité d'autres chargées de grosses feuilles. Le bois & l'écorce de ce figuier sauvage sont semblables à ceux du figuier franc ; mais ses feuilles approchent plus, pour la figure, de celles de noyer, que de tout autre. Cet arbre ne vaut rien pour brûler ; mais les planches qu'on en retire, ou qu'on peut en retirer, sont blanches, légères, sans nœuds, & très-propres pour la sculpture. Les Nègres s'en servent pour faire des gamelles, des plats, des assiettes, des cuillers, &c. parce qu'il se coupe aisément, & qu'il ne se fend point quand on le travaille. C'est un bois si beau, qu'on n'en voit point de semblable en Europe, où il seroit d'un grand prix.

On devoit plutôt placer le cotonier au rang des arbrisseaux, qu'à celui des

arbres; car, quoiqu'on en voit de bien plus gros en Afrique que partout ailleurs, il est cependant très-rare d'en trouver de la hauteur & de la grosseur de nos abricottiers. Les cotoniers viennent en abondance dans tous les endroits de l'Afrique, qui sont assez élevés pour ne pas être inondés; car cet arbre aime les lieux secs & exposés à la chaleur, lors même que les terres ne sont ni grasses, ni profondes. Il pousse partout à merveille, & porte des fleurs & des fruits en quantité. Les Nègres donnent à leurs arbres une liberté entière. Ils ne les coupent, ni ne les émondent jamais. Ainsi toute leur sève se consomme de manière que ce qui auroit dû être employé à la production du fruit, passe à l'accroissement de l'arbre, & diminue ainsi la quantité & la qualité du fruit. De là vient que les cotoniers des Nègres sont plus gros que ceux des autres Isles. Les fleurs sont minces, bordées d'un filet rougeâtre, & rayées par de-

dans de quelques filets de couleur de pourpre; elles renferment quelques étamines déliées & rougeâtres qui environnent un pistil verd qui se change en un bouton ovale & un peu pointu, verd dans le commencement, & un peu noir quand il parvient à sa maturité. Ce bouton mûrit en quatre à cinq mois, & pour lors la matière qu'il renferme, se trouvant échauffée par l'ardeur du Soleil, s'enfle & fend la coque qui le resserroit, se dilate & sort. Pour peu qu'on néglige de la recueillir, elle tombe à terre, où elle se gâteroit, si on ne la recueilloit aussi-tôt. Comme tous les boutons ou coques ne se trouvent pas mûrs en même tems, on ne peut pas faire la récolte tout d'un coup, puisqu'on ne les cueille que quand elles se font ouvertes d'elles-mêmes, ou quand on remarque, par la noirceur qui paroît au bout de la coque, que le coton qu'elle renferme, va la faire crêver incessamment. Si le coton de l'Afrique est moins

fin que celui de l'Amérique, cela provient de la négligence des Nègres, qui ne taillent jamais leurs arbres ; car ce coton a la même qualité en toutes choses que celui qui nous vient du Levant, estimé supérieur à celui de l'Amérique ; & il est certain que l'Afrique en produiroit, si on vouloit, plus que toutes les autres parties de ~~l'univers~~, réunies ensemble, parce qu'il y croît partout naturellement & sans culture. Chaque coque renferme six ou sept graines de la grosseur des pois ordinaires, mais plus plates, & dont la superficie est raboteuse ; ce qui fait que le coton y est adhérent, plus ou moins, selon l'espèce de la graine, qui, étant mise en terre, produit l'arbrisseau qui porte ce fruit ordinairement douze ou quatorze mois après sa plantation.



CHAPITRE • VII.

*Observation sur les moyens de rendre
l'Afrique une portion précieuse à l'E-
tat & à la Religion.*

ON a dû remarquer, sur ce que j'ai dit du commerce général de l'Afrique, quels sont les moyens propres & efficaces à rendre cette partie du monde utile & précieuse à l'Etat. Je n'ai rien négligé pour instruire le Public de tous les avantages réels qu'il pouvoit en retirer, & par sa navigation, & par son commerce. Partout il trouvera de nouvelles découvertes, de nouvelles routes pour de nouveaux établissemens, & un chemin assuré pour un commerce solide & lucratif, qu'il peut, en s'associant, exercer dans son cabinet même, comme s'il étoit sur les lieux, puisqu'il connoitra les productions effectives de l'Afrique, leur prix & les marchandises

propres pour en faire l'acquisition, sans craindre de se tromper en la moindre chose, à moins que ce ne fût sur le prix d'achat qu'on pourroit lui augmenter, & sur lequel on ne peut avoir des précautions trop grandes, pour se mettre à l'abri de certaines conventions faites tête à tête. Cette partie ne sera pas moins précieuse à la Religion, si on veut lui donner toute l'étendue & tout le lustre qu'on est à même de lui donner à petits frais. Cette étendue & ce lustre ne feront qu'augmenter celui du commerce, comme on peut en inférer des principes que j'ai déjà établis dans le corps de cette Histoire, puisque l'Africain dirige ses pas sur les principes de la Religion qu'il professe. Or, pour rétablir solidement la Religion Chrétienne en Afrique, où elle commence à renaître, il faudroit nécessairement commencer par y envoyer huit à dix Missionnaires qui seroient même accablés d'ouvrage; sçavoir, deux pour Go-

ré, l'un en qualité de Curé, Chef des autres Missionnaires; le second en qualité de Vicaire, pour remplacer le premier, au cas qu'il vînt à mourir; vû que Gorée renferme au delà de quinze cens personnes de tout âge, entre lesquelles il se trouve près de douze cens Chrétiens, dont j'ai converti moi-même la plus grande partie. Le Sénégal, qui est dans le voisinage, & qui est peuplé de Chrétiens qui gémissent sous la Religion Anglicane, fourniroit à Gorée tous les jours de nouveaux prosélites, & grossiroit le nombre des Chrétiens qui y sont, & par conséquent, les habitans François. En voici une preuve que je donne en passant. Après que les Anglois se furent emparés de Gorée & du Sénégal, les Chrétiens de Gorée n'eurent pas toute la liberté qu'ils desiroient pour remplir les devoirs de la Religion Catholique. Ils se figurerent pour lors qu'en désertant pour le Sénégal, où ils se trouveroient en plus grand

nombre, ils pourroient y exercer leur Religion sans opposition. C'est ce qui occasionna la désertion de la plûpart des Chrétiens; &, comme ils furent frustrés de leur espérance, dès qu'ils apprirent que les François étoient rentrés en possession de Gorée, ils y accoururent en partie, & s'y feroient tous rendus, si on leur eût laissé la liberté de sortir du Sénégal.

Les Anglois ne s'apperçurent pas plutôt de ceci, que, sur le champ, tout commerce & toute communication furent rompus entre Gorée & le Sénégal. Cela n'empêcha pas que la plûpart des Chrétiens de Gorée, qui s'étoient retirés au Sénégal, ne revinssent à Gorée, pour y pouvoir exercer avec liberté la Religion Catholique, sur-tout lorsque l'expérience leur eut appris que, pendant mon séjour à Gorée, j'y avois fait des conversions étonnantes; que toute la jeunesse des deux sexes s'étoit fait instruire, & avoit embrassé la Religion

à l'édification de toute la Colonie; que tous les habitans Mulâtres, Mulatresses, Nègres & Nègresses, ainsi que celles qu'on appelle Signares, qui sont les principales habitantes de l'Isle, avoient suivi l'exemple de la jeunesse, s'étoient fait instruire, & avoient participé aux Sacremens de la Religion; enfin qu'ayant égard à ces grands progrès, & sur-tout aux maximes épurées de la Religion qui avoit pris le dessus sur les désordres du libertinage qui, depuis ce tems, étoit en horreur, chacun vouloit être Chrétien de nom & d'effet: aussi chaque jour fut marqué par un nombre de conversions que je devois, après la grace de Dieu, autant à la confiance que le peuple avoit en moi, qu'à mon zèle & à mes travaux qui épuiserent en peu de tems ma santé. Je dois rendre cette justice aux habitans de l'Isle, que je n'en connois aucun de tous ceux qui ont embrassé la Religion Chrétienne sous mon ministère, qui se soit replon-

gé dans la débauche : au contraire, ils ont tous unanimement édifié l'isle par la régularité de leur conduite, par leur assiduité à assister aux Services divins, à fréquenter les Sacremens ; enfin par leur soin à fuir les mauvaises compagnies, & à se faire instruire des maximes de la Religion Chrétienne.

On pourroit placer deux autres Missionnaires à Gambie, l'un au village d'Albréda, & l'autre à celui de Gilfrai ou lieux voisins, où les habitans sont en partie Chrétiens, & en partie Mahométans, & où ils feroient des progrès étonnans par le grand nombre de conversions qu'ils opéreroient. Je parle d'après l'expérience que j'en ai faite en 1764. J'y ai baptisé au-delà de sept cens personnes de tout âge, sans compter un grand nombre de Mahométans que j'y ai convertis. Le peuple y est docile, aime les Chrétiens, & ne desire que de pouvoir en augmenter le nombre. Le cinquieme Missionnaire seroit

pour le Comptoir de Joal, le sixième pour le Comptoir de Portudal, qui sont deux villages des plus considérables de la côte & des Royaumes de Baol & de Sin, situés sur le terrain propre de Sa Majesté : enfin les deux autres seroient l'un pour Salum, l'autre pour Desbisseaux.

Dans chacun de ces endroits, on pourroit y faire construire des Chapelles & des habitations pour les Missionnaires, cela à peu de frais, parce que les matériaux sont sur les lieux, ainsi que les ouvriers. Il ne s'agiroit donc que des vases sacrés & des ornemens qu'on pourroit envoyer de France. Il arriveroit alors, pour le bien de l'Etat & de la Religion, qu'on s'élargiroit insensiblement, tant sur les côtes, que dans l'intérieur de l'Afrique, sur-tout si l'on augmentoit le nombre des Missionnaires à proportion des progrès que l'on feroit dans la Religion. Ces progrès seroient d'autant plus rapides, que les Nègres sont doués

d'une mémoire singulièrement heureuse, & qu'ils joignent, à cet avantage, un desir marqué d'embrasser le Christianisme.

J'ai converti des Nègres qui, après avoir répété trois ou quatre fois quelques chapitres du Catéchisme, les sçavoient par cœur. Etonnés du prodige de leur mémoire, ils ne sçavoient à qui en attribuer la cause. Ils protestoient que Dieu leur avoit appris ce qu'ils sçavoient, & qu'il vouloit absolument qu'ils se convertissent à la Religion Chrétienne. Cela favorisoit & accéléroit leur conversion. Comme rien ne fait plus d'impression sur les Nègres que ce qui brille à la vûe, il conviendroit que ces Chapelles fussent décorées, & qu'on y fît le Service divin avec une certaine magnificence.

J'avois suivi ce principe lors de ma Mission en 1764, & la maniere avec laquelle j'avois tapissé le lieu destiné pour y faire le Service divin, frappa d'étonnement

d'étonnement & de joie, non-seulement les Chrétiens, mais les Mahométans mêmes, qui tous n'avoient jamais rien vu de semblable, puisqu'aucun Missionnaire n'y avoit paru depuis vingt ans, & qu'on n'y avoit jamais fait, depuis ce tems, le Service divin. Ils signoroient donc toutes les cérémonies avec lesquelles on célèbre nos augustes mystères, & ils furent pénétrés d'un si profond respect, qu'ils étoient continuellement prosternés pour adorer le grand Dieu vivant sur l'Autel. Les Mahométans formoient un corps séparé de celui des Chrétiens, & gardoient un profond silence. Lors de la Bénédiction du très-Saint Sacrement, qui se donnoit au bruit du canon, ils se prosternerent à l'exemple des Chrétiens, & m'arracherent les larmes des yeux, lorsque je vis ces Infidèles reconnoître & se soumettre tout à coup au Maître Souverain de l'Univers. Le Service divin fini, ils vinrent en foule

me prier de les instruire & de les baptiser. » Votre Dieu, me dirent ils, est bien au dessus de Mahomet. Nous voulons le servir; nous ferons tout notre possible pour observer sa Loi, & nous ferons de bons Chrétiens ». D'où l'on voit que la conversion de ces Infidèles est aisée à opérer; que la moisson est abondante, & qu'il ne faut que des ouvriers pour faire une ample récolte.

En peu de tems, on verroit cette partie du monde idolâtre redevenir une portion précieuse à la Religion. Elle le feroit aussi à l'Etat, puisque le nombre de Chrétiens & de bons François ne seroient qu'une même chose; car il n'y a pas de Nation plus attachée à son Prince que l'Africain. Ce seroient des Sujets sur lesquels on pourroit compter, tant pour faire valoir & faciliter le commerce, que pour défendre les possessions de la Nation, & bientôt ils ne seroient plus avec nous, dans l'or

dre spirituel, civil & politique, qu'un seul & même corps, un seul & même esprit, qui n'auroit pour fin que le bien public.

Tout concourt à remplir ce grand objet. Loin que les différens Rois d'Afrique s'y opposent, ils se prêteront d'inclination à la conversion de leurs Sujets; ils la faciliteront; ils la leur persuaderont, puisqu'ils avouent eux-mêmes que leurs meilleurs Sujets sont les Chrétiens, auxquels ils donnent leur confiance par préférence. Pour lors on verra entrer avec joie, dans le sein de l'Eglise, ce peuple nombreux avec la docilité & la soumission qui font le principal caractère du Chrétien. On verra étendre le commerce dans le centre de l'Afrique, dont les habitans se regarderont comme de vrais François, liés par la même Religion, soumis au même Prince & aux mêmes Loix; & l'Afrique, en tems de guerre, défendra l'Afrique elle-même. Aucune Nation

étrangère n'osera y aborder, & toutes les riches productions du pays passeront en France, pour peu que l'on profite, ou qu'on se serve des principes & des découvertes que j'ai exposés dans le corps de cette Histoire, & dont on pourroit avoir un détail encore plus instructif.

Par ce moyen, le Sénégal, le Fort Jacques, sur la rivière de Gambie, & tous les Comptoirs Anglois deviendront indifférens à la Nation Françoisse, & la perte qu'elle en a faite sera comptée réellement pour rien.

Dans les six Royaumes du Département de Gorée, qui renferment beaucoup de Chrétiens, on trouvera une facilité étonnante à convertir les Musulmans, parce que ceux qui sont Chrétiens font tout leur possible pour attirer les autres à la Religion Chrétienne; & par ce moyen, ils font d'un grand secours aux Missionnaires, tant par leur zèle que par la connoissance qu'ils ont

de la langue du pays, ainsi que de la Françoise. Une partie du commerce du pays, tout modique qu'il est, & presque réduit à rien, suffiroit pour payer non-seulement les frais de la Colonie, mais les appointemens des Missionnaires, & bientôt on seroit dans le cas d'y voir un Clergé, tel que l'on voit dans les Provinces de France. On pourroit même réduire à peu de chose l'appointement des Ministres de la Religion, vû la facilité qu'ils auroient de faire un commerce fructueux, sans préjudicier ni aux soins nécessaires à leurs fonctions, ni au commerce de la Nation.

Cette Colonie n'exigeroit, pour ainsi dire, aucuns frais, puisqu'il ne faut ni villes, ni forteresses, ni nombreuses garnisons pour la défendre, dès qu'il est vrai, comme il l'est effectivement, que l'Afrique défend l'Afrique, & qu'elle est en état de résister à la plus forte Puissance de l'Europe, qui cependant pourroit, dans un tems, gagner

du terrain sur elle, mais qu'elle abandonneroit malgré elle dans l'autre, parce qu'elle ne pourroit s'y fixer par la force des armes.

Je suis donc fondé, d'après l'expérience que j'en ai, à espérer le succès total de ce projet, qui sera aussi avantageux à la Religion, qu'utile à l'Etat; car dix à quinze mille livres dépensées à propos envers les Rois de l'Afrique Françoisse, produiront des millions par le commerce, & insensiblement une partie de l'Afrique deviendrait un pays attaché à la France, plus fructueux pour elle que plusieurs Provinces d'entre celles qui sont sous la domination du Roi. Les Rois du pays, portés par des intérêts communs à la défense respective de leurs Royaumes, ont des forces suffisantes pour repousser tout ennemi, tel qu'il soit, pour soutenir la Religion & le commerce de leurs Sujets. Bientôt on placeroit d'autres Missionnaires sur les rivières de Cas-

Samance, de Salum, de Cachaux, des Bisseaux & de Serre Lionne, qui, dès ce moment même, y seroient bien reçus, & y feroient des progrès considérables, en portant la Religion non seulement le long des côtes, mais encore dans le sein de l'Afrique. Ce seroit le moyen le plus efficace pour y assurer & fixer ~~en~~ commerce solide, puisqu'il y a déjà une quantité de Chrétiens Portugais naturels du pays, qui serviroient avec zèle à la conversion des autres.

Si le moyen que je propose est très-puissant pour faire tomber le commerce du Sénégal, il ne l'est pas moins pour faire tomber celui du Fort Jacques que les Anglois occupent au milieu de la riviere de Gambie, qui ne pourra jamais subsister, dès qu'on voudra se servir du Roi de Barre, pour le faire tomber, parce qu'il peut non-seulement le bloquer de façon qu'il ne pourroit recevoir ni secours, ni subsistance, mais encore l'assaillir à tout moment, tant

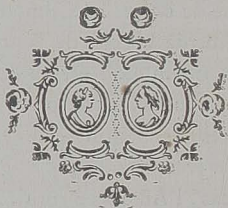
par le nombre de ses pirogues, que par la supériorité de ses forces. Il ne faut, pour ce que je propose, ni guerre, ni querelles. Le Roi, notre auguste Monarque, est le maître sur son terrein propre; il a acheté celui-ci; il en est encore aujourd'hui le légitime propriétaire: il peut donc, sans enfreindre aucun traité de paix, faire valoir son bien, en retirer tout l'avantage possible, & faire les établissemens nécessaires à cet effet. Il est le maître & propriétaire jusqu'à six lieues dans les terres de la côte d'Afrique; il peut donc jouir de son droit, ou le céder à ses Sujets, qui, dans ce cas, en tireroient un grand avantage, sans que la Nation Angloise puisse s'y opposer; car elle n'y a aucun droit direct ou indirect. De-là, on conclud aisément que le commerce du Sénégal, même celui de la riviere de Gambie, deviennent tout-à-fait indifférens à la Nation, dès qu'elle a les rivieres de Salum & de Cassa-

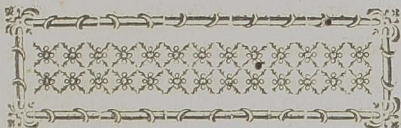
mance, qui font tomber le commerce des deux précédentes. Le fait est sans réplique.

Enfin les Anglois, qui occupent l'Isle du Sénégal & le Fort Jacques, n'ont aucun droit de tirer leur subsistance du continent qui est occupé par les Royaumes de Brac & du Siratick, & par le Royaume de Barre. Le Comptoir François d'Albréda & ceux de Bintan & de Gérégès, qu'on est à même de rétablir quand on voudra, la tireroient, au contraire, très-abondamment de ces Royaumes, & privativement aux Anglois; & dans ce cas, l'Anglois n'auroit plus rien à espérer du commerce de l'Afrique François.

Tels sont les objets que j'avois promis d'exposer dans le corps de cette Histoire; objets que j'ai cru dignes d'être rendus publics. Je n'y ai hasardé aucun fait, & je n'ai parlé que d'après ce que j'ai vu & reconnu moi-même sur les lieux. Mon zèle pour la pro-

pagation de la foi, pour la prospérité parfaite de notre auguste Monarque, & pour celle de l'État en général, m'a suggéré cette entreprise, & je serois au comble de mes desirs, si l'événement répondoit à mes vœux.





DISSERTATION
PHYSIQUE ET HISTORIQUE

S U R

L'ORIGINE DES NÈGRES,

Et la Cause de leur couleur.

CHAPITRE PREMIER.

*Observations sur divers Phénomènes de
la Nature.*

MON dessein n'est pas de rassembler ici toutes les différentes couleurs des hommes, ni les causes physiques du nombre prodigieux de phénomènes qui nous étonnent dans toutes les parties de l'Univers : la carrière seroit trop éten-

due. Néanmoins le Public n'auroit rien à désirer sur cet objet, si ma capacité égaloit la matière. Peut-être même trouvera-t-on que je n'ai que trop présumé, en entreprenant d'expliquer l'origine des Nègres, & de rendre les causes physiques de leur couleur. J'ai cru qu'il étoit avantageux aux progrès des sciences d'exciter ce vif desir de pénétrer dans le Sanctuaire de la Nature, & d'animer par là cette flamme du génie, seule capable de développer les vrais causes de ses opérations. Les recherches, les expériences, les découvertes que j'ai faites en Afrique sur une manière qui n'a été traitée jusqu'ici que sur des principes étrangers, sont trop intéressantes pour les ensevelir dans l'oubli. Je vais donc les exposer dans cette Dissertation, & si la description de quelques autres Peuples, ou la discussion de la cause de leur couleur se trouvent entrelacées dans le fil de mon Histoire, ce n'est pas pour sortir de la

matière, mais pour l'éclaircir à fond.

Depuis le Tropique du Cancer jusqu'au Tropique du Capricorne, l'Afrique est peuplée d'habitans noirs, demi-noirs & basannés. Non-seulement la couleur les distingue, mais fait qu'ils diffèrent des Européens par tous les traits de leur visage. Des têtes oblongues, des nez larges, écrasés & épatés, de grosses lèvres, & une chevelure crépue comme la laine de nos moutons, paroissent constituer une nouvelle, mais bizarre espèce d'hommes. Pour peu qu'on s'éloigne de l'Equateur, vers le Pôle Antarctique, le Noir s'éclaircit; mais la laideur demeure, sur-tout parmi ceux qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, qui sont les Hot-
Les Hottentots.
 tentots; & plus on remonte vers l'Orient, plus on rencontre des peuples dont les traits se radoucissent & deviennent plus réguliers, mais dont la couleur est aussi noire que celle qu'on trouve sous la Zone Torride. Après

celà, on trouve un peuple basané, d'une riche taille, qui est distingué des autres peuples par des yeux longs, étroits, & placés moins droits qu'en Europe. Si l'on passe dans cette vaste partie séparée de l'Europe, de l'Afrique & de l'Asie, on y trouvera bien des variétés. Cette terre, peuplée de Nations rougeâtres & basanées en mille nuances, se termine vers le Pôle Antarctique par un Cap & des Isles, mais des Isles, dit-on, habitées par des Géans. On trouve, à cette extrémité de l'Amérique, une race d'hommes d'une hauteur démesurée, relativement à celle des Européens; mais, sans sortir de notre continent, nous trouvons une espèce d'hommes bien différente de ceux-ci. Les Lapons, habitans de l'extrémité septentrionale de l'Europe, sont les plus petits de ceux qui nous sont connus. Ces Lapons, qui sont du côté du Nord, & les Patagons, qui sont du côté du Midi, paroissent les termes extrêmes de la race des hommes.

Les Lapons
& les Patagons.

Je ne parlerai pas des habitans des Isles qu'on rencontre dans la mer des Indes, & d'autres Isles qui sont dans ce vaste Océan qui remplit l'intervalle entre l'Asie & l'Amérique. Chaque peuple, chaque Nation y a sa forme & sa langue particuliere; & ne trouveroit-on pas peut-être, parmi eux, des habitans plus singuliers que les Noirs mêmes, auxquels cependant nous ne pourrions refuser le nom d'hommes? Car enfin les habitans de l'Isle de Borneo, Les habitans de l'Isle de Borneo. dont parlent plusieurs voyageurs, pensent-ils moins que les autres hommes, pour avoir, dit-on, des queues de singes, que le hazard ou l'imagination des meres vivement frappées ont produites, & qui ne dérogent à l'humanité que par cette singularité étonnante?

Nous voyons, en Europe même, assez souvent des phénomènes plus frappans qui ne changent en rien la nature de l'homme: il sont trop connus pour que je doive en donner le détail. Dans l'Isle

voisine de celle dont je viens de parler, qui sépare la mer du Nord de la mer Pacifique, on trouve des hommes, pour qui la lumière du jour est insupportable; leurs yeux trop foibles ne s'ouvrent que dans l'obscurité de la nuit. Ceux-là font, dans le genre des hommes, ce que font, parmi les oiseaux, la chauve-fouris & le hibou, qui ne sortent du sommeil que quand l'astre du jour a disparu & laissé la nature dans le deuil & dans le silence. Ces hommes sont les **Dariens**, habitans de l'Isle de Panéma.

Le phénomène le plus remarquable, & la loi la plus constante sur la couleur des habitans de la terre, c'est que toute cette large bande qui ceint le globe d'Orient en Occident, qu'on appelle la **Zone Torride**, n'est habitée que par des peuples noirs & basanés, malgré les interruptions que la mer y cause. Qu'on la suive à travers l'Afrique, l'Asie & l'Amérique, dans toutes ses parties, soit dans les Isles, soit dans les continens;

on n'y trouve que des Nations, les unes absolument noires, les autres métives, les autres basanées ou rougeâtres, relativement aux climats sous lesquels elles habitent, lesquels climats varient la couleur des peuples, sur lesquels ils influent proportionnellement aux réverbérations du Soleil ~~plus~~ *plus* vif, plus ardent dans une région que dans l'autre.

Plus on s'éloigne de l'Equateur, plus la couleur des peuples s'éclaircit par nuances; elle est encore fort brune au-delà du Tropique, & on ne la trouve tout-à-fait blanche que sous la Zone

Zone tempérée
réc.

cette Zone qu'on trouve les peuples les plus blancs, parce que le Soleil, le climat & l'humidité du serain y font de moindres impressions sur la peau des peuples. Le Danois aux cheveux blonds éblouit, par sa blancheur, le voyageur étonné, qui ne peut se figurer que l'objet qu'il voit sous la Zone glacée, en

Zone glacée.

Danemarck, & l'Africain qu'il vient

de voit sous la Zone Torride, soient deux hommes ; & s'il recherche avec exactitude les causes physiques de ces phénomènes, il dira bientôt que cette variété ne doit sa naissance qu'à différentes influences ; puissantes pour la noirceur en Afrique, & puissantes pour la blancheur en Danemarck.

Dans la Zone glacée, & plus au Nord, que le Soleil ne daigne pas éclairer en hiver, où la terre ne porte aucune des productions des autres pays, dans ces affreux climats, on trouve des teints de lis & de roses qui nous prouvent que le Soleil n'y fait pas les mêmes impressions qu'en Afrique. Le ferein est aussi peu considérable dans les pays froids, qu'il est extrême dans les pays chauds. C'est ce qui varie les influences de l'un & de l'autre. Ce Soleil produit à peu près les mêmes effets sur la peau de l'homme, sous la Zone Torride, que produit la chaleur d'un four ardent sur la pâte destinée à faire du

pain, qui, plus elle est exposée à la chaleur, plutôt elle change de couleur.

Elle devient, par degrés, basanée, rougeâtre, brune. Enfin, si la chaleur est excessive, elle noircit la croûte du pain, sans en changer la substance intrinsèque. L'eau mêlée avec la farine, ou plutôt l'humidité de la pâte fait que la chaleur opère sur elle le même effet que l'ardeur du Soleil opère sur les habitans de la Zone Torride, que le sereni & la transpiration ont également disposés à recevoir les influences de cet astre.

Effet de la
chaleur sur la
pâte.

Si on demande à tous ces peuples, dont nous venons de parler, si tant d'hommes divers sont sortis d'un même pere & d'une même mere, si ces pere & mere étoient blancs, quoiqu'on ne puisse en douter avec raison, puisque Dieu n'a créé qu'un seul homme blanc, & que la femme qu'il a formée d'une de ses côtes, étoit, sans réplique, de même couleur que lui; si les Nègres sont in-

interrogés sur la couleur de cette tige, ils diront qu'Adam étoit noir. Les Américains l'habilleront de bafané & de rouge; les Asiatiques le feront olivâtre, & ainsi du reste. Aucun d'eux ne manquera de raisons bonnes ou mauvaises pour son opinion. Adam, selon l'Ecriture, fut formé du limon de la terre. Les terres vierges sont ordinairement rouges ou roussâtres, & de-là est venu le nom du premier homme; car Adam signifie rouge ou roux. Eve étoit de la même couleur, ou à peu de chose près, puisque la couleur d'Adam pouvoit être un peu affoiblie en faveur du blanc dans Eve; ce qui ayant été continué dans leurs enfans & dans leurs descendans, la couleur blanche est celle qui est venue naturellement du premier homme, & qui s'est perpétuée dans les Blancs, parce qu'ils n'ont habité, & n'habitent encore aujourd'hui aucun climat capable de les métamorphoser en couleur noire.

Origine de
la couleur des
hommes.

Que , dans la suite , cette couleur se soit ternie , qu'elle ait pris celle du cuivre & de l'olive , comme nous le voyons dans les Asiatiques & dans les Américains , cela ne souffre aucune difficulté : le ferein , le climat & le Soleil ont opéré cet effet ; mais , qu'elle se soit totalement métamorphosée chez les Africains qui sont sous la Zone Torride , cela surpasse , dit on , notre intelligence. C'est cependant la même cause , plus puissante là qu'ailleurs , qui a fait ce prodige. La noirceur est devenue aussi naturelle par les suites à certains Africains , que la blancheur l'est aux habitans de la Zone tempérée.

Variété des couleurs.

Mais comment , dit-on , d'un seul individu , a-t-il pû naître tant d'espèces d'hommes si différens les uns des autres ? Cette surprise est d'autant plus forte , que les mêmes phénomènes reparoissent tous les jours à nos yeux en Europe même. Ce n'est point uniquement au blanc & au noir que se rédui.

font les variétés de la nature en ce genre, puisque celles qui frappent le plus notre vûe ne coûtent pas plus à cette nature, que celles que nous appercevons moins sensiblement. Si on pouvoit s'assurer, par des expériences décisives, de ses différentes opérations, peut-être trouveroit-on aussi rare de voir naître, avec des yeux blancs, un enfant dont les ancêtres auroient eu les yeux noirs, qu'il l'est de voir naître un enfant blanc de parens noirs, ou un enfant noir de parens blancs.

Les enfans ordinairement ressemblent assez à leurs parens, & les variétés avec lesquelles ils naissent, sont souvent des effets de cette ressemblance, plus ou moins prochaine. Ces variétés, si on les pouvoit suivre, trouveroient leur origine dans quelque ancêtre; elles se perpétuent par des générations d'individus qui les ont, & s'effacent par des générations d'individus qui ne les ont pas; & ce qui surprend le plus, c'est

Variété des
générationns.

qu'après une interruption de ces variétés, elles reparoissent dans l'enfant qui ne ressemble ni à son pere, ni à sa mere, mais qui a tous les traits de son ayeul ou bisayeul.

La nature contient le fond de toutes ces variétés ; mais de certaines causes, telles que l'art le climat & quelques autres, les mettent en œuvre. On voit assez souvent paroître des races de chiens, de pigeons, de serins & d'autres animaux, qui n'étoient pas auparavant dans les classes de la nature, qui n'ont été d'abord que des individus fortuits, & qui, après quelques générations, sont devenus des espèces. Ne voyons nous pas, de tems en tems, créer quelques espèces nouvelles, & détruire les anciennes ? Les formes se changent ; les couleurs se varient ; l'espèce se métamorphose. Cét art ne se borne point aux seuls animaux, puisqu'on voit tous les jours des races de louches, de boîteux, de goutteux & de bossus ; &

pour nous les montrer, il ne faut pas une longue suite de générations.

L'Afrique n'est pas la seule partie du monde où l'on trouve des variétés de couleur; l'Amérique & l'Asie en fournissent aussi: on y voit des Noirs, dont les enfans sont blancs, ou plutôt basannés, & dont la couleur se transmet de pere en fils. De-là on voit que la blancheur ou la noirceur ne sont qu'une variété accidentelle dans les climats chauds, qui se confirme ou s'efface par une suite de générations sous des climats étrangers. Tout le monde convient que la couleur noire est aussi inhérente aux corbeaux & aux merles, qu'elle l'est aux Nègres: j'ai cependant vû des merles & des corbeaux blancs, des merles verts & rouges, des loups blancs & des loups gris. Ces variétés formeroient sans doute des espèces, si on les cultivoit; car la différence du blanc au noir, si sensible à nos yeux, est si peu de chose pour la nature, qu'une légère altération

à

Variété de
couleurs dans
la nature.

la peau du cheval le plus noir y fait croître du poil blanc, sans aucune succession des couleurs intermédiaires.

Des enfans blancs dans leur naissance, au milieu des peuples noirs, ne peut-on pas conclure que le blanc est la couleur primitive des hommes, & que le noir n'est qu'une variété héréditaire par accident depuis plusieurs siècles, & qui n'a point entièrement absorbé le fond de la couleur blanche, qui tend toujours à reparoître ; car on ne voit pas arriver le phénomène opposé. S'ils naissent constamment blancs parmi ces peuples de l'Afrique, combien plus souvent ne devoit-il pas naître des noirs parmi les peuples innombrables de l'Europe, si la nature amenoit aussi facilement l'un que l'autre ? C'est ce qui n'arrive pas, & cela suffit pour dire que le blanc est la couleur naturelle des hommes, & que ce n'est que par une cause extrinsèque que le noir est devenu une couleur héréditaire aux peuples qui sont

sous la Zone Torride , parmi lesquels la couleur primitive n'est pas si parfaitement effacée , qu'elle ne reparoisse , & qu'elle ne se manifeste & à la naissance , & à la mort des Nègres. Tous les faits que je viens de rapporter dans ce Chapitre , serviront de base au suivant.

CHAPITRE II.

De l'Origine des Nègres , & de la cause physique de leur couleur.

Origine des Nègres. LE Texte sacré & la Tradition constante de toutes les Nations policées de l'Univers nous apprennent que tous les hommes sont sortis d'un même pere & d'une même mere , & que nous devons regarder les Blancs comme la tige de tous les hommes. Il est vrai que la nature erre quelquefois , & que le hazard y met du sien ; mais tôt ou tard elle reprend ses droits. Nous voyons naître

des hommes d'une grandeur excessive, d'autres d'une petitesse extrême, qui formeroient des peuples, si on s'appliquoit à les multiplier. Nous disons que ce sont des écarts de la nature; mais, lorsque nous voyons des Nègres, nous ne pouvons concevoir comment des descendans du premier homme ont pû dégénérer en cette espèce, parce que nous ne recherchons que trop foiblement la cause physique de leur noirceur, comme nous l'appercevons. Il est donc intéressant de traiter une fois cette matiere à fond, & de prouver la vraie cause physique de la couleur des Nègres.

Il est certain qu'Adam & Eve, ainsi que leurs descendans, furent blancs, & que ces derniers périrent tous dans le déluge universel, excepté Noë, ses trois fils & leurs femmes respectives, qui furent sauvés dans l'Arche. Depuis Adam jusqu'au déluge, aucun peuple noir n'a paru sur la face de la terre: le

La Nigritie
n'a pas été ha-
bitée avant le
déluge.

fait paroît assez certain; car autrement le phénomène auroit été remarqué par les Historiens sacrés & profanes. Un chacun se feroit empressé de rapporter cette métamorphose étonnante. Elle n'a pas eu lieu avant le déluge pour deux raisons principales; la première, parce qu'aucun des descendans d'Adam n'avoit pénétré dans les régions qui sont sous la Zone Torride, &, par conséquent, n'avoit pû subir le changement étrange que le ferein, le climat & les ardeurs du Soleil y opèrent. La seconde, parce que ces régions étoient encore pour lors inconnues aux hommes. Il en est une troisième, enfin, applicable aux hommes après le déluge. Aucun d'eux n'avoit voulu s'établir dans des lieux secs, brûlans, déserts, remplis de bois fourrés & de bêtes féroces, & que les sables brûlans leur parurent inféconds & incapables de produire de quoi suffire à leur subsistance. Ces motifs étoient assez naturels pour les en détourner,

lorsque ces descendans trouvoient partout ailleurs un climat plus supportable, des terres plus fécondes & plus riches, & des régions plus agréables à la vûe, & plus commodes à la vie.

Après la confusion des langues à la Tour de Babel, les enfans de Noë se divisèrent, & s'établirent dans les pays qui leur tomberent en partage; &, à mesure qu'ils multiplierent, ils s'étendirent de plus en plus dans les régions désertes: ce ne fut qu'après bien des siècles qu'ils pénétrèrent jusqu'à certaines extrémités de la terre, & s'y établirent. Ceux qui, par crainte ou par curiosité, occuperent les premiers l'Afrique, étoient originaiement blancs: le fait est sans replique, puisque les trois enfans de Noë & leurs femmes étoient de cette couleur; mais le ferein, le climat, les réverbérations des rayons du Soleil les rendirent d'abord basanés, ensuite demi-noirs, & après quelques générations, ils eurent tous la

Division des enfans de Noë.

Les premiers Africains étoient originaiement blancs.

teinte plus ou moins noire, selon qu'ils furent plus ou moins exposés aux influences des causes que je viens de rapporter, & ces métamorphoses se font perpétuées de génération en génération. Ce n'est donc pas la nature de l'homme qui a changé, mais uniquement la couleur de sa peau qui a reçu les impressions du climat & des ardeurs du Soleil; & s'il a fallu un tems considérable pour opérer ce phénomène, il n'en faudroit qu'un plus court, pour que la nature, sous d'autres climats, reprît ses droits; car il est hors de doute qu'une progéniture de Nègres & Nègresses en Europe reprendroit sa couleur naturelle, & reviendroit blanche. Le fait est constant par l'expérience.

Ceci n'est point un paradoxe, puisque l'Histoire nous apprend que, dans le septième siècle, les Sarrazins, les Maures, les Ismaélites, les Arabes envahirent l'Afrique occidentale, y fixèrent leur demeure, & y établirent leur

langue, leurs Loix, leur Religion & leurs usages. Ces Sarrasins étoient, sans replique, blancs, basanés ou jaunes, selon les influences des climats d'où ils sortoient. Après quelques générations, ils changèrent de couleur, & devinrent aussi noirs que les anciens habitans de l'Afrique, & aucun d'entre eux ne conserva sa couleur primitive sous la Zone Torride; & leur langue, leur Religion, leurs Loix & leurs usages métamorphosèrent l'Afrique, ainsi que l'Afrique métamorphosa, dans les suites, leur couleur. Ceux d'entre eux qui envahirent les Royaumes de Maroc, de Salé & de Tafilet, & tant d'autres régions plus ou également éloignées de la Zone Torride, ont conservé la couleur dominante des pays particuliers où ils se sont établis, & sont restés blancs ou basanés, parce que, dans ces régions, le climat, le ferein & le Soleil y sont moins puissans, & n'y opèrent pas les mêmes effets que dans la Nigritie.

Les Sarrasins
en Afrique.

Leur mé-
taphore.

Les Sarrasins
en Espagne.

Ces Sarrasins, ces Maures ou ces Arabes poussèrent leurs conquêtes jusqu'en Espagne, où ils n'ont certainement pas changé de couleur, comme firent ceux qui se fixerent en Afrique; & si ceux qui envahirent l'Espagne étoient restés en Afrique, ils auroient été métamorphosés au même moment que les autres. Ce n'est donc que le climat & le Soleil qui ont changé la couleur des Sarrasins en Afrique, en donnant une teinte noire & étrangère à leur peau.

Les Portugais
en Afrique, &
leur métamor-
phose.

D'autres preuves viennent à notre secours, que l'Univers entier ne peut désavouer. Les Portugais, dont les descendans existent encore aujourd'hui en Afrique, commencerent, vers le milieu du quatorzième siècle, à y fixer leur demeure; ils y formerent des établissemens; ils y bâtirent des Forteresses & des Comptoirs pour la sûreté de leur commerce. Ils peuplerent, par la suite, non-seulement les Isles, mais les côtes

& les cours des principales rivières de l'Afrique, c'est-à-dire, depuis le Cap Blanc jusqu'au Cap Verd, depuis ce dernier jusqu'à la rivière, & de-là jusqu'à celle des Desbisseaux. Ces Portugais n'étoient rien moins que noirs, lors de ces établissemens : semblables au reste de leur Nation, c'est-à-dire, basanés, ils crurent y faire fortune ; en conséquence, ils y fixerent leur demeure, qui suivit ou le sort, ou le choix des particuliers, dont les uns s'établirent dans les Isles de Canarie, les Isles de Fer, & le Pic Ténériff, &c. les autres sur les côtes d'Afrique. Les premiers n'ont subi aucun changement de couleur depuis trois siècles qu'ils habitent ces Isles de pere en fils ; ils sont seulement d'un basané plus foncé qu'ils n'étoient auparavant. Les autres, plus voisins de la Zone Torride, furent singulièrement frappés des influences du ferein, du climat & des réverbérations du Soleil. Après quelques générations,

Sauf certaine
de la couleur
des Nègres.

ils se virent métamorphosés, & aussi noirs que les naturels du pays. Ce phénomène les allarma, & ils ne se reconnurent que par leur langue, leur Religion, leur Loi & leurs mœurs. Aucun n'y avoit conservé sa couleur primitive: tous étoient métamorphosés par les suites de quelques générations, dont la première eut pour appanage la teinte de demi-mulâtre, la seconde celle de mulâtre, la troisième de métif; la quatrième enfin se déclara en faveur des Nègres, & fut absolument noire.

En 1764, je me trouvai sur les lieux; j'y baptisai un nombre de ces Portugais métamorphosés. Surpris de leur origine & de leur métamorphose, j'en recherchai les causes. Il n'y eut qu'une voix pour m'en assurer; c'est celle que je rends dans cette Histoire. Pour m'en convaincre de plus en plus, je fis venir deux Portugais de Nation, établis en Atrique dès l'an 1721, ensuite leurs enfans, tellement métamorphosés, qu'à

peine ai je pû les distinguer d'avec ceux des Nègres. Surpris de ce phénomène, en les baptisant, je les examinai de plus près, & je vis que le premier coup d'œil étoit trompeur, puisque leur peau contenoit de foibles nuances de blanc.

Pour n'avoir rien à désigner en fait de preuves sur cet objet, je fis laver les corps de ces enfans, sur lesquels j'ai observé que les parties les plus exposées au ferein, au climat & à la chaleur du Soleil, telles que la tête, le dessus des bras, le dos, le ventre & les épaules, découvertes selon l'habillement du pays, qui est leur peau, qui leur sert de vêtement, étoient plus noires que les autres parties; mais, quant aux aisselles, au-dedans des mains, à l'entre-deux des doigts, le dessous du menton, l'entre-deux des cuisses, le bas ventre, le dessous des pieds, ces parties étoient non-seulement moins noires que les précédentes, mais elles conservoient une nuance bien marquée de blanc.

quoique ternie & basanée. J'en demandai la cause ; les parens de ces enfans me dirent , comme convaincus par une longue expérience , qu'elle gissoit dans les influences du climat , du serrein & des ardeurs excessives du Soleil ; qu'enfin les enfans de ceux-ci , dont je parle , seroient noirs , & qu'il ne falloit plus qu'une ou deux générations , pour ne pouvoir plus les distinguer d'entre les Nègres naturels ; que cette métamorphose leur avoit fait perdre de vûe le dessein qu'ils avoient eu , au commencement , de retourner dans leur pays en Portugal , où certainement ils seroient méprisés à cause de leur noirceur. Ceci est si certain , que je ne crois pas qu'on le révoque en doute , puisque les preuves existent encore aujourd'hui sur les lieux.

Des Auteurs , & sur-tout un Moderne estimable par ses talens & ses connoissances , dit » qu'on voit des Européens , » habitans de l'Afrique depuis plus de

» deux cens ans , garder de race en race
 » leur couleur blanche originaire. Au
 » milieu d'un vaste peuple Maure, dit-
 » il , après d'autres qui l'ont trompé ,
 » au centre de l'Afrique , se découvre
 » une race d'hommes blancs comme le
 » lait , avec la forme & la phisionomie
 » de ses compatriotes , & qu'en consé-
 » quence , il est évident que ce n'est ni
 » le climat , ni le ferein , ni le Soleil ,
 » ni le mélange qui donnent la noir-
 » ceur aux Nègres ».

M. Leeat de
Rouen,

Cette assertion , toute étrange qu'elle est , a paru bonne à l'Auteur ; mais je demande si elle est vraie , & s'il peut en citer un seul garant authentique ? Il faut méconnoître l'Afrique pour la hasarder. Tous ceux qui connoissent l'Afrique sçavent que cette race blanche comme du lait est tellement supposée , qu'il n'y a aucune espèce , dans toute l'Afrique , pas même d'individu , de cette couleur , qu'on ne trouveroit pas même en Europe.

Faux principe
de la couleur
des Nègres.

Cette Nation blanche comme du lait, se font les termes de l'Auteur, placés au milieu d'un vaste peuple de Maures, située au centre de l'Afrique, est présentée pour prouver qu'en conservant cette blancheur fabuleuse, le climat, le serein & le Soleil n'ont aucune influence sur les Africains. Ce principe est absolument supposé. L'Auteur doit sçavoir que les Maures ne sont pas noirs, mais basanés. D'ailleurs, s'ils y étoient blancs comme du lait, ce seroit l'effet du climat, puisqu'il est évident qu'ils n'y sont pas arrivés blancs comme du lait; car, à quelle autre cause que celle du climat pourroit-on imputer le changement de la couleur brune en celle du blanc comme lait? Ainsi l'Auteur, en exagérant le fait, rentre dans la cause qu'il se propose de combattre, & parle pour mes principes.

Qu'il ne dise donc plus, pour prouver la non-influence du climat dans la couleur des hommes, » qu'au centre de

» l'Afrique , au milieu même d'un
 » vaste peuple de Maures, on découvre
 » une race d'Européens, habitans de
 » l'Afrique, qui gardent de race en race
 » leur blancheur originaire, couleur
 » de lait, avec la forme & la phisio-
 » nomie de leurs compatriotes ». S'ils
 étoient ainsi, ces Européens seroient
 reconnus tels en Afrique, & aucun
 Historien n'auroit pû les défavouer. Or
 je demande à l'Univers entier, où est
 située cette race Européenne parmi les
 Maures au centre de l'Afrique? Per-
 sonne ne me la démontrera; car j'ai
 des preuves certaines du contraire, aux-
 quelles l'Univers entier ne pourra refu-
 ser son suffrage.

Le climat, qui dépend de l'élévation
 du Pole, ne change point; mais le se-
 rein & l'air que nous respirons, cette
 couche de l'Atmosphère, la plus voi-
 sine du globe terrestre, & qui nous en-
 vironne immédiatement, influe beau-
 coup sur les corps. Il n'est pas douteux

que les variations de cette cause n'eti produisent beaucoup dans ses effets ; car il arrive , à la longue , des fermentations très-différentes dans les entrailles de la terre. La composition de ce corps mixte ne peut être altérée , sans apporter des changemens^u marqués dans les régions particulières , où elles se répandent. Tant de minéraux , qui dominant , envoient dans l'air des exhalaisons très-inégales qui affectent la masse de l'air , pénètrent avec elle notre substance , s'insinuent dans notre sang , disposent autrement nos corps & leurs différentes parties , dissolvent enfin le tissu de la peau , & la préparent à un changement de couleur proportionnée aux ardeurs du Soleil , qui affectent les corps , & influent même sur leur postérité.

La transpiration facilite le changement de couleur.

Outre le climat & le serein qui dissolvent les parties de la peau , une transpiration extrême survient , qui en ouvre tous les pores , & les expose plus fortement aux réverbérations du Soleil ,

dont l'ardeur & l'influence la rendent insensiblement noire, ainsi que nous voyons tous les ouvriers de campagne en Europe, toujours exposés aux ardeurs du Soleil, changer de couleur, & devenir basanés, & bientôt, en tems d'hiver, reprendre leur couleur naturelle.

Personne n'ignore quel est le pouvoir de l'air sur notre tempérament, par les changemens qui arrivent dans la santé de ceux qui changent d'eau & d'air. Il ne doit donc plus paroître étrange si le climat, le ferein, & les réverbérations du Soleil, qui sont extrêmes en Afrique, sont la cause de la couleur des Nègres. En Moscovie & en Pologne, les ours, les loups, les renards, &c. sont blancs en hiver, & d'une couleur naturelle, toute autre en été, parce que le ferein, le climat, l'air, le Soleil changent dans ces saisons. La peau de ces animaux ne change pas; elle prend, dans son poil, une couleur différente d'une saison à l'autre. En Afrique, le

L'air

serain, le climat & le Soleil dominant dans un tems presque comme dans l'autre, & il n'est pas surprenant s'ils ont en tout tems les mêmes influences, & si la couleur ne varie pas.

Si la cire jaune, exposée au serain & à la rosée change de couleur en certaine saison, & devient blanche, ce n'est que parce que l'humidité du serain & de la rosée dissout le tissu des parties hétérogènes qui lui donnoient la couleur jaune ; de même le serain de l'Afrique, toujours extrême, dispose le tissu des parties de la peau à recevoir avec facilité les influences du serain & des réverbérations du Soleil, qui pénètrent & s'insinuent tellement, qu'ils la rendent noire, comme nous la voyons dans les Nègres.

De tems à autre, on voit en Afrique d'autres phénomènes. Un pere & une mere, absolument noirs, doivent, selon la règle ordinaire, produire des enfans de la même couleur ; cependant il

Changement
de couleur de
la cire.

arrive assez souvent que , dans le nombre de noirs , il y en ait un blanc qui conserve sa blancheur pendant un tems , ensuite duquel il devient basané & presque mulâtre. S'il se marie avec une Nègresse , ses enfans sont tels que ceux des autres Nègres , & conservent leur couleur jusqu'à la mort.

Enfans blancs
parmi les Nè-
gres.

Il ne doit donc plus paroître étrange si le ferein & les ardeurs du Soleil , si brûlant en Afrique , changent , après quelques générations , la peau des hommes. De-là il arrive qu'un pere blanc & une mere blanche ont des enfans basanés ; les enfans de ces derniers seront presque mulâtres ; ceux de la troisieme génération , demi-noirs , & enfin ceux de la quatrieme seront décisivement noirs , ainsi qu'il est arrivé aux Sarrasins & aux Portugais après leurs établissemens en Afrique , & qu'il arriveroit à tous autres peuples , s'ils fixoient leur demeure , pour un tems aussi long , dans la Nigritie.

Comment les
blancs devin-
rent noirs en
Afrique.

Figures particulières, & leur cause.

Que plusieurs Nations aient des figures qui leur sont particulières, que les uns aient le nez camard & écrasé, les autres la tête pointue, ceux-ci les reins enfoncés, &c. ce n'est que parce que la coutume a tourné en nature, & que les caprices sur la beauté ont fait imaginer à ces peuples que c'étoit un agrément & une physionomie prévenante d'avoir ou un nez écrasé, ou une tête pointue, ou des reins enfoncés. Pour y parvenir, on a applati, au commencement, les nez des enfans, pètri, pour ainsi dire, leur tête, & enfoncé leurs reins, pour leur faire prendre cette figure bizarre. Dans la suite, les meres ne voyant plus que des nez épatisés & des têtes terminées en pointe, &c. cette figure s'est gravée dans leur imagination, de maniere qu'il n'a plus été besoin de recourir à l'artifice que très-rarement. J'ai remarqué, en Afrique, que ces meres avoient soin d'écraser de plus en plus les nez de leurs en-

fans, pour qu'ils soient plus camus, & qu'elles enfonçoient & brisoient, pour ainsi dire, les reins à leurs filles, afin qu'ayant le dos en forme de selle de cheval, elles eussent, selon leur goût, plus d'agrément; car une fille n'a d'agrément, parmi les Nègres, plus marqué que celui d'un noir vif & lustré, d'un nez écrasé, des reins enfoncés & d'une croupe monstrueuse, que l'imagination des meres & l'artifice ont soin de former, ainsi que l'exercice militaire forme le Soldat pour le maintien, & la salle d'armes l'homme d'épée.

L'air est rempli d'une infinité de corpuscules insensibles qui exhalent sans cesse des entrailles de la terre, & qui sont dans un mouvement continuel & très rapide, sans compter ce que nous en recevons par la transpiration; ils nous percent, nous pénètrent & se mêlent dans notre sang. Ces corpuscules sont nitreux, sulphureux ou métalliques, selon la nature des lieux. Ils sont

Effet de l'air,
& son mélange.

naître une grande & relative variété dans l'habitude interne des corps, & conséquemment une grande diversité respective de coloris. En France même, les personnes qui demeurent aux environs des mines, comme dans le Nivernois & autres lieux, ont un teint brun qui les distingue des habitans d'une autre Province; ils sont même plus que basanés. Les Bohémiens paroissent demi-noirs; les Saxons, leurs voisins, sont blancs; les Bavarrois, demi-basanés à cause de la différence des influences des climats. Le peuple Liégeois, continuellement imprégné des parties volatiles des mines de charbon de terre, qu'ils appellent Houilles, ne décide-t-il pas tour à tour authentiquement la question? Le Hollandois, son voisin, accoutumé aussi à ce charbon & à la tourbe, n'a-t-il pas une couleur différente du premier, parce qu'il est éloigné des mines? Et l'Hongrois a-t-il la teinte du Flamand? D'où vient donc la diffé-

rente qualité des eaux qui sont salines ou fumigantes, suivant la nature des lits qu'elles parcourent? Ces eaux, jointes aux alimens, au climat, au ferein, aux ardeurs du Soleil, influent sur la nature des corps, & , par conséquent, sur le coloris ; car on voit que la teinture dépend infiniment de la qualité des eaux, dans lesquelles on trempe les laines, le fil & les soies. Les Nègres sont donc dans un climat brûlant, dans un pays de mines d'or sur-tout & d'argent, de fer & de soufre, dans un pays qui fourmille de toutes sortes de métaux ; mines qui brûlent tellement le sol de la terre, qu'il n'y croît aucune herbe, ni aucuns fruits ; mines qui sont en telle abondance, même jusques sur la superficie de la terre, qu'elles doivent exhiler aussi abondamment des parties métalliques, nitreuses & sulphureuses qui imprègnent, percent & pénètrent la peau des habitans, & la disposent à recevoir tous les effets physiques des in-

Effets des
eaux.

fluences des ardeurs du Soleil ; car enfin les hommes sortant d'une même tige, c'est-à-dire, d'un même pere & d'une même mere, doivent avoir la couleur de leurs auteurs, à moins que des causes physiques & extrinsèques accidentelles ne l'aient métamorphosée ? Comment cette métamorphose a-t-elle pû avoir lieu, sinon par la différence des climats, de l'air, du ferein & des ardeurs du Soleil, sous lesquels leurs descendans ont fixé leur demeure ? Car, pourquoi les Asiatiques seroient-ils jaunes & cuivrés, les Européens blancs, les habitans de la Zone Torride, noirs, ceux de l'Amérique, jaunes & bafanés, si le climat étoit égal dans toutes ces parties ? La nature de l'homme n'a point changé ; elle est toujours par-tout la même, & elle ne changera jamais. Un ours, un loup, un renard, un chevreuil, un cerf rouge en été, blanc ou gris en hiver, changent-ils de nature ? Non. C'est l'influence diverse, causée
par

Cause des variétés de couleur.

par les saisons, qui opère cet effet, qui ne nous surprend pas. Celui des Nègres nous surprend, parce que nous ignorons que le serain, le climat & la chaleur excessive sont de toutes les saisons en Afrique, & que ces causes ne variant pas, elles produisent en tout tems le même & spécifique effet.

Ne sçait-on pas que les enfans des Nègres naissent blancs, qu'ils n'ont que le cercle des ongles & des yeux brun, que le reste du corps ressemble, quant à la couleur, à celui des enfans qui naissent en Europe. C'est l'effet de la nature qui ne peut se démentir dans ses opérations régulières ; & ces enfans, sous d'autres climats que ceux dont il est ici question, reprendroient & feroient, dans l'espace de quelques générations, la couleur primitive ; car, si la noirceur leur étoit naturelle, ils l'apporteroient avec eux en naissant : c'est ce qui n'arrive pas, tout le monde en convient, sinon lorsque les meres

Les enfans des Nègres naissent blancs.

ont eu l'imagination frappée de ce coloris, & qu'en conséquence, leurs enfans en ont eu l'empreinte. Dans ces cas, qui sont très-rares, la noirceur, devenue naturelle à ces individus, se fortifie de jour en jour, & enfin ils sont d'un noir plus lustré que celui des autres Nègres.

Les Nègres deviennent blancs à la mort, & reprennent leur couleur après la mort.

Qu'un Nègre de cinquante ans, si on le veut, ou plus ou moins, soit, par les suites d'une maladie violente, réduit à la dernière extrémité, de noir qu'il étoit, il devient bafané & d'un coloris pas plus foncé que le Bohémien, le Liégeois, le Provençal & l'Espagnol. Si on n'étoit pas prévenu qu'il est Nègre, on le prendroit, à la couleur, pour un de ces derniers. Ce Nègre paye enfin le tribut à la nature, & deux heures après sa mort, il est aussi noir qu'il étoit avant sa maladie. S'il échappe des bras de la mort, il reprend la noirceur qu'il avoit auparavant. J'ai vu ces changemens & ces métamorphoses, lorsque

j'administrais les Sacremens aux malades, lorsque je les visitois, & que je baptisois les enfans des Nègres Chrétiens.

La noirceur est tellement extrinsèque & accidentelle aux Nègres, qu'elle s'efface en plusieurs manieres. Les femmes qui blanchissent, & qui, par conséquent, ont souvent les mains dans l'eau, les ont blanches. Ceux ou celles qui ont reçu des blessures, ou ont été brûlés dans quelques parties du corps, ont ces parties brûlées ou cicatrisées blanches & de couleur basanée, le dessous des pieds aussi blanc que les nôtres, les lèvres aussi vermeilles, & le sang de même couleur & de même contexture que celui du Parisien. Cette noirceur n'a donc aucun principe intrinsèque dans le sang, ni dans le tissu fibreux, ni dans les glandes & les houpes nerveuses, ni enfin dans le réseau vasculaire, & encore moins dans

l'épiderme, à laquelle elle est tout-à-fait étrangere.

La peau de
l'homme.

On sçait que la peau est la surface extérieure de tout le corps, & que les parties de cette surface sont des membranes, des muscles, des tendons, des vaisseaux & des nerfs qui sont entrelacés dans le tissu de la peau; que ce tissu cellulaire est garni d'une ouatte grasseuse qui fait l'embonpoint, & dont la juste proportion contribue à la beauté de la peau & du sujet même. On sçait encore que ce tissu, composé de lames très-fines qui sont appliquées les unes contre les autres, & attachées par intervalles, dans lesquels intervalles ou cellules, les extrémités artérielles déposent une huile qui, en se figeant, fait la graisse de l'homme; on sçait, dis-je, que ce tissu cellulaire, médiateur entre la peau & le reste du corps, donne passage à tout ce qui se rend à la peau, pour la noircir. Tout ce qu'il y a de fibreux & de lamineux s'entrelace en

toile ferrée & épaisse, cependant molle, extensible en tous les sens, & élastique. On sçait enfin que les nerfs qui se produisent à la peau, produisent sous elle des glandes qui, par leur union avec des vaisseaux liquoreux, préparent les sucs nécessaires à la souplesse de la peau & à l'organe du toucher; qu'ils y forment des bulbes qui, par l'addition des fibres, donnent naissance aux différentes espèces de poils.

Le fluide des nerfs est composé, en partie, d'un suc mucilagineux, gommeux, susceptible de coagulation & d'assimilation; il fournit les matériaux de notre accroissement. Ce suc est versé par toutes les parties du corps, & parmi les houppes nerveuses qui fournissent le mucus. Ce corps musculeux couvre les mammellons. La chaleur naturelle, l'affinité des parties analogues suffisent pour lui donner la consistance d'une membrane; mais la situation de sa surface extérieure ajoute à ces cir-

Fluide des nerfs.

constances le contact des fluides étrangers, & ce contact ne peut manquer d'ajouter de nouveaux degrés d'adhésion ou de condensation entre les particules du mucilage, qui y seront exposées, & qui feront la surface du corps muqueux : & ces degrés forment la peau, ou autrement l'épiderme.

Or, toutes les gommés dissoutes, toutes les colles farineuses, cuites & laissées à l'air, prennent, à leur surface, une pellicule, & nous offrent une peau semblable à l'épiderme. Suivons plus loin ce raisonnement, & nous trouverons bientôt comment la noirceur survient à la peau. Comme la pellicule des gommés dissoutes, des colles farineuses, d'une crème cuite, près desquelles on a approché une pelle rougie au feu, pour leur donner de la couleur, devient, à l'instant *A*, basanée; à l'instant *B*, brune, & à l'instant *C*, demi-noire ou noire, si l'on veut, relativement au tems & à la chaleur de la pelle rougie;

Comment la
peau change
de couleur na-
turelle.

aussi la peau de l'homme, nourrie d'une pareille matiere que la gomme dissoute, que les colles farineuses, que les crèmes cuites fournissent à leur pellicule, dont je viens de parler, étant exposée aux influences du serein, du climat & des ardeurs du Soleil, change de couleur, relativement au tems & aux impressions plus ou moins vives qu'elle reçoit. Ainsi, comme à l'instant *A*, la pellicule de la crème n'est qu'une couleur basanée, de même la peau de l'homme, à l'instant *A* des influences qu'elle reçoit, ne sera que basanée, & les instans *B*, *C* ou *D* la rendront aussi noire que la pelle rougie au feu a rendu la pellicule des gommés ou de la crème dans le même instant que je viens de marquer, c'est-à-dire, que l'instant *A*, pour ce qui regarde la peau humaine, sera compté pour la premiere génération qui sera basanée, & que les instans *B*, *C* & *D* seront pris pour les générations suivantes de pere en fils. Telle

a été la marche constante des influences sur la peau des premiers habitans de la Négritie & de leurs descendans, qui les ont métamorphosés, en leur donnant un accroissement de noirceur de génération en génération, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à la rendre parfaitement noire. Il n'est pas étonnant qu'il fallut une suite de générations, pour que le climat, le ferein & le Soleil produisissent ce phénomène, puisque ces causes physiques de la noirceur des Nègres agissent & influent sur leur peau lentement, doucement, &, pour ainsi dire, imperceptiblement, cela par une disposition merveilleuse de l'Auteur de la nature, pour ne point altérer le corps humain, qui est un composé d'organes, de fibres, de filieres, de vaisseaux, &c. sur lequel les causes ne doivent agir que doucement & par gradation, comme en effet elles agissent sur la peau des Nègres. Mon systême s'éclaircira de plus en plus par le Chapitre suivant.

 CHAPITRE III.
 su

Réfutations & Observations sur divers systèmes touchant l'origine des Nègres, & la cause physique de leur couleur.

LES Auteurs qui se sont efforcés d'établir un système du moins probable sur l'origine des Nègres, & la cause de leur couleur, ne saisissant aucun principe réel de cette cause, ont rencontré autant de difficultés insurmontables, qu'ils ont embrassé d'opinions. Pour en sortir, ils se sont tournés de différens côtés, mais toujours infructueusement: loin de développer cette matière par des principes certains & des raisonnemens suivis, ils l'ont couverte d'un voile ténébreux que la Physique, l'expérience & la saine raison délavouent authentiquement. De-là il est arrivé qu'on n'a eu jusqu'ici aucun principe sûr, clair & bien établi sur cet objet si intéressant.

à la connaissance parfaite des phénomènes de la nature humaine. Pour ne rien laisser à désirer au Lecteur, je vais discuter tous les systèmes qu'on a établis. Cette discussion, jointe à ce que j'ai dit dans les Chapitres précédens, le mettra à même de porter un jugement décisif sur la vraie cause de la noirceur des Nègres.

Les uns croyant deviner juste, en devinant au hazard, ont eu recours à la boisson de certaines eaux qui, par leurs vertus secretes, opéroient le phénomène qui nous étonne dans les Nègres. Pour accrediter ce système, ils ont prêté gratuitement aux eaux d'Afrique la même vertu que les Anciens reconnoissoient dans les deux fontaines de Béotie, dont l'une blanchissoit les moutons, & l'autre les noircissoit. Les eaux de Sibéris sont venues à leur secours, parce que, dit-on, elles rendoient noirs les hommes & les bœufs qui en buvoient. De ce principe, ils ont conclu

Fontaines de
Béotie.

Eaux de Si-
bériis.

que les eaux d'Afrique ~~opèrent~~ ont les mêmes effets sur les habitans, qui, selon ces Auteurs, ne pouvoient avoir acquis leur noirceur que par la vertu secrète de leurs eaux. Un système si louche, si peu vraisemblable, si contraire à l'expérience, pouvoit-il avoir lieu? Non; car, dans la supposition que ces fontaines eussent eu la vertu spécifique, l'une de noircir, l'autre de blanchir, pouvoit-on inférer que les eaux d'Afrique avoient la même vertu, & que, parce qu'une partie de ses habitans sont noirs, les eaux les avoient ainsi métamorphosés? S'ensuivoit-il aussi que ces eaux n'auroient opéré cet effet que sur les Africains, comme les eaux de Sibérie sur les hommes & les bœufs? Dans ce cas, le François, l'Anglois & les autres Nations pouvoient en boire, sans craindre une métamorphose; mais ces eaux n'ont jamais existé que dans l'imagination de ces Auteurs, qui probablement n'avoient aucune connois-

la ~~Amérique~~ Afrique; sans quoi ils en eussent parlé autrement.

D'autres prétendent concevoir admirablement bien que ce changement de couleur pût se faire originairement de la même manière que les moutons de Jacob prirent différentes couleurs par la force de l'imagination des meres, qui furent tellement frappées de la variété de couleur des baguettes que Jacob avoit exposées à leur vûe, que leurs agneaux en porterent les marques distinctives. De même, ajoutent-ils, les meres des premiers Nègres échaufferent leur imagination du coloris des Nègres, & c'en fut assez pour que les enfans fussent noirs de génération en génération, & que la combinaison de ce principe avec d'autres causes analogues eût enfin produit la couleur des Nègres.

Or, comme ce principe ne pouvoit influer sur la généralité des Nègres, & qu'on ne pouvoit le soutenir que dans certains cas particuliers, où l'imagina-

Les moutons de Jacob.

Imagination des meres.

tion des meres, vivement frappés par
 des phénomènes en Afrique, ainsi qu'en
 Europe, & qu'un effet du hazard ne
 peut être réputé pour une cause géné-
 rale & décisive, & que, par consé-
 quent, leur système tombe de soi-
 même; ils ont pris une autre route, en
 supposant que la postérité d'Adam avoit
 commencé à prendre cette couleur,
 comme l'ont prise certaines espèces de
 renards, d'écureuils & de lions dans
 plusieurs pays, comme certaines per-
 drix ont commencé d'avoir le bec &
 les pattes rouges, comme les chameaux
 de la Bactriane ont deux bosses sur le
 dos, au lieu que les autres n'en ont
 qu'une; enfin, comme est arrivée la
 prodigieuse différence de chiens & de
 tant d'autres animaux dans leur forme
 & dans leur couleur.

Ces Auteurs n'avoient certainement
 aucune connoissance réelle du climat,
 du ferein & des ardeurs du Soleil de
 l'Afrique; ils ignoroient les métamor-

~~P~~ ~~Les~~ ~~Sarrasins~~ & des Portugais ;
 ils ignoroient l'Histoire même la plus
 authentique. Ils ne sçavoient pas que
 l'Afrique est remplie d'une infinité de
 minéraux , dont les exhalaisons , les
 parties mineuses & sulphureuses , ré-
 pandues dans l'air , les transpirations
 continuelles avoient originairement
 donné la couleur aux Nègres , dont ils
 ignoroient l'origine même , & à plus
 forte raison les causes physiques de
 leurs métamorphoses. Des opinions si
 peu vraisemblables ne méritent pas une
 plus longue réfutation.

Pourquoi les
 Sarrasins & les
 Portugais en
 Afrique.

Il est surprenant , dit on encore , que
 les Sarrasins , les Maures , les Arabes ,
 les Ismaélites , &c. & après eux , les Por-
 tugais aient fixé leur demeure parmi
 un peuple noir qui naturellement leur
 devoit être en horreur , tandis qu'ils
 avoient tant d'autres régions , parmi
 lesquelles ils pouvoient s'établir avec
 plus d'agrément & plus de commodité
 pour la vie. Rien de surprenant en cela.

La région des Nègres fourmille de mines d'or, qui furent un motif très-puissant pour engager les Sarrasins & les Portugais à s'y établir. Leur avidité pour l'or se trouvoit satisfaite, & le pays leur fournissoit d'ailleurs le nécessaire à la vie avec abondance & sans travail. En falloit-il davantage à des personnes qui ne cherchoient qu'à se fixer sur les terres étrangères, & à vivre dans l'oïfivété & dans l'indépendance ?

Ceux qui assignent pour cause de la noirceur des Nègres, la malédiction prononcée par Cham sur Chanaan son frere, qu'on dit être l'ancêtre des Nègres, se trompent si grossièrement, que la postérité de ce dernier se renferma dans la terre de Chanaan & dans la Syrie, où elle n'a produit aucun Nègre. Il suit donc que ces Auteurs n'ont respecté ni l'Histoire, ni la Physique la plus sensible, pour former un système sur un objet qu'ils ont ignoré. D'autres enfin pensent que les Nègres descendent de

Cham n'est pas la tige des Nègres.

Le noirceur, qu'on prétend abuser^{ment} être le signe de la malédiction prononcée sur lui, s'est, dit-on, perpétuée sur sa race proscrite. On ajoute qu'une partie des Américains basanés & d'un rouge foncé tire son origine du même Cain par Lamech, coupable de deux homicides, mais que le meurtre de Cain sera puni sept fois, & celui de Lamech soixante-dix-sept fois : *Septu-plum ultio dabitur de Cain, de Lamech septuagesies septies.*

La punition de Cain fraticide & de Lamech doublement homicide, étoit de les rendre fugitifs & vagabonds sur la terre & Dieu leur imprima des signes de malédiction, qui devoient empêcher ceux qui les rencontreroient de les tuer. Suivant ce système, la race des Américains issus de Lamech, a eu aussi sa couleur basanée & d'un rouge foncé, pour marque de sa malédiction. L'Auteur de cette absurde opinion prétend, sans raison & sans preuves, que

Ni Cain, ni
Lamech.

Gen. 4.

ces deux espèces d'hommes n'ont point péri par le déluge, & qu'il n'y eut submergés que les pays habités par les descendans de Seth, entre lesquels Noë & sa famille furent conservés.

L'Auteur, qui a cherché à s'amuser aux dépens du public & de tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'Histoire & dans la Physique sensible, n'a pas réfléchi que, par ces paroles, Lamech vouloit se rendre redoutable, & faire entendre que sa mort seroit bien plus vengée que celle de Caïn, si quelqu'un le tuoit contre la défense de Dieu. L'universalité du déluge est si constatée, qu'il est inutile d'en rapporter ici les preuves authentiques, & Moïse dit positivement que tout le genre humain vient des trois enfans de Noë : *Tres isti sunt filii Noë, ab his disseminatum est omne genus humanum super universam terram.* Les Nègres mêmes sçavent l'Histoire du déluge universel, qui est le seul fait de l'antiquité qui s'est conservé parmi

eur par la Tradition, & l'opinion d'un
particulier a été condamnée tou-
tes les fois qu'elle a paru.

Chus n'est
pas la tige des
Négres.

Chus, dit-on encore, est la tige des
peuples noirs, parce que les Ethiopiens
le reconnoissent pour leur Fondateur,
& que son nom signifie, en Hébreu, la
même chose qu'*Ethiop* en Grec, noir
ou brûlé du Soleil; mais il est si peu vrai
que la couleur des Négres ait com-
mencé dès le tems de Noë & dans la
famille de ce Patriarche, & que cette
noirceur ait été un châtiment de la
Justice divine, que les Chananéens &
les Jébuséens furent une partie de la
postérité de Cham, & il est certain
qu'ils n'ont point été noirs, & que le
fort de la malédiction a tombé, non
sur Chus, mais sur Chanaan son frere,
parce que ce fut Chanaan qui avertit
Cham de la nudité de Noë. L'effet de
la malédiction prononcée deux fois
contre Chanaan, devoit être, sans con-
redit, l'affervissement de Chanaan à

les freres : *Servus servorum erit* ^{patribus} *suis*. Elle a été accomplie par l'assés^{su}sement des Chananéens sous les Israélites. Ainsi, la prédiction étant accomplie, il n'y a plus lieu d'en chercher aucun effet, ni de confondre les Nègres avec les Chananéens sous les Israélites, qui n'avoient avec eux aucune ressemblance.

Gen. 9.

D'ailleurs, si la noirceur eût été le signe des effets de la malédiction divine sur Cain, sur Cham, sur Chanaan, sur Lamech ou sur Chus, le Texte sacré & la Tradition nous auroient transmis cette étrange métamorphose qui ne pouvoit s'ensévelir dans l'Univers; & une punition si singulière auroit eu un premier rang dans les Histoires sacrées & profanes, ou dans leurs anciens Commentateurs. Il auroit fallu trouver pour femme une autre Eve, qui eût mérité pareil anathême, pour pouvoir engendrer des noirs par punition; c'est ce que l'Écriture & la Tradition ne nous

apprennent pas. D'un autre côté, Noë & sa femme étoient blancs, & descendent de Seth ; ils étoient par conséquent bien éloignés de s'allier avec la race maudite de Caïn, si elle eût encore subsisté. Qui a donc produit cette race noire après le déluge ? Le climat, le ferein & le Soleil, sous lesquels quelques descendans de Noë se sont enfin établis, puisquela nature de l'homme n'a pû se changer d'elle-même aussi essentiellement dans sa couleur, sans un concours de causes physiques.

Qu'on lise les relations des premiers voyages que les François ont faits au Canada, on verra que les Sauvages mêmes ont conservé la Tradition du déluge universel, & qu'ils reconnoissent que leurs pays, avec tous les peuples, avoient été submergés, & qu'il n'y étoit resté qu'un seul homme qui, à l'aide d'une belette, disent-ils, qui s'étoit sauvée avec lui, avoit réparé tout leur continent. Ce peuple, au travers des

Les Cana-
diens conser-
vent l'Histoire
du déluge.

fables qui l'environnent, ~~est~~ plus ignoré que nous le déluge, quoiqu'il en ignore les circonstances.

On sçait que tous les peuples qui ont habité la Palestine, qui étoit autrefois la terre de Chanaan, terre promise aux enfans d'Israël, étoient tous de la race de Chanaan, divisés en différentes branches qui composoient des peuples nombreux. Aucun d'eux n'a été noir. Ce ne fut donc point sur le changement de couleur que tomba la malédiction de Noë. Les Nègres ne doivent donc point leur noirceur à la malédiction de Noë sur Cham, dont les enfans étoient blancs.



SECTION PREMIERE.

De l'Origine des Sarrafins & des Nègres.

Origine des Sarrafins. **L**ES Maures, les Arabes ou les Sarrafins, c'est la même chose, qui envahirent l'Afrique, comme je l'ai déjà remarqué, dans le milieu du septieme siècle, & y fixerent leur demeure jusqu'à l'Océan occidental, descendent d'Ismaël, fils d'Abraham, & de sa concubine Agar. C'est pourquoi on ne les connoissoit que sous les noms d'Agaréniens & d'Ismaélites. Ils ont pris ensuite celui de Sarrafins, comme plus noble que le premier, parce qu'il sembloit les faire descendre de Sara, femme légitime d'Abraham. Dieu avoit promis à ce saint Patriarche qu'Ismaël seroit le pere d'un grand peuple; il l'a été en effet, & sa postérité est encore aujourd'hui très-nombreuse: elle occupe ces vastes pays situés entre la mer Rouge &

le golphe Perſique, que l'on appelle l'Arabie. Elle a envahi la plus grande partie de l'Afrique depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan occidental, la Paſtine, la Syrie, la Mauritanie, la Méſopotamie & tous les pays des environs. Ces Sarrasins s'unirent avec tous les peuples de ces provinces, & ne firent à la ſuite, dans chacune, qu'un peuple profeſſant la même Religion, & parlant la même langue, c'eſt-à-dire, l'Arabe, que l'on reconnoît aiſément par tous ces pays, ainſi que dans les Royaumes de Tripolis, de Tunis, d'Alger, de Fez, de Maroc, de Tafilet & de ces pays immenſes qui ſont aux environs & au Sud de l'Atlas juſqu'au Nil & au Niger. Les deſcendans d'Iſmaël ſe fixerent dans tous ces lieux, & y introduiſirent non ſeulement leur langue, mais leur Loi & leur Religion. Dans ce moment d'invaſion, ils étoient, ſans replique, blancs ou baſanés, & de la même couleur qu'Iſmaël leur Auteur. Comment a-t il donc

~~pû arriver~~ que ces Sarrasins aient chan-
 gé de couleur proportionnellement au
 climat, au ferein & au Soleil des pays
 où ils se sont fixés, sinon par l'effet
 physique de ce climat, du ferein & du
 Soleil? Il n'y a & il n'y peut avoir au-
 cune autre cause. Ceux qui se sont éta-
 blis dans la Nigritie sont devenus in-
 sensiblement noirs par une suite de gé-
 nérations. Les autres sont seulement
 devenus d'un basané ou d'un brun plus
 foncé qu'ils n'étoient avant qu'ils ne
 sortissent de leur pays, parce que le
 climat, le ferein & le Soleil n'y ont pas
 les mêmes influences qu'ils ont dans la
 Nigritie.

Origine de
 la couleur des
 Nègres.

Ces Sarrasins sont partout les mêmes.
 Qui voit ceux d'Afrique voit ceux de
 la Palestine, d'Egypte, de Syrie &
 d'Arabie, &c. Partout ils ont les mê-
 mes mœurs, la même Loi & la même
 Religion; partout ils sont ambulans,
 vagabonds & voleurs; partout ils sont
 abhorrés. On ne peut pas leur refuser

la qualité de descendans d'Ismaël, qui, comme lui, ont guerre avec tout le monde, & auxquels tout le monde fait la guerre : *Manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum.* Comme Ismaël leur pere n'a pas eu de part dans les biens d'Abraham, & qu'il en fut chassé avec Agar sa mere, & obligé de vivre comme il pouvoit dans les déserts, *è regione universorum fratrum suorum figet tabernaculum*, il ne manqua pas, comme il avoit été prédit à sa mere, de voler & de s'emparer de tout ce qui se trouvoit à sa bienséance ou tomboit sous ses mains, pour se dédommager de n'avoir rien eu dans l'héritage de son pere. Ce métier le rendit redoutable & odieux à tous les peuples. Lui & ses descendans, qui tous étoient errans & vagabonds, craignirent, en conséquence, une vengeance éclatante de leurs excès, que la probité défavouoit. Pour se soustraire à tous châtimens, ils camperent sous des tentes, & quelque-

Genes. 16.

Ibidem.

fois dans des barraques légères, pour être toujours prêts ou à prendre la fuite, ou à changer de quartier, quand les saisons ou les patarages l'exigeoient, ou enfin pour se retirer dans des lieux déserts ou éloignés, lorsqu'ils étoient poursuivis par l'ennemi, ou pour courir au pillage, lorsqu'ils étoient avertis qu'il y avoit quelque butin à faire.

Cette vie errante & vagabonde leur fournit la résolution d'envahir l'Afrique, qui étoit presque déserte dans sa partie occidentale. Ils s'y établirent avec un despotisme absolu, & y introduisirent leur langue, leur Loi, leurs mœurs, leur Religion & leurs maximes, qui y régnerent encore aujourd'hui. Les uns occupèrent les Royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet; les autres, les Provinces voisines, & une partie se fixa dans la Nigritie vers le milieu du septième siècle. Telle fut l'origine des Sarrasins, descendans d'Ismaël & d'Agar sa femme, qui étoient blancs, &, par

conséquent, leurs descendans étoient de la même couleur, qui fut métamorphosée, après quelques générations de pere en fils sous la Zone Torride, de la maniere que je l'ai expliquée ci-devant. Partout où ils s'établirent, ils semerent les erreurs du Mahométisme, & les firent adopter aux Africains naturels qui, en plus petit nombre, furent obligés de n'avoir plus d'autre langue, d'autre Loi, d'autre Religion, d'autres maximes que celles des Sarrasins, qui les caractérisent encore à présent.

Etablissement
des Sarrasins
dans la Nigritie.

Ces Sarrasins, toujours en guerre avec leurs voisins, accoutumerent les anciens habitans de l'Afrique à suivre leur Loi, à n'avoir plus que des villages ambulans, à ravir le bien d'autrui, & à se saisir de tout ce qui tomboit sous leurs mains. Bientôt ces Naturels eurent des sentimens aussi dépravés que les Sarrasins mêmes, avec qui ils ne composerent plus qu'un seul & même

peuple. Ceux qui habiterent la Nigritie devinrent noirs, & ceux qui se disperserent dans les autres parties furent basanés plus ou moins, selon la différence des climats. Tous les Historiens nous en rendent un témoignage authentique.

Les Arabes ou Sarrasins basanés qui sont dans ces parties, autres que la Nigritie, ont la même langue, les mêmes Loix, la même Religion, les mêmes maximes que les Nègres leurs compatriotes; leur façon de vivre est aussi la même; & si les Nègres sont toujours presque nus, ces Maures & ces Arabes ne sont guère plus habillés: le climat ne le permet pas autrement. Leurs habitations, ou plutôt leurs cases, sont les mêmes dans un endroit que dans l'autre; ce qui prouve de plus en plus que ce n'est qu'un seul & même peuple sous différentes couleurs.

Ne pourrai-je pas même avancer avec plus de vraisemblance que ce fut seulement alors que la région de la Zone

Torride, jusqu'à la Déserte, commença à être habitée, puisque la plus grande partie de ses habitans sont Mahométans, & n'ont d'autre langue que celle des Sarrafins, qui est l'Arabe. Mon assertion paroîtroit mériter la préférence des suffrages sur cette manière, que je me propose d'établir dans un autre Ouvrage que celui-ci.

Les Espagnols, qui se vantent d'avoir fait le tour de l'Afrique long-tems avant la venue du Messie, & d'avoir connu, dans ce tems, l'Amérique peut-être mieux que nous ne la connoissons à présent, puisque leurs Pilotes & leurs Matelots conduisirent les vaisseaux de Salomon & d'Hiram dans ces longs voyages, d'où ils rapportèrent les richesses immenses dont nous parle l'Écriture Sainte, n'ont jamais rien dit sur l'origine des Nègres, ni sur la cause de leur couleur, tandis qu'ils prétendent se souvenir que ce fut à Cadix que l'Arche de Noë & le vaisseau des

Opinion des
Espagnols.

Argonautes furent construits, & qu'en témoignage de ceci, ils offrent encore aujourd'hui de montrer le chantier d'où ces deux vaisseaux furent lancés à l'eau. Si, dans ce tems reculé, il y avoit eu des Nègres, ils en auroient sans doute aussi conservé la mémoire. Ils connoissoient l'Afrique; mais la Zone Torride ne contenoit encore aucun habitant, & il a fallu que les descendans d'Ismaël fussent chassés de leur pays, pour qu'ils s'y réfugiaissent, après avoir été aussi chassés d'autres provinces qu'ils avoient habitées avant de parvenir à la Zone Torride, qui les a ensuite métamorphosés. Voilà enfin quelle fut l'origine des Sarrasins, quelle fut l'origine des Nègres, & quelle est la cause de leur couleur, qu'on recherche depuis si long-tems.

Les Ismaélites ont occupé les premiers la Zone Torride.

Différens noms des Sarrasins.

L'origine des Sarrasins, des Maures, des Arabes, des Agaréniens, qu'on appelle Maures du nom de leur demeure dans la Mauritanie, Arabes à cause de

leur origine & de l'Arabie qu'ils ont habitée, Sarrasins & Agaréniens du nom dérivé de Sara & d'Agar, la première, femme légitime, la seconde, concubine d'Abraham, enfin Ismaélites du nom d'Ismaël leur Auteur, est donc prouvée par le Texte sacré.

La promesse que Dieu fit à Abraham ce saint Patriarche, qu'Ismaël son fils seroit le pere d'un grand peuple, a été accomplie, puisqu'il a peuplé une grande partie de la surface de la terre, ainsi que je l'ai déjà remarqué; il avoit même, après l'Afrique, envahi l'Espagne; &, sans la valeur de Charles Martel, il en auroit fait tout autant en France.

Manus ejus contra omnes, & manus omnium contra eum. Car, selon le Texte sacré, Ismaël devoit faire la guerre à toutes les Nations, & toutes les Nations devoient se réunir contre lui, comme il est arrivé en effet. Selon le même Texte sacré, il devoit enfin fixer sa demeure & ses établissemens dans

Genes. 16.

v. 12.

les pays voisins de ceux de tous ses freres : *è regione universorum fratrum suorum figet tabernaculum.* Cette prédiction a été également accomplie. Ismaël & ses descendans, chassés de leur pays, firent une guerre injuste à toutes les autres Nations, & s'emparèrent de leurs pays. Mahomet leur compatriote, aussi impie, aussi voleur & aussi brigand qu'eux, n'eut pas grande peine à leur faire recevoir les horreurs de ses rêveries & d'une Religion composée à plaisir, pour favoriser leur brigandage. Enfin ils pénétrèrent dans l'Afrique occidentale, & s'établirent sous la Zone Torride seulement vers le milieu du septième siècle, où ils subirent les effets du climat, du serain & des ardeurs du Soleil, qui, après quelques générations, les métamorphosèrent en noirs. Toute l'Afrique, contrainte, par la force des armes, de recevoir ces nouveaux hôtes, perdit son éclat, sa splendeur & sa Religion. On y arbora pres-

que partout les étendards de Mahomet, & la violence fit embrasser aux habitans les horreurs de sa Doctrine impie. Telle fut la décadence de cette partie du monde, jadis si florissante dans les Histoires sacrées & profanes. Nous sçavons donc à présent l'origine des Nègres, & que la cause de leur noirceur est le climat, le ferein & les ardeurs du Soleil, que la Physique la plus sensible ne peut désavouer. D'ailleurs l'expérience confirme ce que je pose en fait.

Si on demande aux Nègres d'où vient que certains peuples sont noirs, d'autres blancs, d'autres basanés ou cuivrés, ils diront que, des trois enfans de Noë, l'un étoit blanc, le second basané & cuivré, & le dernier noir, & que leurs femmes respectives étoient de la même couleur.

Sentimens des Nègres sur les enfans de Noë.

L'Histoire que les Marabous des Nègres font de ces trois enfans est assez singulière pour trouver place ici. » Noë

Histoire des
Marabous sur
Noë & sa fa-
mille.

» & la femme étant morts, leurs trois
 » enfans s'assemblerent pour partager
 » leur succession qui consistoit en or,
 » en argent, en pierreries, en bestiaux,
 » en armes, en meubles & sur-tout en
 » tabac & en pipes. Après l'examen de
 » cette succession, ils en remirent le
 » partage au lendemain. Les trois fre-
 » res souperent ensemble, burent &
 » fumerent copieusement; enfin ils se
 » coucherent; mais ils ne dormirent
 » pas tous également. Le Blanc, plus
 » vigilant que les autres, se leva sans
 » bruit, s'empara du plus précieux de
 » la succession, & s'envola au pays
 » que les Blancs habitent encore au-
 » jourd'hui. Le Basané ou cuivré s'é-
 » veilla à son tour, & se saisit de ce
 » qui restoit de meilleur aloi de la suc-
 » cession, qu'il endossa sur les bœufs
 » & les chameaux, & il fit sa retraite
 » dans le pays des Maures ou des Ba-
 » sanés. Le Noir enfin sortit du som-
 » meil, étonné de ne plus voir ses fre-

» res , & de trouver la maison vuide ,
 » où il n'étoit resté que du tabac , des
 » pipes , du mil , du coton & quelques
 » pagnes , que ses freres avoient mé-
 » prisés : plein de colére , il fuma pour
 » avoir le tems de se décider sur le
 » parti qu'il devoit prendre ; enfin il
 » crut que le plus sûr étoit d'attendre
 » avec patience une occasion favorable
 » pour user de représailles , & se saisit
 » de tout ce qui tomberoit sous ses
 » mains , en échange des biens que ses
 » freres lui avoient ravis ». Voilà tout
 ce que les Marabous ont pû me dire sur
 leur origine & sur la cause de leur cou-
 leur. C'est leur discours ordinaire , que
 j'ai même entendu plusieurs fois.



SECTION II.

Exposition & réfutation des systèmes modernes sur la cause de la couleur des Nègres.

Réticule.

LES Anatomistes ont formé divers systèmes sur la cause de la couleur des Nègres. Les uns l'ont placée dans l'épiderme, les autres dans le corps muqueux, d'autres enfin dans une petite réticule composée de parties extrêmement molles, qui environne le corps entre l'épiderme & la peau; réticule, dit-on, qui est blanche dans les Blancs, & noire dans les Noirs. C'est un petit surtout velouté, sur lequel les globules de la lumière ne trouvent pas de résistance, mais les pénètrent cependant, & s'y amortissent; au lieu que si elles y trouvoient de la dureté, elles s'y réfléchiroient, & produiroient dans nos yeux un mouvement assez violent pour

faire passer le blanc pour le noir.

On définit le corps muqueux de cette maniere. Le fluide des nerfs est un suc gélatineux & muqueux, versé par toutes les houppes nerveuses répandues parmi la peau & le mucilage, qui en exude, se répand autour des mammelons, s'y fige & s'y durcit, & forme ainsi ce qu'on appelle corps muqueux de la peau, à qui une espèce de mucofité donne origine.

Corps muqueux.

Ce corps muqueux enveloppe les mammelons dont il transude, & la chaleur naturelle avec l'affinité des parties analogues lui donnent une consistance semblable à une membrane. La situation de sa surface extérieure ajoute le contact des fluides étrangers qui l'environnent, soit de l'eau dans le fœtus & les animaux qui vivent de ce liquide, soit de l'air ou d'autres matieres. Ce contact ajoute de nouveaux degrés d'adhésion entre les parties du mucilage, qui forme la premiere couche ou la surface

Epiderme ou surpeau.

du corps muqueux, & ces degrés de condensation & de cohésion, plus considérables, forment l'épiderme ou la surpeau, qui a une multitude de pores, desquels, lorsqu'un homme sue abondamment, nous voyons ruisseler sur son visage, & ailleurs, des gouttes de la limphe chaude. Tels sont les systèmes des Anatomistes, pour constituer la cause physique de la noirceur des Nègres; mais il n'est pas possible d'y adhérer.

Réfutation
des systèmes
des Anatomistes.

Je dis donc que ce n'est ni la peau, ni les liqueurs qu'elle contient, ni le tissu cellulaire des fluides, ni la réticule, ni le corps muqueux, & encore moins l'épiderme, qui sont ou peuvent être la cause de la noirceur des Nègres. Mes preuves en persuaderont le Lecteur.

1°. Tout le monde sçait & convient unanimement que le sang, la limphe, la bile de toutes les espèces d'hommes & de tous les genres d'animaux, sont

les mêmes dans chaque individu. Le sang partout est rouge, la limphe blanche ou transparente, & la bile jaune. Le sang artériel nous rend vermeils; il communique même un peu de coloris aux Nègres, tout noirs qu'ils sont; il ne peut donc être la cause de leur noirceur, & les vaisseaux sanguins du réseau vasculaire ne peuvent produire un effet dont ils n'ont aucun principe.

Le sang ne peut donc être la cause de la couleur des Nègres.

2^o. Ce n'est pas aussi la limphe qui rend les Nègres noirs; car, pour cet effet, il faudroit nécessairement qu'ils l'eussent effectivement noire, & c'est ce qu'ils n'ont pas, puisqu'ils l'ont aussi blanche & aussi transparente que les Blancs mêmes; si ce n'est pas, comme on est obligé de l'avouer, la limphe du Nègre qui le rend noir: car, pourquoi seroit-ce cette liqueur, qui nous colore en blanc, qui, étant la même chez nous que chez les Nègres, doit produire naturellement les mêmes effets, puisque la couleur, dans toutes les races d'hom-

Ni la limphe.

mes, doit avoir un même principe? Ce n'est pas aussi la bile, puisqu'aucun Auteur de nom n'a avancé que les Blancs tiennent leur couleur de la bile, & qu'une liqueur, aussi jaune qu'elle l'est, peut colorer la peau en blanc: elle ne fait, au contraire, que gâter cette blancheur, comme on le voit dans ceux qui ont la jaunisse, maladie qui provient d'une bile refoulée dans les vaisseaux liquoreux, & portée par les lymphatiques artériels dans le réseau vasculaire de la peau. Elle n'a aucun accès dans les nerfs, & ne peut être le principe de la couleur de la peau, quoiqu'il lui arrive souvent de lui en donner une malade, & aux Nègres mêmes, dans lesquels le noir reste toujours; en sorte que le jaune ne se montre que foiblement, & a la transparence de leur noirceur.

Ni la peau. 3°. On ne peut pas dire aussi que ce soit la peau, qui est la même dans tous les hommes, composée de fibres, de

nerfs & de vaisseaux de la même couleur dans les Noirs que dans les Blancs, ainsi que toutes les espèces de parties qui parviennent à la surface du corps : le fait est sans réplique, & la même cause doit régulièrement produire le même effet. D'ailleurs, le tissu cellulaire graisseux est naturellement blanc dans la peau de tous les hommes & des Nègres mêmes ; il ne peut donc être une cause ou un principe de noirceur qui lui est tout à-fait étrangère, & dont elle n'a aucun germe.

Ni le tissu cellulaire graisseux.

4°. Ce sera bien moins le corps muqueux qui enveloppe, dit-on, les parties nerveuses, & qui doit nécessairement son existence au suc qui en transsude. Ce suc nerveux est blanc chez les Nègres comme chez les Blancs ; il ne peut donc être ni le principe, ni la cause d'une couleur noire qui lui est absolument opposée.

Ni le corps muqueux.

En vain, dira-t-on, que divers Anatomistes ont remarqué que le corps mu-

queux des Nègres étoit noir, & qu'il étoit donc la cause & le principe de leur noirceur. En accordant gratis les prémices, je nie avec raison la conséquence.

Au dire même de tous les Anatomistes, toutes les parties qui composent le corps muqueux des Nègres, le fomentent & le nourrissent, n'ont aucun principe de noirceur : le fait est certain, & universellement reconnu tel. Si les parties du tout n'en ont point, comme il est vrai & avoué, le tout ne peut de même en avoir : n'en ayant point, il ne peut aussi, soit séparément, soit conjointement avec ses parties, constituer une cause physique de la couleur des Nègres, qui leur est absolument étrangère. Il est encore avoué, par tous les Anatomistes, que le sang, la limphe, la bile colorent les hommes, & que ce sang, cette limphe, cette bile ont la même couleur, la même consistance, les mêmes qualités

chez les Noirs que chez les Blancs. Ils doivent donc produire les mêmes effets chez les uns que chez les autres : ils ne sont cause d'aucune noirceur chez les Blancs ; ils ne peuvent , par conséquent , l'être chez les Nègres , à moins qu'on ne supposât contre la raison , le bon sens & l'expérience , que la nature de l'un est différente de celle de l'autre , ou qu'on voulût démentir , sans rimes ni raison , la Physique la plus sensible.

J'ai dit que j'accordois gratis que les Anatomistes eussent remarqué que le corps muqueux des Nègres étoit ou paroïssoit noir à leurs yeux prévenus , parce que cette observation , telle qu'elle soit , ne dit rien contre mes principes. Elle est cependant le foible & chétif fondement de l'opinion de ceux qui établissent au hazard le corps muqueux , &c. pour cause de la couleur noire ; & en voici la raison & la preuve.

Les parties qui composent le corps

muqueux & la peau des hommes, étant naturellement blanches dans toutes les races d'hommes, & ayant un concours perpétuel du fluide des extrémités artérielles & liquoreuses, avec les extrémités nerveuses, ne peuvent donner au corps muqueux que leur couleur naturelle. Cette couleur naturelle n'a aucun principe ni cause de noirceur; donc elle ne dit rien à l'égard de la couleur des Nègres. Mais, d'où vient donc cette prétendue noirceur? Car enfin elle a une cause physique. La voici. Le même serain, le même climat & les mêmes réverbérations du Soleil, qui ont noirci la peau des Nègres par une continuation de l'effet de leurs influences, ont aussi noirci la surface, & même, si on le veut, le corps muqueux, s'il est noir comme on nous l'assure, parce que ce corps muqueux est aussi susceptible des effets de ces causes physiques, que la peau même. Les Anatomistes conviennent que le corps muqueux est une mu-

Cause physique de la noirceur des Nègres.

cosité durcie & condensée qui, par cette condensation, devient bien plus susceptible des effets des ardeurs du Soleil, que les parties solides, qui sont dans un mouvement perpétuel; d'où il n'est plus surprenant s'ils ont remarqué que ce corps étoit noir; mais ce corps, pour être noir par un effet des causes étrangères, n'est pas, & ne peut jamais être, dans quelque sens que ce soit, la cause & le principe de la noirceur qu'il a, dit-on, chez les Nègres, où il faudroit dire que l'effet est la cause de l'effet. Un tel raisonnement n'a jamais eu lieu en Physique. Le corps muqueux n'est donc devenu noir, chez les Nègres, que par les influences du climat, du serein & des ardeurs du Soleil, qui seuls sont cause de cette noirceur, & non le corps muqueux, qui n'a reçu que les effets de ces influences. Enfin, si ce corps muqueux étoit la cause de la couleur dans les noirs, dans les blancs, dans les basanés, dans les olivâtres, dans les cui-

vrés, dans les demi-noirs, il faudroit certainement qu'il fût de la couleur de chaque individu en particulier : c'est ce qu'aucun Anatomiste ne prouvera jamais ; & , quand même il le prouveroit contre l'impossible , il ne diroit rien de contraire à mon système, parce que j'ai des raisons physiques pour prouver que ces différences de couleur du corps muqueux, dans tous ces différens individus, sont analogues aux effets, & même les vrais effets des différens climats. J'abandonne tous les vains verbiages, pour développer le vrai par des principes avérés.

Le ferein, le climat, les exhalaisons métalliques, nitreuses & sulphureuses que nous avalons & respirons, qui pénètrent & s'insinuent facilement dans la peau, dans le corps muqueux & dans les autres parties du tout, le disposent à recevoir les impressions & les effets des ardeurs du Soleil, & à changer de couleur, comme je l'ai déjà dit, de la

même maniere qu'une crème cuite change, quant à sa surface, de couleur sous la chaleur d'une pelle rougie au feu, & ils donnent à chaque peuple une couleur proportionnée à leurs influences particulières sous chaque climat : de-là il ne doit pas être étonnant si le corps muqueux des Nègres paroît noir, celui des olivâtres, des basanés & des jaunes, proportionné à la couleur de leur peau. C'est le pur effet physique des causes que j'ai établies comme principe de la couleur différente de tous les hommes.

Quand même nous dirions, avec nos adversaires, que la couleur des Nègres gît dans le corps muqueux accidentellement, cela ne préjudicieroit en aucune façon à nos principes, puisqu'il suffit que ce corps muqueux ne fût ni la cause, ni le principe de la couleur. Ce corps étant le même chez les Noirs que chez les Blancs, où il demeure constamment blanc, il est certain qu'il

ne peut changer de couleur, chez les Nègres, que par des causes physiques & étrangères, telles que celles que j'ai établies. Dès qu'il est susceptible de changement en noir, le noir ne lui survient qu'accidentellement; car l'effet ne peut jamais être pris pour la cause principale.

Quant aux autres expériences anatomiques sur des changemens accidentels, causés tantôt par l'imagination vivement frappée des meres, tantôt par de violentes maladies, des terreurs & des craintes excessives, tantôt enfin par la dissolution des parties, qui changent toute l'économie de l'homme; ces variétés, ces métamorphoses & ces dissolutions arrivent dans tout l'Univers; elles sont accidentelles, & n'ont que des causes particulières qui produisent ces phénomènes, & elles ne signifient rien, pour établir des principes permanens pour les opérations ordinaires des causes générales. Si le tems me permet-

toit

roit d'analyser toutes ces variétés, j'en retirerois un avantage considérable pour mon système ; mais mon dessein n'est pas d'ennuyer le Lecteur, en entrelaçant, dans une matière aussi sérieuse, des faits qui lui sont absolument étrangers, & qui ne serviroient qu'à grossir des volumes.

Mon projet est donc rempli, dès que je prouve que toutes les parties de la peau sont blanches de leur nature ; qu'elles n'ont aucun principe en elles, ni aucune nuance de noirceur ; qu'il n'y a que le ferein, le climat & les réverbérations du Soleil, qui puissent opérer la couleur des Nègres.

Que cette noirceur soit inhérente ou à la peau, ou à l'épiderme, ou au corps muqueux, ou ailleurs, cela m'est absolument indifférent, puisque ni l'un ni l'autre ne sont point contraires à mes principes. Il suffit que le Nègre soit noir, & qu'il ne renferme en soi aucun principe de noirceur, soit dans le sang,

soit dans la limphe, soit dans la bile, soit enfin dans toutes les autres parties qui composent le corps muqueux & la peau, pour que je puisse poser en fait, & conclure que sa noirceur n'a pour origine & pour cause que le climat & le Soleil, qui, en changeant la peau de couleur, ne laissent pas que d'influer sur le corps réticulaire ou muqueux, qui, de sa nature, est une gélée blanche, durcie par l'évaporation, & qui devient par-là plus susceptible des influences étrangères. Il n'y a donc rien de surprenant, si ce corps muqueux devient aussi noir que la peau, puisqu'il est, dans le Blanc, le principal siège de sa couleur. Ce corps est le produit du suc nerveux, & ce suc, dans les Nègres comme dans tout autre homme, est composé d'un mucilage blanc, & est une étoffe blanche: comme le fond de nos draps noirs est une laine originai-
rement blanche; & de la même manière que la teinture donne une nou-

velle couleur aux draps, de même le climat, le Soleil & le fetein noircissent les Nègres par les influences physiques. On ne fçautroit donc méconnoître, dans le corps réticulaire des Nègres, un mucus blanc ou un suc nerveux qui fait les matériaux & l'aliment de toutes les parties, & cela me fuffit, puisque les mammelons nerveux qui s'élèvent parmi le corps muqueux qu'ils couvrent, font les mêmes chez tous les hommes, ainfi que le tissu cellulaire graiffeux qui conferve toujours un fond décidé de blancheur chez l'un comme chez l'autre.

Les maladies extrêmes changent la couleur des Nègres qui, quand ils fe noient, font fi changés de couleur, qu'on les prendroit pour des Blancs. Le même Nègre, qui a pâli pendant fa maladie, n'est pas plutôt mort, qu'il revient auffi noir qu'il étoit pendant fa vie, & cela parce qu'à la mort, il fe fait un relâchement & une dissolution des

Les maladies extrêmes changent la couleur des Nègres.

parties hétérogènes qui ont accompagné les influences du Soleil, & la nature cherche, dans ce moment favorable, à reprendre ses droits & sa couleur naturelle. Elle réussit pour ce moment, & celui d'après, l'air, le climat & la chaleur lui font reprendre sa noirceur avant que le corps soit refroidi. Au contraire, celui qui se noie, garde après la mort, la pâleur que la frayeur & le saisissement lui avoit causée, en dissolvant les parties hétérogènes & composées de sa noirceur, parce que le froid de l'eau a refroidi tous les esprits vitaux, & en condensant la peau, elle l'a rendue insensible à toutes influences, & incapable de changement. C'est ce qui confirme de plus en plus mon système.

Les cicatrices
& les brûlures.

Il en est de même des cicatrices, des brûlures considérables & des plaies de même espèce: elles sont & demeurent blanches, parce qu'elles n'ont pas un tems suffisant pour acquérir une

nouvelle noirceur. On sçait, à n'en point douter, qu'il faut plusieurs générations en Afrique pour y devenir noir à l'exemple des Sarasins & des Portugais, & que, par conséquent, la nouvelle peau des cicatrices ou des brûlures, ou des plaies, ne peut, dans le courant de la vie du cicatricé ou brûlé, retrouver la réparation de la partie de la peau enlevée par les blessures. Ce n'est donc point le tissu cellulaire graisseux, ni le corps muqueux, qui fournit la noirceur aux Nègres, sans quoi il répareroit bien vite cette perte.

J'ai vu une quantité de Nègres chargés de pustules de la petite vérole, qui étoient basanés ou d'un blanc terni & sale. Les cicatrices de ces pustules sont d'abord basanées & ensuite demi-noires. Je n'ai vu aucun Nègre, de quelque âge qu'il fût, dont les cicatrices eussent été aussi noires que le reste du corps, & elles n'ont repris cette couleur de demi-noire, que parce

Pustules de la
petite vérole.

que , lorsque les pustules se font ouvertes , l'air , le serain & le soleil-y ont porté leurs influences , avec d'autant plus d'effet que les places des pustules étoient tendres & susceptibles d'impression marquée , ainsi qu'un Européen extrêmement blanc , parce qu'il n'a jamais été exposé aux ardeurs extrêmes du soleil : mais dès qu'il y sera quelque tems en proie , il changera de couleur & deviendra basané.

On voit quelquefois un Nègre & une Nègresse donner un enfant blanc & qui reste tel dans le tems même que la Nègresse n'a jamais vu aucun Blanc ; par conséquent son imagination n'a pû en être frappée. C'est donc une autre preuve que le blanc est la couleur primitive des hommes ; que le noir n'est qu'une couleur causée par les influences des causes étrangères , & que , de tems en tems , la nature cherche à rentrer dans ses droits. N'importe ; si l'on voit de deux Blancs sortir une pro-

génériture noire, il n'y a aucune égalité de causes & de raisons, parce que tous ces phénomènes, arrivés parmi les Blancs, n'ont eu pour cause que l'imagination vivement frappée des meres par la vue d'un Nègre, ou par un accident fortuit. • • •

CHAPITRE IV.

Résolutions de quelques objections sur la couleur des Nègres.

» LA riviere du Sénégal est établie
 » comme une ligne qui sépare les Mau-
 » res noirs d'avec ceux qui ne sont que
 » basanés. Ils sont tous sous le même
 » climat, sous le même ferein & sous
 » le même Soleil. Si le climat, le fe-
 » rein & le Soleil sont la cause effec-
 » tive de la noirceur des Nègres, les
 » Maures basanés, qui sont au-delà de
 » la riviere, devroient être aussi noirs

Objection
 sur les Mau-
 res blancs.

» que ceux qui font au Sud par une
 » identité de raisons. «

Réponse à
 l'objection.

Cette objection, tant de fois répétée, ne fait qu'éclaircir de plus en plus mon système. Il faut observer que les deux côtés de la riviere du Sénégal sont habités par des Nègres & des Maures basanés & ambulans, avec cette différence que la partie du Sud n'est habitée ni peuplée que par des Nègres qui ne permettroient à aucun Maure basané l'entrée de leur pays; que la partie du Nord a été de tout tems habitée par la même race de Nègres jusques vers le milieu du dernier siècle, que les Maures commencerent à vouloir s'y fixer par la force des armes, & d'où ils furent assez souvent chassés par les Nègres. Enfin les Nègres ennuyés des courses & des incursions annuelles de ces Maures, abandonnérent en partie ce côté de la riviere, pour se retirer dans l'autre côté, où ils étoient

à l'abri de ces incursions. Les Maures firent d'inutiles tentatives pour s'y fixer; ils en furent constamment chassés : ils furent donc contraints, vers la fin du dernier siècle, de s'établir au Nord de la rivière dans le voisinage de plusieurs Royaumes considérables des Nègres : ils se sont maintenus dans cette partie, & ils y existent encore aujourd'hui dans celle de la rivière, & dans les lieux abandonnés par les Nègres, dont il est mention ci-devant. Après ce nouvel établissement, ils grossirent leur nombre, & y formerent un peuple distingué des Nègres. Il n'a pas fallu d'autres motifs, pour les y attirer, que le grand commerce, les mines d'or, la rivière du Sénégal & les riches productions du pays. Tous ces Maures vagabonds & ambulans sont sortis des Royaumes de Maroc, de Salé, de Tafilet & d'autres régions d'Afrique, où ils sont tous basanés. Lorsqu'ils se sont établis au nord de la rivière du Sénégal, ils y ont porté

leur couleur avec eux , de la même maniere que les premiers Sarrafins qui ont habité la région qui est sous la Zone Torride , sous laquelle ils ont été métamorphosés , ainsi que je l'ai expliqué dans le Chapitre précédent , parce qu'ils ont eu un tems suffisant pour parvenir à ce changement de couleur. Ceux-ci , au contraire , n'ont pas eu une suite de générations assez longue , pour être métamorphosés : ils sont donc encore aujourd'hui basanés , mais d'une couleur plus chargée qu'auparavant ; & , s'ils demeurent dans cette partie l'espace d'une ou deux générations , ils subiront le même sort qu'ont subi les premiers Sarrafins ; ils deviendront enfin absolument noirs , & le climat , le ferein & les ardeurs du Soleil mettront la dernière influence , pour produire ce phénomène. Il faudra , à la vérité , pour ceux-ci , une plus longue suite de générations qu'il n'a fallu aux Sarrafins & aux Portugais , pour être absolument

métamorphosés, parce que ces derniers y ont été permanens dès le moment de leurs établissemens, & que les Maures sont ambulans, & changent, avec leurs femmes & leurs enfans, de serein, de climat & de Soleil presque tous les ans, & par conséquent, interrompent la continuation des influences des causes physiques de la Zone Torride. En faisant cela, ils éloignent les progrès de noirceur à mesure qu'ils s'éloignent des causes; & tandis qu'ils seront ambulans, & n'auront pas un établissement fixe dans cette région, ils ne subiront pas absolument les effets du climat.

C'est sans doute ce peuple Maure dont parlent de célèbres Auteurs, en disant » qu'au centre de cette Afrique,
 » de cette partie de l'ancien monde,
 » dont l'intérieur est pour nous si nouveau, au milieu d'un vaste peuple
 » Maure, se découvre une race d'hommes blancs comme du lait ou du
 » papier, avec toute la physionomie

» de ses compatriotes Nègres «. Il n'y a, parmi les Nègres, aucun peuple blanc comme du lait; donc l'objection tombe par elle-même. Les Maures basanés sont les plus blancs de l'Afrique; ils sont descendans d'Ismaël, comme les Nègres. Sarrasins & Maures comme eux, est-il donc surprenant s'ils ont la même physionomie? Si, pendant un tems suffisant, ils étoient permanens dans cette région, on les verroit bientôt passer du blanc au noir.

Les Maures basanés, dit-on, ont les cheveux noirs, longs & gros; & les Nègres les ont crépus, fins & cotonés. Quelle en est donc la cause? La voici encore. Cette différence vient de ce que les premiers n'ont conservé le naturel de leurs cheveux, que parce qu'il n'y a pas assez de tems écoulé, pour que l'influence des causes physiques, telles que le climat, le ferein & le Soleil, aient pû les métamorphoser en Nègres véritables; attendu qu'ils ne se

sont établis, dans cette partie, qu'en 1689, & que les Nègres, de leur côté, ont subi toutes les influences de ces causes physiques. Si les Maures faisoient une résidence fixe en Afrique, sous la Zone Torride, s'ils ne parcouroient point d'autres régions, ils seroient bientôt métamorphosés, & leurs cheveux prendroient bien vîte la consistance de ceux des Nègres. Il a donc suffi à quelques Voyageurs, à quelques Géographes ou à quelques Auteurs, d'avoir vû quelques Maures basanés sur la riviere du Sénégal, pour en être frappés, & pour assurer qu'il y avoit une race de peuples blancs comme du lait au centre de l'Afrique parmi les Noirs, & que ce ne pouvoit être ni le ferein, ni le climat, ni le Soleil qui opéroient la noirceur des Nègres. Ils ne sçavoient pas l'époque ni le tems de l'établissement de ces Maures dans cette partie; ils ignoroient qu'ils changeassent tous les mois, tous les ans de

domicile, de climat & de Soleil ; que, dès qu'ils avoient fait quelque fortune par le commerce, ils s'en retournoient dans leur pays ; que d'autres Maures venoient les remplacer, & que cela étoit une autre raison pour laquelle ils conservoient, en partie, leur couleur primitive, ainsi que font les Européens qui vont en Afrique, & qui ne s'y perpétuent pas par des suites de générations : ils n'avoient pas appris enfin que ces Maures étoient entremêlés avec les Nègres mêmes du pays. Dans une ignorance de faits aussi essentiels, ils ont établi, au hazard, le principe qu'ils ont tant vanté, & que je viens de rapporter. En effet, il est vrai de dire qu'on voit des Blancs conserver leur couleur primitive, parmi les Nègres, pendant certain tems ; car, pour être métamorphosé en noir, il faut plusieurs générations consécutives de pere en fils sous la Zone Torride ; & c'est précisément ce que ce peuple blanc, ces Maures

basanés, établis le long de la rivière du Sénégal, n'ont pas. S'ils restoit dans leurs habitations ambulantes, le long de cette rivière, sous la Zone Torride, pendant quelques générations, on les verroit bientôt absolument métamorphosés.

On objecte encore que, „ si le cli-
 „ mat & le ferein produisent des phé-
 „ nomènes si singuliers, pourquoi les
 „ animaux du même climat en sont ils
 „ exempts? Pourquoi les Nègres, trans-
 „ portés dans un autre climat, y con-
 „ servent-ils leur couleur, eux & leurs
 „ descendans, s'ils ne s'allient pas avec
 „ des Blancs? Car, si l'ardeur du Soleil
 „ étoit la cause de la noirceur des Né-
 „ gres, tous les peuples qui habitent
 „ dans la même latitude, devroient
 „ être de la même couleur; c'est ce qui
 „ n'est pas, puisque, dans l'Afrique
 „ même, il y a des noirs sous le Tro-
 „ pique méridional; au lieu que, sous

Objection sur
les animaux.

» le septentrional, les peuples n'ont
 » pas tous cette couleur «.

Réponse.

A cela je dis que, si les animaux du même climat ne sont pas susceptibles de la couleur des Nègres, ils le sont de beaucoup d'autres effets analogues, & pas moindres que celui ci. 1°. Le poil & la plume, dont ils sont couverts, parent les influences du climat, du ferein & des ardeurs du Soleil, & les éloignent de la métamorphose de la peau. Ils ont, en échange, le poil plus noir, plus épais & plus foncé que n'ont les animaux de la même espèce en Europe; ils sont plus gros & plus monstrueux, plus féroces & plus forts que ceux ci. Leur poil plus contexte, leur peau plus douce & plus épaisse que partout ailleurs, les mettent à l'abri, comme un toit le plus épais, des ardeurs des rayons du Soleil, dans le moment même qu'ils en portent des marques sensibles. Si leur peau étoit découverte & nue comme celle

des Nègres, on y remarqueroit les mêmes effets; car la peau de tout genre d'animaux est presque noire sous le poil ou sous la plume. Cette raison seule suffit.

La seconde partie de l'objection n'a rien de vrai en soi; car il est connu à tous ceux qui ont observé ou observent les Nègres dépayés, qu'en dix ans de tems, ils perdent considérablement de leur noirceur, & qu'à la seconde génération, les uns n'ont plus que la couleur de café & de maron, les autres que celle de demi noir, parce que le nouveau climat, le ferein & les ardeurs du Soleil influent autrement sur eux que sous la Zone Torride, & qu'il est certain, & d'une expérience reconnue, que les enfans nés de parens noirs, soit en France, soit en Amérique, perdent beaucoup, & d'une manière sensible, à chaque génération, du fond de la noirceur de leurs parens. Dans ce cas vrai, on ne peut tirer d'autre conséquence

Sur les Nègres
sous un autre
climat.

que celle-ci. Les parens de ces enfans Nègres, nés en Amérique ou en Europe, étoient absolument noirs, même d'un noir lustré, avant ou au moment de leur sortie de l'Afrique : tous les Nègres confirment cette proposition par leur couleur naturelle. Ces parens, en passant dans d'autres climats, n'ont pû rien perdre de cette noirceur, si le climat, le ferein & le Soleil n'ont aucune influence, & ne sont pas la cause physique de leur couleur : ils ont cependant, sous ces nouveaux climats, perdu considérablement, même en peu de tems, du fond & du lustre de leur noirceur. Donc le climat différent est la cause physique de ce changement & de la perte de la noirceur qu'ils ont faite ; car aucune autre cause ne peut avoir opéré cet effet étonnant ; & si leur corps muqueux, &c. avoit été la cause de leur noirceur, il auroit soutenu, fomenté & alimenté cette noirceur en France, & en Amérique comme en Afrique. Il

n'en a rien fait ; il n'est donc aucunement la cause physique de la couleur des Nègres. •

Il ne suffit pas de voir un Nègre en Europe , en Amérique ou en Asie , pour dire , d'un ton de maître , que la Physique sensible & l'expérience désavouent , qu'il y conserve sa noirceur , ainsi que ses descendans , s'ils ne s'allient pas avec des Blancs. Avant de prononcer , il faut sçavoir depuis quel tems il est domicilié ; s'il a été permanent sous le même climat ; si c'est la première génération ou la seconde , ou d'autres ; s'il n'y a pas eu d'intervalle ou d'interruption ; car un Nègre sera né en Afrique , ensuite transporté en France , où il perdra , dans sa première génération , trop peu de sa noirceur , pour que les Européens , qui ne sont point accoutumés de voir de vrais Nègres , s'en apperçoivent. Pour lors ils disent , sans connoissance de cause , qu'il conserve sa couleur primitive , malgré la diminu-

tion visible qui se présente aux yeux des vrais connoisseurs en cette matiere. Qu'il soit demi-noir seulement, cela suffira pour que plusieurs Européens, qui ignorent la vraie couleur, disent qu'il a conservé sa noirceur naturelle; & rien n'est plus contraire au vrai, surtout si l'on réfléchit qu'on n'a pas encore vû, en Europe, une suite de générations de Nègres, & qu'on ne réfléchit pas sur les effets des générations des Nègres en Amérique, qui, à la seconde génération, ne sont plus que demi-noirs, en comparaison de ceux qui sont sous la Zone Torride. Ce que j'avance est confirmé par cent Nègres que nous voyons tous les jours en France & dans les autres Royaumes.

Objection sur les peuples qui sont dans la même latitude.

La troisieme partie de cette objection veut „ que tous les peuples qui habitent dans la même latitude, aient la même couleur: c'est ce qui n'est pas, dit-on, puisque, dans l'Afrique même, il y a des Noirs sous le Tropic

» méridional, au lieu que, sous le sep-
 » tentrional, les peuples n'ont pas tous
 » cette couleur «.

Réponse

Ceux qui ont formé cette objection ont ignoré qu'en Afrique, comme en Europe, on trouve des provinces dont le climat étoit différent des voisines. Ici on fait les vendanges en Août & en Septembre, là en Octobre & en Novembre, parce que le climat & le Soleil y sont respectivement différens. Ici c'est la même latitude que là, & point du tout les mêmes effets, parce que le ferein, les mines, les parties métalliques, nitreuses & sulphureuses qui en exhalent, les transpirations, les pays couverts de bois & de montagnes, où le Soleil darde plus ou moins ses feux, produisent des effets différens, dans un lieu, de ceux qu'il produit dans l'autre. Sous le Tropique méridional, il y a des Noirs, parce que le ferein y imprègne la peau par son humidité; la transpiration en ouvre les pores, pour recevoir,

là, comme dans la Nigritie, les influences sans obstacle des ardeurs du Soleil, qui, trouvant cette peau disposée à l'impression de ses effets, comme un cuir apprêté à tout usage, exerce sur elle tout l'empire de ses feux, & la rend noire, ainsi qu'il rend basanéés les autres peuples qui sont exposés aux influences de cet astre dans la même latitude; influences qui les rendroient aussi noirs que les premiers, si elles n'étoient empêchées par de puissans obstacles dans leur cours. L'air, par exemple, plus vif dans un pays découvert, moins chargé, pour ne recevoir aucune exhalaison nitreuse, sulphureuse ou métallique; les eaux, les alimens, la peau toujours couverte d'un vêtement, & tant d'autres causes concourent à empêcher les effets des causes physiques de la noirceur, que j'ai rapportées, qui ont toujours lieu dans les climats qui leur sont favorables. Le Bohémien est presque demi-noir, & le Saxon est blanc,

parce que les causes de ce changement de couleur, dans deux provinces voisines, sont différemment agitées.

Qu'on choisisse deux Européens d'une égale blancheur, & que l'un soit constamment à couvert des ardeurs du Soleil, & le second exposé à ses rayons, le premier conservera entièrement sa blancheur, & le second sera fort bafané. Ils seront cependant sous le même climat, le même ferein & le même Soleil.

Il en est de même à l'égard des peuples exposés aux réverbérations de cet astre, qui, plus il est ardent, plus il les noircit & change leur couleur. Or, comme ces ardeurs ne sont pas les mêmes par toute l'Afrique, il n'est pas étonnant s'ils y produisent différens effets, & que les habitans d'une partie soient noirs, & ceux d'une autre, bafanés, rougeâtres ou cuivrés, relativement à leur position plus ou moins couverte, plus ou moins humide, plus ou

moins chaude, dans des climats différens.

Objection sur
les différens ef-
fets du climat.

Enfin on objecte » qu'en Amérique,
» au même degré de latitude septen-
» trionale, les habitans sont blancs,
» &, en Europe, ceux de Candie, de
» Sicile & de quelques provinces d'Es-
» pagne, sont basanés ou tout au plus
» olivâtres : ce ne peut être, dit-on,
» ni la sécheresse de la terre, ni la di-
» fette des eaux, qui rendent plus vive
» & plus brûlante l'impression du So-
» leil sur les Africains, puisque les ré-
» gions occupées par les Nègres, loin
» d'être dépourvues d'eau, sont arro-
» sées par de grandes rivières qui ra-
» fraîchissent l'air, & humectent les
» terres, & que, dans les contrées les
» plus arides de la Lybie, les habitans
» ne sont pas noirs, mais olivâtres «.

Réponse.

Pour former cette objection, il faut méconnoître l'Afrique, & ignorer la Physique la plus sensible. Soit que les Hottentots ou les habitans du Cap de Bonne Espérance,

Bonne-Espérance, qui sont aux trente-quatrième & trente-cinquième degrés de latitude, soient noirs ; tandis que ceux de l'Isle de Candie, qui sont aux mêmes degrés, sont blancs, quelle conséquence peut-on en tirer ? On peut seulement dire que cela n'arrive que par les différentes influences des causes que j'ai tant de fois répétées. J'objecte à mon tour que les Anglois sont blancs, & les peuples qui habitent près de la baie de Hudson, sont noirs, quoiqu'ils soient sous un climat aussi froid & aussi septentrional que les Anglois : cela arrive, parce que le climat & les ardeurs du Soleil influent différemment sur la peau, dans la baie de Hudson, qu'en Angleterre, où l'air est tempéré par le zéphyre, le climat & l'air, plus vif dans cette partie environnée de mer, que dans la baie de Hudson. L'égalité du froid ne prouve rien, puisque, dans ce cas, elle devrait partout opérer le même effet ; & elle l'opérerait, si, dans

la baie de Hudson, elle n'avoit pas des causes physiques qui influent sur la peau, mais autres que celles du froid. Le ferein y est tout autre : la chaleur varie dans certaines saisons ; les rayons du Soleil y sont d'une ardeur extrême ; la façon de vivre, toute différente, le climat tout opposé, quoique, dans certaines saisons, d'un froid égal, & les réverbérations des rayons du Soleil, différentes par les causes locales, opèrent des effets différens, en changeant la couleur d'une peau disposée à l'impression de ses influences, qui varient selon les climats & les lieux. Si l'Afrique fourmille de grandes rivières, elle n'en est pas plus arrosée, ni moins brûlante. Huit mois entiers de sécheresse continuelle, un Ciel toujours net, sans pluie, sans tempête, sans orage ; une chaleur extrême, un ferein abondant, une transpiration perpétuelle, des exhalaisons métalliques, nitreuses & sulfureuses qui remplissent l'air, don-

nent naissance aux phénomènes que je viens d'expliquer, & caractérisent les causes physiques de la couleur des Nègres.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matière, il ne faut que résoudre les objections suivantes, dont la première est celle-ci. » Pourquoi, dit-on, les enfans
 » des Européens, nés en Afrique sous
 » la Zone Torride, ne deviennent ils
 » pas noirs comme ceux des Nègres naturels, puisque le Soleil, le climat
 » & le ferein devoient avoir la même
 » influence sur les uns que sur les autres « ?

Objection sur les enfans des Européens, nés en Afrique.

Pour répondre à cette objection, je dis que les enfans des Européens ne sont pas blancs en naissant, non plus que ceux des Nègres, mais rougeâtres, parce que l'espèce d'étoffe, d'où ils sortent les uns & les autres, appelle, par sa raréfaction, le sang dans le réseau de la peau, & produit cette couleur rouge,

comme nos pieds la prennent dans l'eau chaude.

Les enfans des vrais Nègres deviennent noirs quelques mois après leur naissance; mais ce noir sale, terni &, pour ainsi dire, livide, ne renferme qu'un commencement de noirceur qui croît insensiblement avec l'âge, tandis que les enfans des Européens, de rougeâtres qu'ils étoient en naissant, deviennent blancs, & ensuite avec l'âge, basanés. Voici la raison de cette différence de couleur.

Les enfans des vrais Nègres ont d'abord un commencement de teinte noire, parce que leur peau y est préparée dès le sein de leurs meres, de pere en fils, de génération en génération, par la multiplicité des pores de leurs peaux, qui, plus grands, plus ouverts, plus nombreux que ceux de la peau des Blancs, sont plus disposés à recevoir, d'un côté, les parties volatiles, métalliques, nitreuses & sulphureuses, dont l'air est

rempli, de l'autre, l'abondance du sein, qui, par les pores, se mêle si facilement avec toutes ces parties hétérogènes, & les réunit par toute la peau, la prépare à un prompt changement de couleur : de la même manière qu'une crème exposée à la chaleur d'une pelle rougie au feu, change de couleur relativement au degré de chaleur à laquelle elle est exposée ; de même la peau des enfans Nègres, toujours ouverte par le nombre & la grandeur des pores, qu'une transpiration étonnante & perpétuelle a, de génération en génération, préparée à recevoir toutes les influences du climat & des ardeurs du Soleil, change de couleur aussi relativement aux ardeurs de cet astre qui agit promptement sur la peau des enfans Nègres, parce qu'ils ont, dès le sein de leurs meres, une peau assez remplie de pores grands, nombreux, ouverts & proportionnés à ceux de leurs auteurs, pour que, quelque tems après leur nais-

fance, le ferein, le climat & le Soleil puissent, par leurs influences, les métamorphoser degrés par degrés, & rendre enfin ces enfans, parvenus à certain âge, absolument noirs.

Quant aux enfans nés en Afrique de peres & meres blancs, il en est tout autrement. La peau de ces peres & meres n'est point changée; elle est la même que celle des autres Européens, & celle de leurs enfans a, par conséquent, la même texture & la même condensation. Les pores, moins nombreux, plus contextes & plus resserrés, ne sont pas susceptibles des influences des causes physiques. Les parties volatiles, nitreuses, sulphureuses & métalliques, dont l'air est rempli en Afrique, ne trouvent pas la même disposition dans la peau de ces enfans, qu'elles trouvent dans celle des Nègres; &, par une juste conséquence, le ferein, le climat & le Soleil ne peuvent y opérer le même effet. Il faut, ainsi que je l'ai remarqué

dans le corps de cette Histoire, plusieurs générations pour, insensiblement & degré par degré, disposer cette peau, ouvrir ses pores, les multiplier par les transpirations extrêmes & inévitables dans cette partie du monde, & la rendre enfin susceptible d'une entière métamorphose. Il faut encore que ces générations se succèdent les unes aux autres sous la Zone Torride même, & qu'on y soit permanent; car, s'il y a de l'interruption entre les générations, cette interruption, sous d'autres climats, resserre les pores, condense la peau, & la rend telle qu'elle étoit auparavant en Europe, & par-là n'est plus à même de recevoir les influences des causes physiques avec le même effet qu'auparavant. Il faut alors courir de nouvelles carrières pour parvenir à une nouvelle métamorphose.

L'expérience journaliere nous dicte que, lorsqu'un Européen & une Européenne vont en Afrique, qu'ils s'y ma-

rient, leurs enfans ne font que basanés; que les enfans de leurs enfans, qui font la seconde génération, toujours du moins sous la Zone Torride, acquièrent une teinte de mulâtre livide, ceux de la troisieme génération, de mulâtre foncé, ceux de la quatrieme génération, de demi-noir & quelque chose de plus, ceux enfin de la cinquieme génération, une teinte absolument noire. Le fait est sans replique. Dix mille Portugais, établis en Afrique les uns après les autres, nous le confirment.

Un Nègre & une Nègresse, mariés en Europe, donneront des enfans qui, dès la premiere génération, perdront beaucoup de la noirceur de leurs auteurs, & successivement, de génération en génération, deviendront aussi blancs que les Européens. Nous voyons tous les jours, à Paris même, des Nègres de la premiere & de la seconde génération, arriver soit de l'Amérique, soit d'autres pays hors l'Afrique, que nous prenons

pour de vrais noirs, tandis qu'ils ont déjà perdu plus d'un tiers de la noirceur des habitans de la Zone Torride. Cette méprise n'a lieu que parce que nous ne voyons en France aucun des vrais Nègres, tels qu'ils sont en Afrique. Nous voyons uniquement des Nègres nés en Amérique ou en France, ignorant le fond de la noirceur de ceux nés en Afrique; nous nous figurons que ces derniers n'ont pas plus de noirceur que ceux que nous voyons, qui viennent d'Amérique, où ils ont perdu, à la première génération, beaucoup de leur teinte, & continuent à en perdre beaucoup plus pendant leur séjour en France. Le Nègre d'Afrique est d'un noir de jais lustré, vif & éclatant; & ceux que nous voyons en France sont d'un noir sale, livide & nuancé. Nous les appellons cependant Noirs, sans faire aucune distinction entr'eux & les vrais Noirs de la Zone Torride.

Objection
sur la couleur
des enfans nés
d'un Blanc &
d'une Nègresse

» Pour quelle raison, dit-on encore,
» les enfans d'un Européen & d'une Nè-
» gresse sont-ils, à la première généra-
» tion, demi-noirs ou mulâtres, &
» que, si ces enfans demi-noirs ou mu-
» lâtres se marient à des Blancs, leurs
» enfans, toujours nés en Afrique, sont
» demi-mulâtres, & à la troisième gé-
» nération, avec des Blancs, ils ne sont
» plus que basanés & de même cou-
» leur que les Européens qui séjour-
» nent long tems dans cette partie du
» monde « ?

Réponse.

Je dis qu'il est vrai que l'enfant né
d'un Européen & d'une Nègresse est
demi-noir ou mulâtre, & que, de gé-
nération en génération, la noirceur se
dissipe, qu'enfin la troisième ou qua-
trième génération ne donne plus qu'une
couleur basanée. En voici la raison.

Cet enfant, procréé d'un Blanc &
d'une Nègresse, n'apporte, en naissant,
que la couleur même des enfans des

Européens, c'est-à-dire, une couleur rougeâtre. Ce même enfant ayant la contexture de la peau du père, il en a aussi les pores moins nombreux, moins ouverts & moins préparés pour recevoir les parties volatiles, nitreuses, sulphureuses & métalliques, dont l'air est rempli; &, dans ce cas vrai, le climat, le ferein, le Soleil ne peuvent agir, par leurs influences, que proportionnellement aux dispositions qu'ils rencontrent dans la peau, qui, à cause de ce qu'elle tient du côté de la mere Nègresse, a déjà les pores plus ouverts que celle d'un enfant né d'un Européen & d'une Européenne, mais pas assez pour que les causes physiques influent sur cette peau, comme elles influent sur celle des enfans nés d'un Nègre & d'une Nègresse. Ainsi tout consiste dans la disposition de la peau, qui est plus ou moins ouverte, par les pores, chez les uns que chez les autres.

Si un enfant né d'un Blanc & d'une

Négresse épouse un Européen , leurs enfans ne seront plus que demi-mulâtres , & les enfans de ces derniers seront basanés , parce que la peau de génération en génération reprend une texture plus ferme , plus épaisse & moins remplie de pores , & parvient enfin à l'état naturel de la nôtre.

Tous les enfans de ces différentes générations , sçavoir , demi-noirs ou mulâtres , demi-mulâtres & basanés , étant permanens sous la Zone Torride , à mesure qu'ils avanceront en âge , ils acquerront des degrés de noirceur , cela bien plus promptement que ne le feroient les enfans des Européens , parce que les premiers ont la peau , ainsi que je l'ai déjà remarqué , plus disposée à recevoir les influences des causes physiques que les derniers.

Si ces enfans nés primitivement d'un Blanc & d'une Négresse devenus par la suite des générations basanés , restent constamment sous la Zone Torride , de

basanés qu'ils étoient à la troisième génération de pere & mere blancs, pour lors ils commenceront de suite à regagner degré par degré, ainsi que je l'ai remarqué, la noirceur que le serrein, le climat, & les ardeurs du soleil opèrent sur la peau des habitans de la Zone Torride, & la quatrième ou cinquième génération les métamorphosera totalement. J'ai vu des hommes & des femmes qui étant jeunes n'étoient que basanés, & à l'âge de quarante ans étoient presque mulâtres, & d'autres absolument mulâtres. J'ai encore observé que deux filles & un garçon nés d'un pere Européen & d'une mere demi-mulâtre qui dans sa jeunesse n'étoit que basanée, le garçon étoit presque demi-mulâtre, ainsi que l'aînée des filles, & la cadette, pour être plus jeune, étoit tout au plus basanée.

Telle est la marche des influences des causes physiques de la noirceur des Nègres, qu'une expérience journaliere

nous a démontrée , expérience qu'un chacun est à même de connoître sur les lieux mêmes, sur tout en l'Isle de Gorcé, où un tiers des habitans tirent leur origine des François qui y ont passé , & qui , selon la mode des Nègres , se sont alliés aux Nègresses , dont les enfans nous démontrent par les différens degrés de leur couleur la marche régulière des influences des causes physiques sur la peau des habitans de la Zone Torride , à chaque génération jusqu'à l'entiere métamorphose du blanc au noir qui s'opere plus lentement , & du noir au blanc qui s'opère plus rapidement ; car pour parvenir du blanc au noir il faut quatre & même cinq générations , & pour passer du noir au blanc il n'en faut que trois.

Lors même que les Nègres sont dans la vigueur de leur couleur noire , le dedans des pieds & des mains , le dessous des aisselles , du menton & des genoux sont bien moins noirs que les

autres parties, il y a même une nuance & un fond de blancheur si remarquable qu'on ne peut douter que la noirceur du reste du corps ne soit accidentelle. Il est visible que ces parties moins disposées à recevoir les parties volatiles, nitreuses, sulphureuses & métalliques que les autres, & moins exposées aux influences du ferein, du climat & des ardeurs du soleil, conservent toujours un fond de la blancheur qui leur est naturelle, que les causes physiques n'ont pû totalement métamorphoser : car enfin si la noirceur étoit naturelle aux Nègres, ils en auroient la teinte par tout le corps, & il n'y a pas un Nègre qui ne porte sur soi un témoignage authentique de ce que je viens de poser en fait.

Les Nègres conservent un fond de blancheur dans quelques parties de leur corps.

On objectera aussi » que le tour des
 » ongles des Nègres paroît avoir
 » un principe de noirceur, malgré que
 » tout le reste de leur corps soit rou-
 » geâtre. »

Objection sur les enfans des Nègres.

Réponse.

Je réponds que ce développement de la couleur future du Nègre naissant est précoce, parce que l'issue des ongles ouvre une espèce de porte aux houppes nerveuses où elles sont mal couvertes, où elles ont plus de liberté de s'épanouir, & où plus libres & plus ouvertes elles reçoivent plus aisément les influences des causes physiques, qui, en influant sensiblement sur la mère, influent aussi sur ces parties de l'enfant qu'elle porte dans son sein, & bien plus fortement au moment même que l'enfant voit le jour, parce que tout-à-coup les causes physiques influent sur ces parties qui sont disposées à recevoir leurs influences.

Changement
de couleur
dans le Nègre
âgé.

Dans la vieillesse ce beau noir, ce noir de jais devient pâle, jaune, nuancé, & reclame ses droits sur la blancheur qui paroît à travers toutes les nuances de noirceur, ainsi qu'une laine blanche teinte en noir, lorsqu'elle est usée, se rapproche de son état naturel,

de même la peau du Nègre démontre dans sa caducité comme dans son enfance, que la blancheur lui est naturelle. Dans les Nègres & Nègresses, qui à l'âge de trente ans sont dans leur plus parfaite noirceur, on remarque aisément au travers de leur couleur très-noire une teinte de vermillon, surtout lorsqu'ils sont échauffés ou qu'on excite leur colère. Que ces mêmes Nègres soient saisis d'effroi, de terreur panique, ou accablés de quelques violentes douleurs, tout le noir lustré disparoît, il ne reste sur leur peau que des nuances sales & ternies de noirceur, à travers lesquelles un fond de blancheur se démontre visiblement. Dès que le saisissement a cessé, le noir s'étend derechef par toute la peau.

Telles sont mes réflexions sur ce sujet, qu'on m'a conseillé d'ajouter à ma nouvelle Histoire de l'Afrique. Je serois au comble de mes desirs, si j'avois

rempli la carrière que je m'étois proposée; j'aurois secondé le desir du Lecteur, en l'aidant à connoître les causes des phénomènes que j'ai rapportés.

Fin du second & dernier Volume.



TABLE ALPHABÉTIQUE

*Des Matieres contenues dans les deux
Volumes de l'Histoire de l'Afrique
Françoise.*

Les chiffres Romains marqueront le Volume, & les
chiffres Arabes désigneront la page.

A.

ABISSINIE, ses mœurs & sa Religion. Tome I.	11
Abondance de gibier & de poisson. II.	83
Accouchement des Négresses, & maniere d'élever leurs enfans. II.	58
Acquisition d'Arguin & de Portendic. I.	43
Acquisition des côtes d'Afrique. I.	33
Acquisition des pointes de Dakar & de Bin. I.	18
Africains, leurs mœurs & leur Religion. I.	18
Africains originairement blancs. II.	228
Afrique & sa description. I.	1

332 TABLE ALPHABÉTIQUE

Afrique & ses productions. I.	34 & suiv.
Afrique Françoisse, sa description & son commerce. I.	33 & 95
Aigles d'Afrique. II.	132
Albréda & son commerce. I.	136
Aloès & sa description. II.	151
Ambre gris & ambre karabé. II.	177
Arabes issus d'Ismaël. II.	42 & 43
Arguin, sa description & son commerce. I.	36
Arguin découvert par les Portugais. I.	39
Arguin pris sur les Hollandois. I.	32
Armées des Nègres. II. 30. Leurs combats. 31. Leurs victoires & leurs sûretés.	34
Autruches. II.	114

B.

B ALAFŒ, instrument des Nègres. II.	69
Balantes. I.	122
Bananes. II.	101
Bane rouge. II.	131
Bar. Voy. Royaume de Bar.	

DES MATIERES, &c. 338

Baracota & Baraconda, centre des mines d'or. I.	130
Barbarie & sa description. I.	5
Barre du Sénégal ou Niger. I.	66
Barres de fer & leur usage. I.	239
Barres de fer sur la riviere de Gambie & sur les côtes d'Afrique, avec leur prix. I. 255. Méthode utile pour diviser ces barres dans la traite des captifs.	260 & 263
Beurre & son prix. II.	87
Bissagots & leur description. I.	214 & 217
Bisseaux, son commerce, sa position & ses Isles. I.	204
Bœufs & leur prix. II.	86
Bois de construction. II.	173
Bois de construction pour les navires. I.	200
Bois d'étoupe pour calfeutrer les navires. I.	215
Bois pour les cordages des vaisseaux <i>ib.</i>	
Bot & Bole, Villages. I.	197
Boulam & sa description. I.	217
Brac & son Empire. I.	70
Buffle. II.	128

C.

CACHAUX, riviere. I.	195
Cafreterie & ce qu'elle renferme. I.	15
Cafres ou Hottentots.	<i>ibid.</i>
Calebassiers. II.	107
Canadiens (les) conservent l'Histoire du déluge. II.	260
Cap Blanc & sa position. I.	33
Cap Rouge. I.	194
Cap Verd & sa position. I.	86
Caps de Tumbol, de Verga & de Tan- grin. I.	223
Carpes. II.	146
Cases des Nègres. II.	75
Cassamance, nouveau chemin pour les mines d'or. I. 176. Sa position & ses fondes.	187
Cavalerie des Nègres. II.	32
Cause physique de la couleur des Né- gres. II.	226 & 284
Cérémonies aux mariages & à la mort des Nègres. II.	54 & 76
Cerfs communs & cerfs-gazelles. II.	89
Cham n'est pas la tige des Nègres. II. 255. Ni Caïn. 256. Ni Chus.	258

DES MATIERES, &c. 339

Chameaux d'Afrique. II.	112
Chevaux d'Afrique. II.	89
Chevaux marins. II.	125
Choux palmistes. II.	108
Circoncision. II.	10 & 12
Cocq de bruyeres. II.	135
Colles, fruit d'Afrique. II.	100
Combats des Nègres. II.	31
Commerce des Desbilleaux cédé à la France. I.	223
Compagnie Normande en Afrique. I. 3.	
Comptoir d'Albréda. I. 126. Ses fortifications & son commerce.	127
Comptoirs d'Arguin & de Portendic. I.	53
Comptoirs François en Afrique. I.	104
Comptoirs de Rufisque, de Portudal & de Joal. I.	108 & 111
Conduite à tenir avec les Nègres. II.	20
Congo & les Royaumes qu'il renferme. I.	13
Conjour, Ville. I.	82
Corps muqueux. II.	277
Côtes d'Ajan & leurs Etats. I.	3
Cotoniers & coton. II.	181

336 TABLE ALPHABÉTIQUE

Courbari & sa description. II.	180
Crocodile ou Cayement. II.	137

D.

D ARIENS, habitans de l'Isle de Panéma. II.	208
Description de l'Afrique Françoisse. I.	27
Dessein de l'Auteur sur les rivieres navigables de l'Afrique, pour y former un grand commerce. I.	183
Dieppoïis (les) ont découvert les premiers l'Afrique. I.	28
Différence des saisons en Afrique. I.	100
Dissertation physique & historique sur l'origine des Nègres, & la vraie cause de leur couleur. II.	203
Divisions de l'Afrique méridionale & septentrionale. I.	5 & 12.

E.

E AUX de Sibéris. II.	250
Ebène. II.	172
Ecoles des Maures ou des Arabes. I.	61
Ecrevisses.	

DES MATIERES, &c. 337

Ecrevisses. II.	146
Egypte, ses mœurs & sa Religion. I.	10
Eléphants. II.	120
Empire des Schériffs de Maroc, de Fez & de Tafilet. I.	6
Encens. II.	148
Enfans blancs parmi les Nègres. II.	235
Enfans des Européens en Afrique. <i>ibid.</i>	
Enterremens des Nègres. II.	78
Epiderme. II.	277
Etats d'Alger, Tunis & Tripoli. I.	7
Etouffe, aigle bâtarde. II.	135
Exploitation des mines d'or. I.	91, 168 & 169

F.

FAÇON de pleurer les morts. II.	35 & 36
Femmes des Nègres. II. 57. Leur fidélité.	68
Fer en barres, & son usage. II.	73
Figues bananes. II.	101
Figuier & son usage. II.	180
Figures différentes d'hommes, & leur cause. II.	236

Tome II.

P

338 TABLE ALPHABÉTIQUE

Flouppes , habitans des côtes ; leurs mœurs & leur commerce. I.	189
Folgar ou dânsé. II.	56
Fontaines de Béotie. II.	250
Fort de la mine d'or, d'Acora & de Cormentin. I.	129
Fort Jacques à Gambie. I.	120 & 149

G.

GALLES, peuples antropophages. I.	12
Gambie, sa description, son commerce & les Royaumes situés le long de ses bords. I.	129
Gibiers & poissons, & leur prix. II.	83 & 85
Giraumonts. II.	101
Gomme & son commerce à Arguin & Portendic. I. 49. Et maniere de rétablir ce commerce.	<i>ibid.</i>
Gomme du Sénégal. I.	53
Gomme & sa vertu. I.	54
Gommiers. I. 55. Trois forêts de gommiers. 56. Trois Tribus de Maures recueillent la gomme.	58
Gorée pris par le Comte d'Estrées. I.	32

Gorée, sa description, position & département. I.	87, 88 & 89
Gorée pris par les Hollandois. I.	90
Gorée pris par les Anglois. I.	91
Gorée pris par les François. I.	92
Gorée & ses fortifications. I.	97
Gouvernement des Isles Açores. I.	18
Gouzal Velho découvre les Isles Açores.	<i>ibid.</i>
Guinuin. I.	189
Grigris & leurs prétendus effets. II.	19

H.

H ABILLEMENS des Nègres. II.	69
Habillemens des Rois Nègres & de leur Cour. II.	24
Habitans de l'Isle de Bornéo. II.	207
Habitans du Royaume de Bar, & leur Religion. I.	124
Habitations des Nègres. I.	2
Haricots. II.	91
Hottentots & leurs mœurs. I. 15. & II.	205
Hospitalité des Nègres. II.	61

I.

IDOLES des Nègres Idolâtres. II.	48
Igname. II.	92
Ignorance des Nègres pour l'exploitation des mines d'or, & leurs préjugés sur ces mines. I.	168
Ignorance des Nègres sur le passé & l'avenir. II.	40
Imagination des meres, & son effet. II.	252
Indigo. II.	164
Inondations du Niger. I.	83
Isle aux Chiens. I.	133
Isle d'Arguin, & sa description. I.	36
Isle de Baba Degou. I.	73
Isle de Biféche. I.	69
Isle de Buffy. I.	221
Isle de Cassegut. I.	219
Isle de Fayal & ses productions. I.	21
Isle de Gorée & sa description. I.	86
Isle du Pic. I.	21
Isle du Sénégal, & sa description. I.	67
Isles Açores. I.	17

- Isles d'Afrique dans la mer des Indes. I. 26
- Isles de Cagneux & de Lantou. I. 79
- Isles de Carache, de Lasnabac & de Galline. I. 220
- Isles de Formose & de Boulam, & leur commerce. I. 212 & 213
- Isles de la Praya & de Saint Sébastien. I. 20
- Isles de Madagascar, de Bourbon & de Comore. I. 27
- Isles de Madere & de Porto-Santo. I. 24
- Isle de Saint-George & de Saint-Michel. I. 22
- Isles des Biffagots, au nombre de treize. I. 217. Le naturel, les mœurs, la Religion & le commerce des habitans. 218 & 219
- Isles des Bisseaux, leur description, leur route, leurs sondes & leur commerce. I. 207
- Isles des Bisseaux, divisées en neuf Provinces. I. 208
- Isles des Canaries, de Fer, où passe notre méridien; Isle & Pic-Ténéris, où passe celui des Hollandois. I. 24

342 TABLE ALPHABÉTIQUE

Isles du Cap Verd. I.	25
Isles du grand Océan & de la mer des Indes. I.	16
Isles du Morphil, de Bilbas & de Sadel. I.	76
Isles du Niger, de Bottoar & du Palmier. I.	76
Isles Gratieuse, de Flores & de Corvo. I.	23
Isles habitées de l'Afrique, & leur description. I.	16
Isles Tercéres. I.	21
Ismaélites en Afrique, & leur métamorphose. II.	270

J.

JEUNE des Nègres & des Maures. II.	15
Joie excessive des Nègres. II.	18

L.

LAC de Cajor. I.	75
Lac du Panier Foule.	<i>ibid.</i>
Lamentins. II.	143
Lancelot découvre les Isles Canaries. I.	25

DES MATIERES, &c. 343

Lapons. II.	206
Lianes à citron. II.	171
Limites de l'Afrique Françoise. I.	34
Lions d'Afrique. II. 117. Leur chasse.	118
Logement des Rois Nègres, & leur façon de recevoir les étrangers. II.	222
Longitude & latitude de l'Afrique. I.	4
Loups d'Afrique. II.	123
Lumière dont se servent les Nègres. II.	27
Luxure des Nègres. II.	16

M.

M AHOMETISME & Idolâtrie des Nègres. II.	5
Maladie (la) change la couleur des Nègres. II.	291
Malformose & Mèlampagne. I.	199
Maniere de cultiver la terre. I. 101, 111 & II. 74	
Marabous des Arabes. I.	61
Marabous des Nègres. II.	2
Mariages des Nègres. II.	55
Mastic & mirthe. II.	161 & 164

344 TABLE ALPHABÉTIQUE

Maures ou Arabes , & leur Religion. I.

61

Maures , leur origine & leurs conquêtes
en Afrique. II.

41 & 42

Méthode pour négocier avec les Rois
Nègres. I.

235

Métiers des Nègres. II.

70

Mil & façon de l'accómoder. II.

88

Mines d'or en Afrique. I.

173 & 176

Missions de l'Auteur à Joal , à Gambie
& à Albréda. I.

111 , 123 & 124

Mœurs des Africains. II.

8

Moneumugi & Monomotapa. I.

15

Monstres d'Afrique. II.

114

Mort des Nègres. II.

76

Moutons de Jacob. II.

252

Moyens pour exploiter les mines d'or.
I.

176

N.

NÈGRES. Leurs danses. I. 183.Nègres Idolâtres & leur enterrement.
II.

46

Nègres (les) font blancs à la mort , &
après la mort reprennent leur cou-
leur. II.

224

Nègres, leurs mœurs & leur succession. II.	52
Nègres tous égaux. II. 51. Ils n'ont au- cun bien-fonds.	21
Niger ou Sénégal. I.	62 & 63
Nigritie. I. 8. Sa division. 9, 11 & II.	219
Noirceur (la) est extrinsèque aux Né- gres. II.	243
Normands (les) découvrent l'Afrique. I.	26, 28 & 141
Nourriture des Nègres. I.	2
Nubie & ses parties. I.	11
O.	
OBJECTIONS sur la couleur des Né- gres, & réponse. II.	295
Objections sur la couleur des animaux, & réponse. II.	309
Objections sur la couleur des peuples de la même latitude, & réponse. II.	308
Objections sur la couleur des enfans nés d'un Blanc & d'une Nègresse. II.	322
Objections sur les différens effets du climat pour la couleur, & réponse. II.	312

346 TABLE ALPHABÉTIQUE

- Objections sur les enfans des Européens,
nés en Afrique, & réponse. II. 315
- Objections sur les enfans des Nègres, &
réponse. II. 327 & 328
- Observations sur le commerce général
de l'Afrique, sur le prix des marchan-
dises utiles, sur la traite des captifs,
& les moyens pour la faire avec avan-
tage, avec les tables pour le prix des
marchandises d'Europe en Afrique.
I. 226, 239 & 242
- Observations sur la différence des barres
de marchandises, avec une table en
deux colonnes. I. 255
- Observations sur les mœurs & les usa-
ges locaux. II. 51
- Observations sur les productions de
l'Afrique. II. 81
- Observations sur les moyens de rendre
l'Afrique précieuse à l'Etat & à la Re-
ligion. II. 185
- Observations sur divers phénomènes de
la nature. II. 203
- Oiseaux à quatre aîles. II. 133
- Opinions des Espagnols sur l'Arche de
Noë. II. 269

DES MATIERES, &c. 347

Opinions des Nègres sur l'avenir. II.	6
Sur Mahomet.	36
Origine des Nègres, & la cause de leur couleur. II.	118, 262 & 264
Origine des Sarrafins. II.	262

• P. •

P ALMIERS de quatre espèces. II.	96
Paons. II.	129
Papels, leurs mœurs & leurs usages. I.	195
Partage des biens des Nègres. II.	57
Patagons. II.	206
Peau de l'homme. II. 244. Comment elle change de couleur.	246
Pélicans. II.	135
Perroquets & perruches. II.	136
Pintades. II.	135
Pointe de Saint-Martin & de Bernafel. I.	206
Pois verds. II.	99
Poissons & leur prix. II.	85
Portendic & sa description. I.	42 & 46
Portugais en Afrique, & leur métamor- phose. I. 26, & II.	224

348 TABLE ALPHABÉTIQUE

Poules. II.	88
Précaution des Rois avant de boire. II.	26
Précautions des Rois avec leurs femmes. II.	64
Prêtres des Idoles , & leurs Divinités. II.	49
Prière des Africains. II.	13
Production des traites en Afrique. II.	266
Projet pour l'exploitation des mines d'or. I.	230
Pustules de la petite vérole. II.	293

R.

R ADE de Gorée. I.	98
Rades d'Angra & de la Praya. I	20
Réception que font les Nègres aux étran- gers. II.	22
Réfutations de divers systêmes sur l'o- rigine & la couleur physique de la couleur des Nègres. II.	249
Réfutations des systêmes des Anatomis- tes sur cette couleur. II.	278
Requin ou chien de mer. II.	141
Réticule. II.	76

DES MATIERES, &c. 349

Riogrande. I.	201
Riviere de Cassamance, chemin pour les mines d'or, son embouchure & ses sondes. I.	186
Riviere de Falémé. I.	162
Riviere de Gambie, son embouchure, ses sondes. I. 131. Ses passes. 132. & les Royaumes qui sont à ses bords.	139
Riviere de Gesves. I.	198
Riviere de Nongne. I.	201
Riviere de Saint-Domingue ou de Ca- chaux. I.	195
Riviere de Salum, nouveau chemin pour les mines d'or, son embouchure & ses sondes. I.	153
Riviere du Sénégal & sa rade. I.	68
Riviere Noire & riviere Blanche. I.	73
Rivieres de Pongue, de Tafali, de Sa- mos, de Casseres & de Serre-Lione. I.	202 & 203
Roi de Bar & ses Etats. I.	133
Roi de Maroc, ses ravages sur le bord du Niger. I.	63
Route du Sénégal à Gorée. I.	84 & 85
Royaume de Bambouc. I.	167

350 TABLE ALPHABÉTIQUE

Royaume de Bar & son commerce. I.	117
Royaume de Guinbala. I.	74
Royaume de Guinola. I.	216
Royaume de Tombut. I. 74, 82 & 191	
Royaume du Cap. I.	190
Royaumes de Bambaïras & de Mandin- gues. I.	81 & 191
Royaumes de Brac. I. 69. d'Hoval. 70. de Foules & du Siratick.	71
Royaumes de Damel, de Cajor & de Baol. I.	106
Royaumes de Galam & de Cassou. I. 79 & 80	
Royaumes de Thim, de Sin & de Sa- lum, & leur commerce. I. 111 & 113	
Royaumes du département de Gorée. I.	102

S.

S A A R A, mer de Sables. I.	8
Sagayes, armes des Nègres. II.	74
Salines de Faquiou. I.	177 & 105
Salpêtre. I.	173
Salum, sa riviere, son commerce, ses	

DES MATIERES, &c.	351
fondes & ses embouchures. I.	153
Sarrasins en Afrique, & leur métamorphose. II.	22
Sel armoniac. II.	113
Sénégal & l'origine de ce nom, sa description & sa rade. I.	67
Sentimens des Nègres sur l'éternité. II.	38
Sentimens des Nègres sur les enfans de Noë. II.	273
Serre-Lionne & sa position. I.	33
Serpens. II.	124
Singes. II.	125
Source de la riviere de Salum. I.	151
Sources des rivieres de Gambie & de Falémé. I.	73
Successions des Nègres. II.	52
Sujettion des femmes. II.	63
Sultanes des Nègres. II.	27
Superstitions des Nègres. II.	38

T.

TAMARIN. II.	169
Tigres d'Afrique. II.	119
Traite des captifs. I.	240

352 TABLE ALPHABÉT. &c.

Transpiration. II.	232
Trois Tribus de Maures, & leurs Chefs.	
I.	58

V.

V ARIÉTÉ de couleur, & la cause.	
II.	213
Variété de générations. II.	214
Vénération des Nègres pour leurs Ma- rabous. II.	39
Vêtemens des Nègres. I.	2
Victimes des Idoles. II.	59 & 60
Village de Bar. I. 133. de Cahone. 197. de Mélampagne. 199. de Joli. 200	
Villages Chrétiens. I.	122
Vin de Palme & ses qualités. II.	93

Z.

Z ANGUEBAR, sa Religion & ses Etats. I.	8
Zinguiachor. I.	189
Zone Torride. II. 208. Zone Tempé- rée. 209. Zone Glaciale.	210

Fin de la Table des Matieres.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, un Manuscrit intitulé, *Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoise*, & je n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher l'impression.

A Paris ce 24 Novembre 1765.

PONCET DE LA GRAVE,

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires en notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra ; Salut. Notre bien amé l'Abbé DEMANET Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre, *Nouvelle Histoire de l'Afrique Françoise, accompagnée de remarques sur le local, les usages locaux, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui

auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposéant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de Copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur de Lamoignon, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit sieur de Lamoignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur de Maupeou; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant ou les ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original.

Commandons au premier notre Huissier ou
Sergent sur ce requis, de faire pour l'exé-
cution d'icelles, tous actes requis & nécessaires,
sans demander autre permission, & nonobstant
clameur de Haro, Charte Normande & Let-
tres à ce contraires : Car tel est notre plaisir.
Donné à Versailles le trente-unieme jour du
mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent
soixante-cinq, & de notre regne le cinquante-
unieme.

PAR LE ROI EN SON CONSEIL.

LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XVI de la Chambre
Royale & Syndicale des Libraires & Impri-
meurs de Paris, N^o 724, fol. 444, conformé-
ment au Règlement de 1723, qui fait défenses,
art. 41, à toutes personnes de quelques qualités
& conditions qu'elles soient, autres que les Li-
braires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire
afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs
noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou
autrement, & à la charge de fournir à la sus-
dite Chambre neuf exemplaires prescrits par l'ar-
ticle 108 du même Règlement. A Paris ce 11
Mars 1766.*

Signé, LEBRETON, Syndic.

